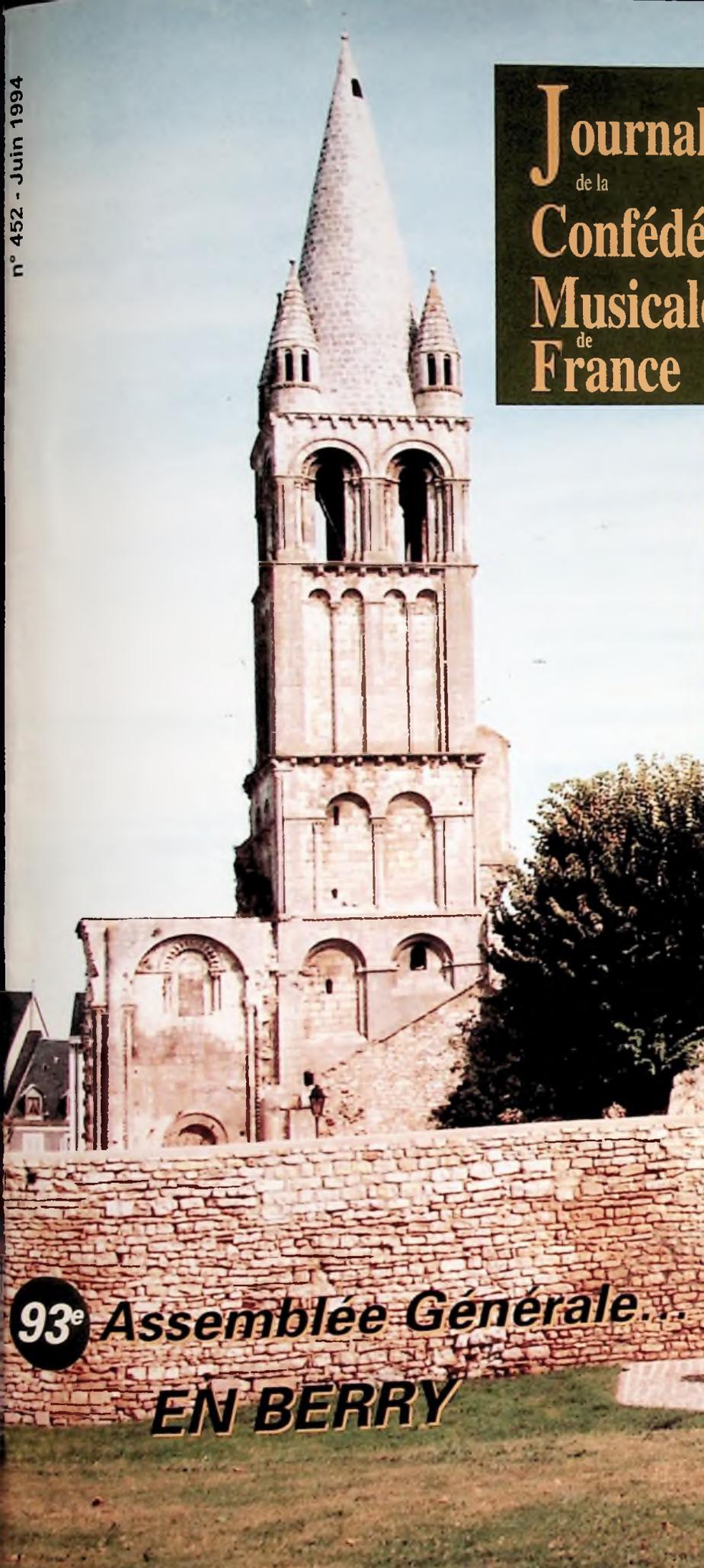


Journal de la Confédération Musicale de France



93^e Assemblée Générale...
EN BERRY

SAXOPHONE YAMAHA

"Plus qu'un partenaire..."



Des légendaires modèles custom (YAS 875, YTS 875, YSS 875) aux nouvelles séries d'études YAS 25 et YTS 25, la gamme des saxophones YAMAHA est aujourd'hui une référence incontestée dans la facture instrumentale. Choisissez votre saxophone auprès de votre distributeur agréé YAMAHA et soyez prêts à vivre une grande passion.

LISTE DES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS YAMAHA : 3615 YAMAHA

YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE
BP 70. 77312 Marne-la-Vallée. Cedex 02

Sommaire

| | |
|---|---------|
| Éditorial | 1 |
| par Maurice Adam | |
| Infos CMF | 2 |
| Ouverture des concours pour le recrutement des professeurs territoriaux d'enseignement artistique | |
| La Commission Chant choral en session en Alsace | |
| Événement | 4 |
| Les Fanfares de France et d'Ailleurs en Alsace | |
| En Fête | 7 |
| Le temps des kiosques est revenu !, par Florian Drouet | |
| Compte rendu | 10 |
| 93 ^e Assemblée générale à Déols : un congrès CMF au cœur de la France | |
| Histoire | 37 |
| L'œuvre pour harmonie de Étienne-Nicolas Méhul, par Frédéric Robert | |
| Tournée | 40 |
| Nihao !, bonjour chinois du Lorient Big Band | |
| Échos/Musique | 41 |
| Infos Biblio | 46 |
| Disques | 47 |
| La discothèque de Francis Pieters | |
| Les CD de Jean Malraye | |
| Manifestations CMF | 54 |
| Petites annonces | 56 |
| Infos Régions | I à XII |

EDITORIAL

Le congrès annuel de la Confédération Musicale de France a permis un travail thématique, en ateliers, particulièrement riche. Les comptes rendus que vous pourrez lire dans ces colonnes en témoignent.

Il est un des points évoqués sur lequel je veux insister, tout particulièrement, puisqu'ils battent leur plein actuellement : les concours nationaux de musique.

On constate cette année un accroissement sensible, de l'ordre de 20 %, des sociétés qui ont choisi de participer à un concours. Cela traduit une vraie demande, et qui ne semble pas tout à fait satisfaite à l'heure actuelle.

C'est pourquoi je crois qu'il est indispensable d'organiser plus de concours, et de les répartir plus harmonieusement sur l'ensemble du territoire en tenant compte, également, du calendrier.

Je pense aussi qu'il serait nécessaire d'organiser des concours thématiques, destinés à un seul type de formation, à ces orchestres qui se développent, à ceux auxquels nous ne prêtons peut-être pas une attention assez soutenue : orchestres de chambre, big-bands, brass-bands, orchestres symphoniques, voire chorales, orchestres à plectres ou orchestres d'accordéons.

Tout cela implique que la CMF joue un rôle de direction et de coordination plus affirmé. Nous allons y travailler et sommes ouverts à toutes les suggestions sur ce dossier.

La saison estivale va revoir l'éclosion de nombreux stages musicaux organisés par nos fédérations : stages de pratique instrumentale ou orchestrale, stages de direction, ces actions font partie de notre politique de formation. Je souhaite donc à tous nos lecteurs, et particulièrement aux jeunes, de bonnes vacances et de belles expériences musicales.



par
Maurice ADAM

Journal de la
Confédération
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion

BP 252 - 75464 Paris Cedex 10
103, bd de Magenta - 75010 Paris
Tél. : 42 82 10 17 - Télécopie : 45 96 06 86



Gérant : M. Adam
Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication : Maurice Adam
Secrétariat de rédaction : Christine Bergna, Laurence Solnais
Abonnement : Christinne Oliva Gil

Abonnement 1 an : France : 150 F. Étranger : 200 F. - Prix au n° : 30 F.
N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.8. Paris 381279637 -
SIRET n° 38127963700015 - APE n° 8607, BPRNP Paris Gare du Nord,
115, bd Magenta, 75010 Paris. N° de compte : 01210143875

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 16847



Signature du contrat CMF Diffusion/Éditions Robert Martin

Paul-Louis Martin pour les Éditions Robert Martin, et Maurice Adam, pour CMF Diffusion, ont signé, dans le cadre du Congrès de Déols, un contrat de reprise en dépôt du fonds CMF-Diffusion, et un contrat de coproduction, avec le projet notamment d'une nouvelle collection, destinée aux sociétés musicales.

A signaler également : la reprise par ces mêmes éditions du fonds Schneider pour orchestres à plectres.

Agenda

13 avril

Le président rencontre M. Bamberger, directeur du département Musique d'Aujourd'hui à la Direction de la Musique et de la Danse.

3 mai

Le président, avec Charles Goetzmann, administrateur de la C.M.F. reçoit Hans Schaad, secrétaire général de la C.I.S.M., pour la préparation du congrès de Paris, en octobre prochain.

4 mai

Le président reçoit Francis Pieters, nouveau collaborateur du Journal de la C.M.F. (rubrique Disques) Conseil d'administration du Comité National de la Musique.

5 mai

Rencontre de travail avec la FNUCMU, autour notamment du dossier Formation Musicale.

18 mai

Le président reçoit Emmanuel Dupuy, journaliste chargé d'une enquête sur la pratique musicale des amateurs, à paraître dans le numéro de septembre du *Monde de la Musique*.

21-22 mai

Le président assiste au premier concours national de batteries-fanfanes U.F.F.-C.M.F. à Mulhouse.

25 mai

Réunion du bureau de la C.M.F.

26 mai

Réunion du conseil d'administration de la C.M.F. Assemblée générale de CMF-Diffusion.

28-29 mai

Le président assiste au Concours National de Musique de Thonon-les-Bains.

2 juin

Réunion du Conseil culturel de la C.M.F.

5 juin

Jack Hurier, 1er Vice-président, représente la CMF au concours national de musique d'Amiens.

12 juin

Le président assiste au Concours National de Besançon.

21 juin

Colloque de la Coordination des Associations Musicales à Paris.

Communiqué

Ouverture des concours pour le recrutement des Professeurs Territoriaux d'Enseignement Artistique

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 8 avril 1994 et conformément aux dispositions du décret n°92-894 du 2 septembre 1992, des concours pour le recrutement des professeurs territoriaux d'enseignement seront ouverts par le Centre national de la fonction publique territoriale en 1994.

Ce concours sera ouvert dans la spécialité Musique et danse pour les disciplines violon, piano, formation musicale, danse classique, ainsi que dans la spécialité Arts plastiques.

Conditions d'accès : pour les concours externes sur titres : posséder le CA. (le texte parle du C.A. de la spécialité -musique et danse- et non de la discipline) Pour les concours internes sur épreuves : avoir trois ans d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année du concours, comme assistant spécialisé ou assistant.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu à compter du 29 novembre 1994.

Le retrait des dossiers de candidature est possible à compter du 16 août 1994 dans toutes les délégations du C.N.F.P.T. Les dossiers d'inscription devront être postés ou déposés au plus tard le 19 septembre 1994, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : C.N.F.P.T. - Siège (service national des concours, filière culturelle), 3, villa Thoréton, 75738 Paris Cédex 15.

Le nombre de postes ouverts pour ce concours fera l'objet d'un avis complémentaire, qui sera publié au Journal Officiel, au plus tard la veille des concours. Les documents d'admission à concourir doivent être obligatoirement établis sur les formulaires délivrés par le C.N.F.P.T. (*extrait du J.O. du 19 mai 1994*)

Renseignement à : C.N.F.P.T. Siège, 3 villa Thoréton, 75738 Paris Cédex 15

A noter

Le Concours d'Excellence aura lieu le 5 février 1995 à Paris, au Conservatoire du X^e arrondissement

Commission

La commission Chant choral en session en Alsace

Renouveler le répertoire, proposer à nos chorales un large choix d'oeuvres adaptées aux possibilités de chacun et de qualité, est une des préoccupations essentielles de la commission de chant choral de la Confédération Musicale de France.

Elle avait choisi, pour y travailler, de tenir une session de travail en Alsace, au Centre du Kleebach, près de Colmar. En effet, le Kleebach, qui abrite le Centre d'Art Polyphonique d'Alsace, dispose également d'un centre de documentation unique en France, qui comprend une parthèque, et une banque de données d'environ 50000 oeuvres chorales.

L'intérêt d'un tel outil est de permettre de sélectionner des oeuvres selon des critères précis : niveau de difficulté, durée, langue des textes, etc..

Les membres de la commissions ont ainsi pu procéder à un recensement très large d'oeuvres, qui servira de base au travail du choix des morceaux de concours.

La commission a également profité de ces journées studieuses pour poursuivre son travail de réflexion sur le chant choral à la C.M.F., sur les moyens de développement de cette discipline, la pédagogie, la formation, le répertoire.



Le programme des concours est d'ores et déjà pensé sur des bases plus larges, tant sur le plan du répertoire, que des difficultés musicales et techniques. A cet égard, la collecte effectuée au Kleebach est extrêmement importante et enrichissante.

Autre objectif immédiat: le travail avec les fédérations régionales, indispensable pour faire le point sur l'ensemble des chorales affiliées, sur les activités et les ressources de chaque fédération. Une réunion sur ce sujet, avec des représentants des fédérations régionales est programmée pour le mois de juillet.

Ces journées ont été ponctuées d'internèdes musicaux avec, notamment, une rencontre transfrontalière de chorales, à Vieux-Brisach sur la rive allemande du Rhin. Ont participé à ces travaux: Robert Combaz, responsable de la commission, Cécile Fournier, Laurence Higelin, Michel Jakobiec, Joseph Muller.

Info CISM

Rencontre internationale d'orchestres à vent sur la place Saint-Pierre à Rome

Dans le cadre de l'année internationale de la famille, la Confédération Italienne des Orchestres à Vent (ANBIMA), en collaboration avec le Vatican, organise le 25 septembre 1994 sur la place Saint Pierre à Rome, un spectacle de musique à vent, avec des participations internationales.

Les organisateurs seraient heureux qu'au côté des nombreuses sociétés musicales italiennes qui seront présentes, prennent place des associations issues des fédérations de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales. Il est prévu que le Saint-Père Jean Paul II s'adresse aux musiciennes et aux musiciens. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants.

Contact : ANBIMA, Carlo Monguzzi, Président - Via Marianna Dionigi 43 - 1 - 00 193 Rome.

AVIS AUX CHEFS DE CHOEUR

Tout le travail de réflexion entrepris cette année par la Commission Chant choral n'a d'intérêt que s'il permet d'associer l'ensemble des acteurs de terrain que nous sommes.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos expériences, proposez-nous les pièces rares de votre répertoire que nous pourrions ne pas connaître, les créations remarquables que vous avez réalisées, les petits chefs d'oeuvre inconnus de voyage lointains, ou glanés lors d'échanges internationaux.

Merci

■ Robert Combaz, responsable de la commission, La Vigne, 75520 Labridoire.



Les Fanfares de France en Alsace

Toutes les fêtes de la musique n'attendent pas le 21 juin. Mulhouse avait pris un peu d'avance cette année ! Avec «les Fanfares de France et d'Ailleurs en Alsace», on a sans doute vécu l'événement musical et populaire de l'année, grâce à un travail de fond et de longue haleine, mené à bien par toute une équipe, sous la direction de Michel Bing. Et la pluie même n'aura pas eu raison de l'enthousiasme et de la joie des participants et du public.

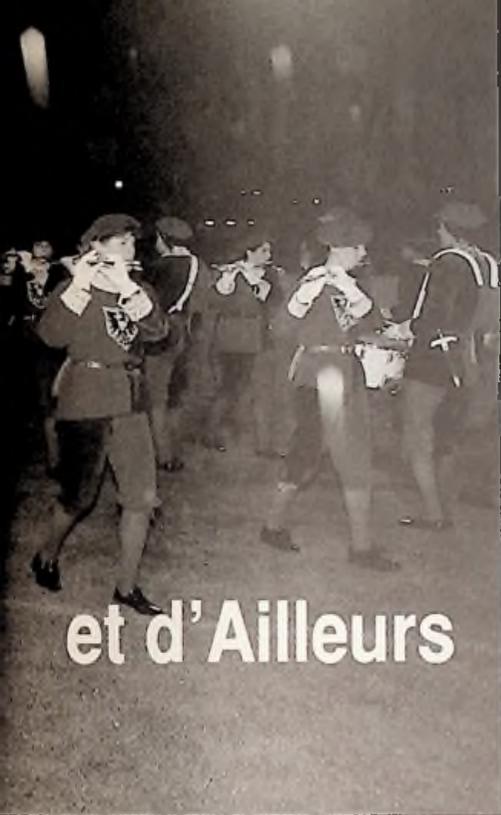
Un travail de préparation et d'organisation de près de deux années a demandé un dynamisme, une ténacité, une imagination à la mesure de l'événement. Michel Bing en a été l'âme en même temps que la cheville ouvrière. Il a su animer et stimuler une équipe remarquable, il a su s'assurer des soutiens, et créer des partenariats actifs avec, notamment, la Ville de Mulhouse et le Conseil Général du Haut-Rhin. En témoignait la présence presque permanente pendant ces deux journées de Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse, et de Jean-Jacques Weber, président du Conseil général du Haut-Rhin, président par ailleurs de la Fédération d'Alsace de la CMF.

Michel Bing est secrétaire général de l'Union des Fanfares de France, président de la Fédération d'Alsace de l'U.F.F., il exerce également des responsabilités dans le cadre de la Fédération d'Alsace et de l'Union départementale du Haut-Rhin de la Confédération Musicale de France. Il n'est donc pas étonnant que cette manifestation nationale ait été placée sous la double égide de la C.M.F. et de l'U.F.F. : une première, et une avance supplémentaire dans une politique d'ouverture et de travail commun voulue par les deux associations.

Un évènement exceptionnel donc, que «Fanfares de France et d'Ailleurs en Alsace». Sous ce titre en effet, un

programme en deux mouvements : le concours national des batteries-fanfars, et un spectacle musical, une grande parade, donnée au Stade de l'III de Mulhouse. Deux manifestations en une seule. Et c'est aux trente-cinq batteries-fanfars que revenait l'honneur de composer l'ouverture de la parade, en un tour de piste effectué en costume régional, accompagné par un orchestre d'harmonie qui interprétait le grand répertoire folklorique des régions de France. Elles avaient été précédées sur le stade par des ensembles musicaux alsaciens : tambours, cavaliers et twirling, Batterie des Grogards...

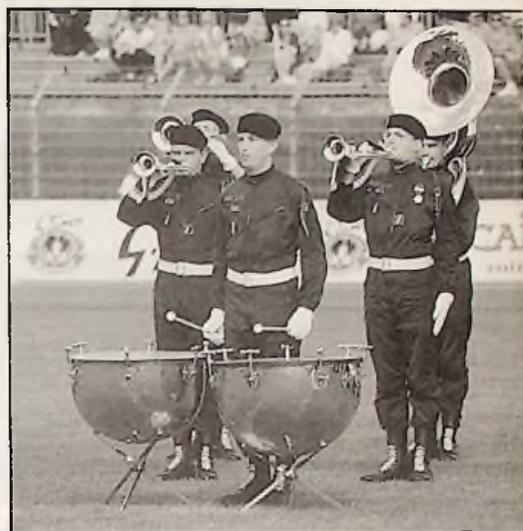
Le spectacle lui-même réunissait des formations très différentes, bien que placées sous le signe de la musique pour batteries-fanfars. Les dix mille spectateurs présents purent voir évoluer ainsi la Musique du 53ème R.I. de Mutzig et la Fanfare du 501ème R.C.C. de Rambouillet, grandes et belles formations militaires classiques ; la Fanfare du 1er Régiment des Spahis de Valence, évoquant le souvenir, sinon la nostalgie, d'épopées coloniales ; les Armourins de Neufchâtel, ensemble de flûtes, fifres et percussions, d'une légèreté et d'une fraîcheur rares ; la Musique des Forces Royales Air du Maroc et la Musique de l'Etat-Major du



et d'Ailleurs

plusieurs membres d'orchestres nationaux, parisiens ou lyonnais, qui avaient tenu à marquer leur attachement à notre mouvement. Des points forts il y en eut : les évolutions impeccables et imperturbables de plusieurs groupes - dont les Armourins de Neufchâtel - sous une pluie battante ; les musiciennes de la Musique des Forces Royales Air du Maroc interprétant «Que votre Alsace est belle», un chant alsacien qui est aussi un hymne régional, en français, puis en alsacien ! Un feu d'artifice de toute beauté pour clôturer la soirée...

A travers cet engagement, à travers ces chants et cette musique, chacun a pu ressentir un sentiment très clair, qui s'appelle la fraternité. Et le prestige des lieux, la qualité des prestations musicales, le déroulement impeccable de la soirée et de sa mise en scène, tout cela



De gauche à droite : la fanfare du 1er régiment des Spahis de Valence, les Armourins de Neufchâtel, le groupe folklorique départemental, la fanfare du 501^e RCC de Rambouillet, la musique des Forces Royales Air du Maroc



Groupe Occidental des Troupes Russes ont été ce soir là des ambassadrices remarquables, et étonnantes de leur pays.

Ceux qui avaient conçu ce spectacle avaient voulu aussi présenter la musique dans toute sa diversité, et les forces vives de l'Alsace musicienne. C'est ainsi qu'on eut le plaisir de voir, et d'entendre, une chorale mixte de 200 chanteurs, un groupe folklorique, un ensemble de tambours et percussions, et un ensemble de cuivres, composé de solistes professionnels alsaciens, dont

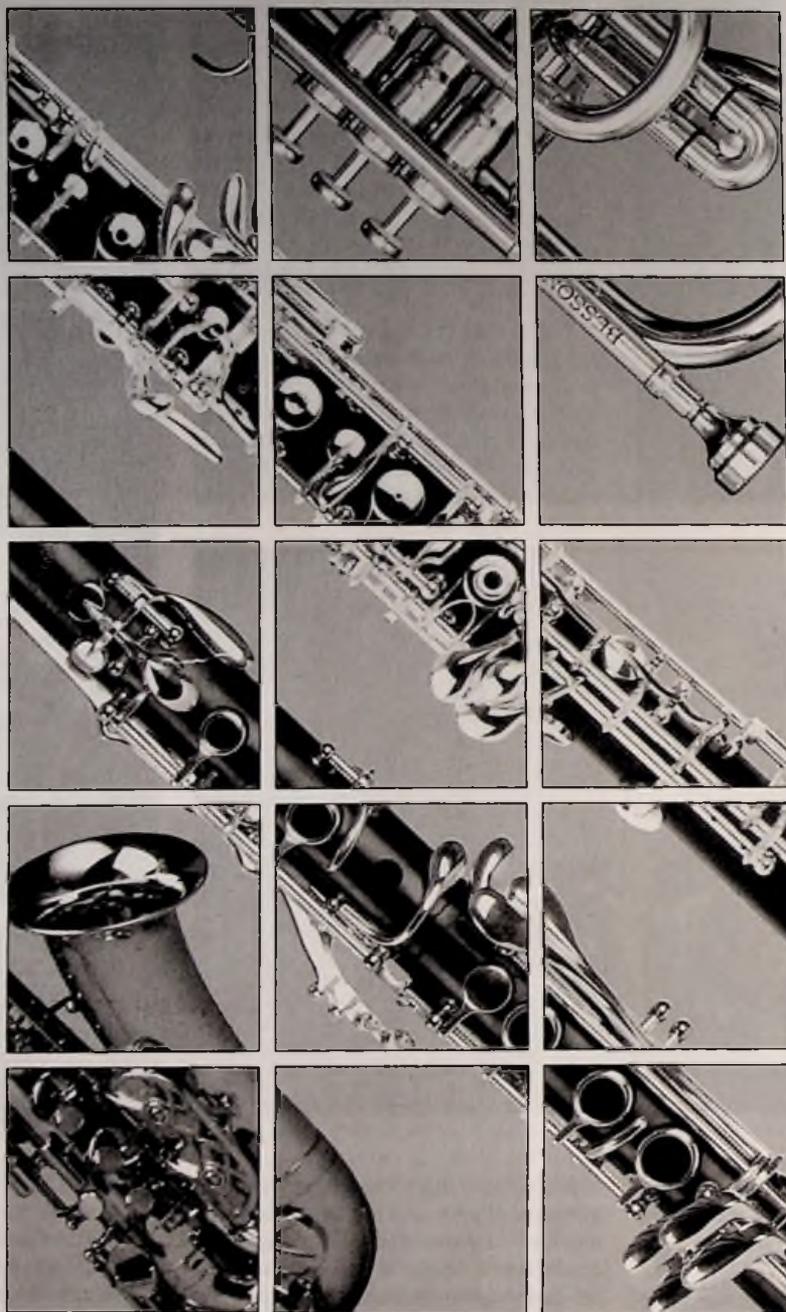
a donné des batteries fanfares une image brillante : celle d'une discipline musicale à part entière, et de qualité, quand on se donne la peine de lui donner la même attention et le même soin qu'à n'importe quel autre genre de musique.

Les organisateurs de «Fanfares de France et d'Ailleurs en Alsace» auront donné aux batteries-fanfares un formidable cadre culturel et artistique. Il faut les en remercier, et espérer que cette initiative devienne un modèle.

J. S.

■ Le concours national UFF-CMF s'est déroulé le dimanche matin dans les meilleures conditions. Trente cinq sociétés étaient en lice. Le palmarès complet sera publié dans un prochain numéro du Journal de la CMF. Mais on peut déjà citer les batteries-fanfares ayant obtenu les meilleurs résultats : Saint Georges d'Espéranche (Challenge), la batterie-fanfare de Petite Rosselle, la batterie-fanfare municipale de Blagnac, la Lyre Issoirienne et la Batterie-fanfare Saint-Michel de Riespach.

BUFFET CRAMPON



L'instrument de tous les succès



5, rue Maurice Berteaux F-78200 Mantes-la-ville Tél. (1) 34 77 57 87 Fax (1) 34 78 79 02

LE TEMPS DES KIOSQUES EST REVENU!



Pendant une semaine du 21 au 29 mai, cinquante quatre communes de France, de Belgique, du Luxembourg et de Suisse ont fait revivre les kiosques à musique. A l'origine, l'idée d'un homme passionné par les kiosques, Jean-Claude Barens, directeur de la Société Euroscène Evénement, une entreprise parisienne qui crée en 1991 l'association «Kiosques en Fête» dans le but de fédérer les villes et villages qui souhaitent faire revivre les kiosques en y organisant des manifestations musicales.

- Jean Claude Barens, comment vous-est venue l'idée de «Kiosques en Fête» ?

Jean Claude Barens - C'était un rêve d'enfant. Mon père faisait partie de trois harmonies et jouait dans les kiosques et moi j'étais en admiration devant cette architecture polygonale. Plus tard le kiosque de mon village est devenu muet, abandonné par les musiciens, et a laissé place à un terrain de jeu privilégié pour les enfants. Aussi, gardant ce souvenir à l'esprit, j'ai décidé en 1991 de créer l'association «Kiosques en Fête». Je crois que ce qui m'a motivé c'est avant tout la volonté de faire en sorte que chaque village qui le souhaite puisse ramener le spectacle au coeur des lieux de vie, sans forcément chercher à retrouver la même ambiance que celle qui y régnait à la fin du siècle dernier.

- Quel soutien «Kiosques en Fête» apporte-t-il aux communes ?

Jean Claude Barens - Euroscène Evé-



nement a mis en place le cadre d'une organisation : «Kiosques en Fête». Son but est d'initier un mouvement général de réhabilitation des kiosques de France. Nous laissons à chaque municipalité toute liberté dans l'organisation de ses manifestations. «Kiosques en Fêtes» apporte son soutien logistique aux villes qui participent à l'opération. Nous assurons une coordination au niveau national, nous nous occupons de la communication avec les médias. On fournit les affiches et un disque compact qui illustre la musique de kiosque

*La guinguette à six sous
de Sète
Orchestre 1900 de Montpellier*

pour les radios. Nous avons enfin un rôle de conseil auprès des petites communes qui souhaitent s'informer sur la façon de passer des contrats avec les artistes. En retour «Kiosques en Fête» demande aux participants d'adhérer à l'association par une convention de partenariat. Une cotisation modeste établie en fonction du nombre d'habitants de la commune est demandée. (550 francs pour les communes de moins de 1 000 habitants).

- Quelles sont les Régions qui participent le plus à «Kiosques en Fête»?

Jean Claude Barens - Essentiellement les Régions du Nord, la Bourgogne, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Nous contactons directement les villes qui disposent d'un kiosque. Certaines communes ont eu parfois quelques réticences vis-à-vis de «Kiosques en Fête» par peur de perdre la maîtrise de leur manifestation. Dans certains cas ce sont directement les formations musicales qui ont fait appel à nous, comme à Bourg-en-Bresse dans l'Ain l'an dernier. Quelques communes ont une véritable passion pour leur kiosque. Il en est ainsi du village de Sommeval dans l'Aube qui compte 220 habitants et qui consacre aux fêtes organisées autour de

A noter

En 1995, «Kiosques en Fête» se déroulera sur une plus longue période allant de mai jusqu'au 14 juillet. Aussi, l'association souhaite que les communes de France et les sociétés musicales qui peuvent animer ces kiosques participent plus encore à cette opération. «Kiosques en Fête» proposera d'ailleurs à ses partenaires plusieurs types de conventions, dont certaines incluront une programmation au label «Kiosques en Fête» qui en garantira la qualité et l'originalité. Aussi, harmonies, fanfares, chorales, big bands et formations musicales diverses, professionnelles ou amateurs, sont invitées à participer à la fête dans le cadre d'une diffusion et d'échanges entre villes et sociétés musicales. Celles-ci peuvent prendre contact avec «Kiosques en Fête» - Euroscène Evénements - 78, avenue des Champs-Élysées 75008 PARIS Tél (1) 43 59 74 09 / (1) 53 76 00 91

son kiosque près de 60.000 francs par an.

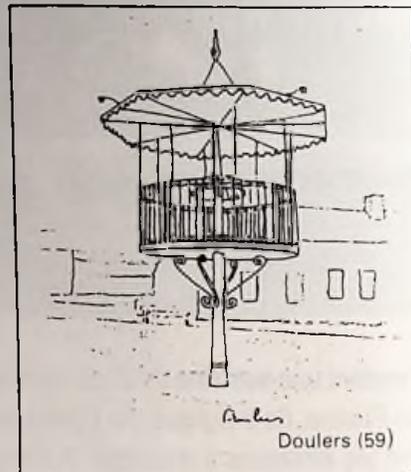
- Quelles étaient les programmations les plus originales proposées cette année ?

Jean Claude Barens - Dans la plupart des villes on retrouve de nombreux concerts donnés par les écoles de musique, les harmonies, chorales, les big bands, les sociétés d'accordéons et autres sociétés musicales. Certaines villes ont fait preuve d'un peu plus d'originalité comme Châtelleraut dans la Vienne qui proposait un programme de musique baroque et une formation de saxophonistes. A Contrexeville dans les Vosges, c'est un groupe folklorique portugais et l'orgue de Barbarie d'Arthur qui ouvraient la Fête. La voix était donnée au chant choral à Clichy-la-Garenne avec l'Ensemble Vocal des Hauts-de-Seine, ou à L'Argentière la Bessée dans les Hautes-Alpes, où une chorale costumée voisinait avec un programme «Rock on the Kiosque» et des danses Bulgares.

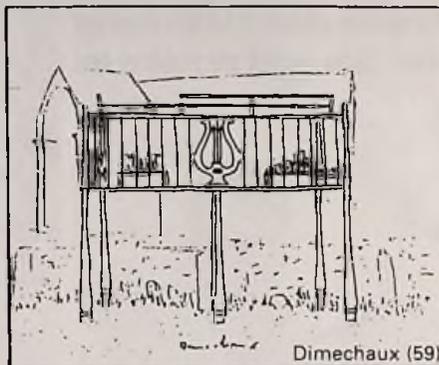
Pour la seule journée du 28 mai, dix sept manifestations ont été proposées à Cousolre dans le Nord : des intermèdes musicaux à la Cornemuse, des valses, des concerts donnés par l'orchestre de l'Union de Cousolre et en final un French Cancan. ■

LE KIOSQUE, UNE HISTOIRE, UNE ÉPOQUE

Le mot kiosque est un nom turc qui signifie le pavillon, à l'origine les pavillons de jardin chinois. C'est au XV^{ème} siècle selon Marie-Claire Mussat, spécialiste de l'histoire des kiosques, qu'apparut le kiosque européen sur les bords du Bosphore. Son implantation en Angleterre puis en France est liée à l'apparition des jardins composés de différentes scènes et parterres, dont le pavillon de jardin. Peu à peu il devient un lieu de rencontres intimes autour de musiciens. Les premiers kiosques français sont des kiosques privés, construits en 1830



Le kiosque à danser : un kiosque original dans le nord de la France. De petite taille le kiosque à danser ne laisse la place qu'à une formation réduite de musiciens et permet aux villageois de danser tout autour de lui.



sous la Monarchie de Juillet. Jusqu'en 1848 tout rassemblement était interdit sur les places publiques. Dès lors que cette interdiction est levée, la construction de kiosques se développe avec l'émergence d'une culture ouvrière et de nouveaux genres musicaux plus libertins qui l'accompagnent. Aux orphéons vocaux succèdent les orphéons instrumentaux. C'est le temps où Wagner s'impose par le kiosque avant de conduire Orphée à l'Opéra. On construit alors davantage de kiosques dans les villes minières du nord de la France. On y trouve parfois de curieux «kiosques à danser» aux formes circulaires ou octogonales comme ceux de Doulers et Dimechaux (59) dont la particularité est d'être surélevés sur un haut-pied unique en fonte, ou par plusieurs supports pour permettre au pu-

blic de disposer du maximum de place pour danser. Les premiers kiosques seront construits en bois, puis en fer et en fonte creuse. Les plus beaux kiosques sont établis sous le second Empire par les mêmes sociétés qui construiront les gares, les ponts, la Tour Eiffel... Ils sont ornés de dentelles de ferronnerie, véritables oeuvres d'art comme celles du Kiosque d'Angers, sans doute l'un des plus beaux kiosques de France.

Puis vient le temps des kiosques en série, les kiosques de quartier de Paris, d'un style beaucoup plus massif. Enfin dans les années 1920, une nouvelle génération de kiosques en béton est construite en province, à Montpellier (1925), Dinard (1927)...

Il existe aujourd'hui entre 350 et 400 kiosques en France, (aucun recense-

ment précis n'a encore été réalisé), certains comme celui de Vichy ont été classés, mais beaucoup sont en ruine quand il n'ont pas été détruits après la première guerre mondiale, et surtout à partir de 1950 avec la construction des parkings. 70% des kiosques restant sont aujourd'hui désaffectés. Cependant depuis 1980, après 30 ans d'immobilisme, une trentaine de villes françaises ont reconstruit, restauré ou construit de toute pièce leur kiosque à l'image des kiosques du second Empire ou en adoptant une architecture moderne. Citons pour exemples les villes de : Nogent-sur-Marne (94), St Quentin dans l'Aisne (02), Toulon (83), Lesquin (59), Salon-de-Provence (13), Châtellerault (86), Montpellier (34), Montsecrét (61), Paris 19ème, Notre Dame de Bondeville (76), Cran Gevrier (74) qui depuis 1992 ont construit un kiosque.

Enfin, indépendamment de «kiosques en Fêtes», de nombreuses manifestations culturelles se développent autour des kiosques comme «Kiosque en Musique» dans la Nièvre, «La Nuit du Kiosque» à Charleville-Mézières, «Kiosque à Musique» à la Voulte en Ardèche, «Les Jeudis du Kiosque» à Gap...

BIBLIOGRAPHIE

- *La Belle époque des Kiosques à Musique* de Marie-Claire Mussat - Edition du May 1992, un ouvrage merveilleusement bien illustré.

- *Les Kiosques à musique* de Nathalie de Harlez de Deulin - collection héritage de Wallonie, Editions du Perron, Fondation du Roi Baudoïn, 1993

- *Kiosques à Musique* de J-L Garnell et A. Jouffray, éditions Angle Vif, 1983

- *Kiosques* de Jean-Marie Allain, Catalogue d'exposition de l'éco-musée de Fourmies-Trélon, 1988

- *Au temps des Kiosques à Musique* de R. Matillat - 17 avenue Jean Gotail, 69540 Irigny, 1988

- *Kiosques à musique en Bourgogne* de Jean Claude Moireau - ASSECARM de Bourgogne, 1992

- *Que sont vos Kiosques Devenus* de T. Boisvert. Histoire des Kiosques à musique en Dordogne et dans le Lot-et Garonne, Catalogue exposition 1990.

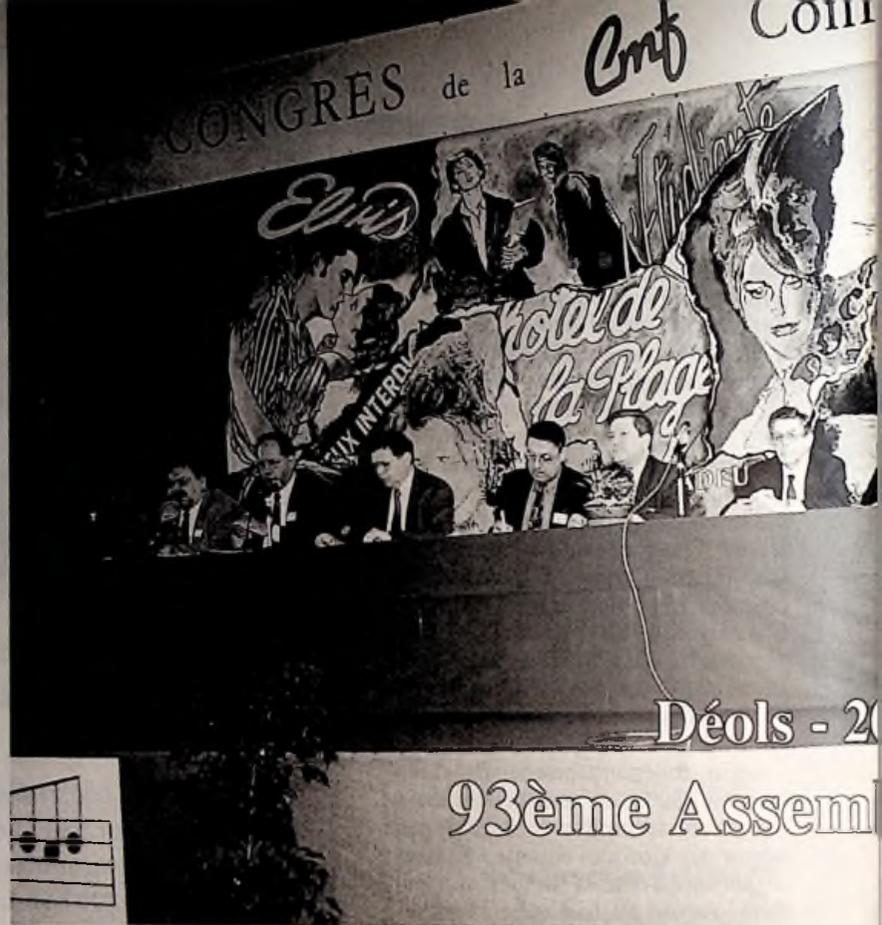


LE KIOSQUE MODERNE, POINT DE CONVERGENCE D'UN NOUVEL URBANISME

Les animations organisées dans le cadre de «Kiosques en Fête» étaient aussi l'occasion de découvrir la vie musicale dans nos Régions. Nous sommes allés à Cran Gevrier en Haute-Savoie, une ville de 16 200 habitants située près du lac d'Annecy, pour y découvrir l'Union Musicale de Cran Gevrier et surtout un kiosque dont la particularité est d'avoir été construit entre 1984 et 1992 dans le cadre d'un projet de développement urbain. Avant 1989, seuls quelques terrains vagues et des bâtiments insalubres siégeaient à l'emplacement du jardin où trône l'actuel kiosque. La construction d'une nouvelle Mairie en 1976 devait être le point de départ d'un projet d'aménagement d'un nouveau centre de vie, le «Centre Ville Chorus», un nom prédestiné pour accueillir un kiosque.

Pour M. Poulet, Maire de la commune et Corine Lahogue, responsable du service Culture, Fête et Cérémonie, il s'agissait de réaliser un lieu culturel convivial accessible à tous. En 1984, on construit le socle en béton du kiosque qui sera réalisé de toutes pièces par les services techniques de la Mairie avec l'aide d'un charpentier. Le 14 juillet 1989, après réalisation de sa charpente, le kiosque est inauguré. Coût de la construction : environ 300 000 francs. Depuis, des immeubles se sont construits tout autour du kiosque, faisant de celui-ci un point de rencontre privilégié pour les habitants du quartier. Cran Gevrier participe à l'opération «Kiosques en Fête» depuis 1992, et par ce biais cherche à faire connaître son kiosque. Depuis, la Ville a décidé de développer des animations autour du kiosque en organisant «Musiques d'été au Kiosque» animation proposée tous les vendredis soirs et où sont invités différents groupes de la région.

Florian Drouet



C'est l'Indre, et Déols, cité-mère de Châteauroux, qui recevaient cette année l'assemblée générale de la Confédération Musicale de France. Un congrès organisé par une de nos fédérations régionales particulièrement active, celle du Centre, sous la houlette de son président, Jack Hurier, premier vice-président de la C.M.F., et de sa secrétaire générale, Véronique Castelain. Il faut aussi remercier la Ville de Déols, son député-maire, Monsieur Michel Blondeau, ainsi que l'équipe des Sapeurs-Pompiers de Déols et son chef Jean-Pierre Geneste, pour la gentillesse et la qualité de leur accueil. Vous lirez ici le reflet des travaux de ce congrès : des rapports et des interventions qui témoignent de la vie de la Confédération Musicale de France, de son action, de la diversité de son travail et de ses préoccupations.



Un congrès C.M.F. au coeur de la France



Ouverture

par **Maurice Adam,**
Président de la C.M.F.

J'ai le plaisir de déclarer ouverte cette 93^{ème} Assemblée Générale Statutaire. Permettez-moi tout d'abord de souhaiter à tous la bienvenue et de saluer les nombreux délégués présents venus de toutes nos régions, même les plus éloignés, je pense en particulier à nos amis de Guadeloupe.

Après Béthune et le Nord Pas de Calais, c'est la région Centre, le département de l'Indre et la cité de Déols - autant dire le coeur de la France - qui nous accueille. Je suis sensible à la présence des personnalités qui nous font l'honneur et le plaisir d'être avec nous ce matin. Je veux remercier tout particulièrement M. Michel Blondeau, député-maire de Déols et Madame Eliane Prevost, maire-adjoint chargée des Affaires culturelles, avec qui nous avons eu d'excellents contacts et qui ont bien voulu mettre à notre disposition les équipements indispensables à l'organisation de ce Congrès. Déols est une cité soucieuse de son développement économique. Mais, vous avez compris, Monsieur le Maire, qu'il ne peut y avoir de développement économique et social harmonieux sans une vie culturelle et associative riche. En ce sens, votre travail d'élu est exemplaire.

Je tiens à remercier également la batterie-fanfare des sapeurs-pompiers de Déols que dirige Monsieur Jean-Pierre Geneste, et qui apporte toute son aide à l'organisation et au bon déroulement de ce congrès. Merci également à la Fédération Musicale de l'Indre et à son Président Monsieur Gérard Borgeais qui s'est beaucoup investi dans la préparation de ces journées.

Je veux rendre un hommage tout particulier à Jack Hurier, Président de la Fédération Musicale de la Région Centre, premier vice-président de la C.M.F., dont nous apprécions tous la compétence, le dynamisme et le dévouement. Je joins à cet hommage sa collaboratrice, Véronique Castelain, secrétaire générale de la Fédération musicale de la Région Centre, véritable cheville ouvrière de tout le travail qui a été réalisé pour cette assemblée générale.

Je voudrais rappeler le souvenir de tous les responsables et musiciens disparus depuis notre dernier congrès. Je pense particulièrement à Monsieur Armand Goyet, président de notre Fédération régionale des Pays de Loire qui nous a quittés au début de cette année. En leur mémoire, je vous demande

d'observer un moment de recueillement.

Après la réactualisation de nos statuts, qui a été approuvée par le ministère de l'Intérieur, l'ensemble des fédérations régionales, sous l'égide de la C.M.F., doit mener une politique active. Notre devoir est d'accepter et d'accompagner l'évolution de notre vie musicale. Mais nous devons aussi y participer. Tous nos efforts doivent porter, dans ce contexte, sur la formation des jeunes et celle de nos cadres, chefs et animateurs. Nous devons également développer notre politique culturelle, notamment sur le plan du travail sur les répertoires. C'est ce à quoi nos différentes commissions ont commencé à s'employer, et nous aurons l'occasion d'y revenir pendant ce congrès.

Les concours nationaux de musique prennent un essor tout particulier : cette année le nombre de concours organisés s'est accru, le nombre de sociétés inscrites également. Cependant, un effort doit encore être accompli dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la répartition géographique et chronologique des concours. Cette année également, et pour la première fois, un concours destiné exclusivement aux sociétés musicales classées en division d'Honneur aura lieu à Amiens le 3 juillet prochain, sous l'égide de la C.M.F., de la Fédération régionale de Picardie et de la Fédération musicale de la Somme, et à l'occasion de la création de la Fondation Charles Jay, dont on sait quel travail il a accompli en faveur de notre mouvement. Par ailleurs, une autre première aura lieu à Mulhouse lors du week-end de la Pentecôte : un concours national destiné aux batteries-fanfaires et aux fanfares, organisé sous

la double égide de l'Union des Fanfares de France et de la Confédération Musicale de France. Sur ce dossier des concours aussi nous reviendrons pendant nos travaux.

Aujourd'hui, et on l'a bien noté à l'occasion du dernier colloque que nous avons organisé, nos ministères de tutelle - celui de la Culture et celui de la Jeunesse et des Sports - sont très attentifs aux activités et aux projets de la Confédération Musicale de France. A l'heure où le dossier de l'aménagement du territoire est une préoccupation essentielle des pouvoirs publics et des élus, je pense que nous avons dans ce domaine une carte à jouer, grâce à notre implantation sur l'ensemble du territoire.

La politique que nous devons adopter aujourd'hui est mise en place et sera développée grâce à une équipe solidaire et dévouée. Aussi, permettez-moi d'adresser toute ma gratitude aux administrateurs de la C.M.F., aux membres du conseil culturel, aux responsables et aux membres de nos commissions techniques qui travaillent avec assiduité et compétence. Je remercie également notre service administratif que dirige avec gentillesse Madame Ginette Grouesy, sans oublier le service du journal dont les efforts portant sur son contenu et sa présentation font l'unanimité.

Chers amis, il n'y a aucune raison de désespérer de l'avenir. Aujourd'hui, nous avons non seulement un rôle culturel mais aussi un rôle social à jouer. Il faut qu'ensemble nous maintenions et développons dans nos villes et dans nos villages le mouvement de la pratique musicale des amateurs, nos sociétés et nos écoles qui ont leur rôle à jouer dans la vie de tous nos concitoyens.





Intervention de Jack Hurler, 1^{er} vice-président de la CMF

Tout d'abord, je voudrais vous dire le grand plaisir que j'éprouve, ainsi que tous les membres de ma fédération, à vous accueillir à ce grand rassemblement national qui a lieu, cette année, en région Centre, et plus précisément à Déols, grâce à Monsieur le Député Maire dont je suis heureux de saluer la présence.

Je tiens à ce que vous sachiez combien je suis conscient de cet honneur, et combien je suis attaché à la Confédération Musicale de France.

Celle-ci revêt pour moi, et pour nous tous, une importance essentielle. Elle renforce les liens étroits qui unissent nos sociétés et écoles de musique, et révèle le rôle fondamental que vous avez vocation de jouer, pour le bon fonctionnement de ces écoles et sociétés.

Il m'apparaît souhaitable que soit mieux connue l'activité que nous développons dans ces domaines et en faveur de l'essor de la musique amateur - cet amateurisme souvent mal ressenti par certains professionnels, qui pourtant, sans nos associations, pourraient, si la vie associative se dégradait, très vite se retrouver sans situation.

Voilà pourquoi la Confédération Musicale de France doit rester le lien le plus précieux entre nos sociétés et écoles. Elle doit être un monument solide, avec ses valeurs, sa solidarité, sa volonté, sa liberté d'entreprendre.

Si le monde de la musique et de l'enseignement musical bouge et subit une évolution certaine, nous nous devons de suivre cette évolution.

L'activité que nous développons dans ce domaine, parfois bien difficile, se doit d'être mieux connue, et la promotion de vos fédérations ne

peut se faire que par l'acquisition du savoir sous toutes ses formes, par le travail réalisé au sein des écoles et sociétés musicales.

Les sociétés musicales auxquelles appartiennent nos jeunes sont un modèle de la vie associative, cette vie associative que nous devons défendre fermement, sous peine de voir disparaître un tissu social et culturel, et, par cela, s'éteindre les formations musicales qui participent à part entière à la vie de nos communes. Il faut prendre conscience de ce que représente la vie associative dans le contexte culturel, économique et social du pays. L'amateur, le bénévole, sont une richesse pour la nation, et représentent une force considérable.

J'espère qu'au cours de ce congrès nous parlerons surtout musique, et que les nuances seront bien respectées. Nous aurons sûrement des crescendos allant jusqu'aux triple forte, mais je suis sûr que la coda sera graciozo et se terminera sur un accord parfait et pianissimo.



Intervention de Michel Blondeau, député-maire de Déols

La définition nous dit que «la musique est l'art de conjuguer les sons d'une manière agréable à l'oreille et intelligente à l'esprit». J'y ajouterai, pour ma part, qu'elle est aussi le langage du coeur et de la raison. Tout au long des travaux de ce 93^e congrès de la Confédération Musicale de France, vous allez, Mesdames et Messieurs, qui avez décidé - et je vous en remercie - de vous réunir à Déols, participer à une réflexion dont l'esprit et la finalité sont orientés vers un objectif commun pour que vive la musique.

Déols vous a déjà été présenté avec beaucoup de talent par les orateurs qui m'ont précédé. Mais

je voudrais vous redire que cette ville dont je suis très fier est la troisième cité du département de l'Indre, qu'elle a 10219 habitants, qu'elle est vraiment aujourd'hui, à travers son maire, très heureuse d'accueillir celles et ceux qui président aux destinées de la Confédération Musicale de France et de tout ce que la France possède de richesses musicales à travers votre action. Je sais, pour ma part ce que représente la charge d'une confédération nationale, pour avoir présidé une grande fédération associative regroupant 110 associations départementales. Et je me sens en communion avec vos responsables nationaux, lorsqu'arrive le grand jour du congrès annuel.

En tant que maire de cette cité millénaire, je vous accueille avec beaucoup de plaisir et je souhaite que vos travaux se déroulent dans la sérénité et l'harmonie sans laquelle l'oeuvre ne pourrait être achevée. Certes, l'accord parfait n'est pas du ressort des hommes, mais il relève de la force de leur esprit, dont la musique est la forme la plus subtile et la plus pure. Rythme, mesure, justesse, tempo, unisson, nuances, voilà des disciplines auxquelles les musiciens que vous êtes, sont rodés et aguerris. Voilà aussi des mots dont il serait bon qu'un plus grand nombre d'hommes et de femmes, de par le vaste monde, essaient de comprendre mieux le sens et la valeur. La musique, j'en suis convaincu, est une école unique de rigueur et de passion. Puissent ceux qui la pratiquent le comprendre, le vivre pleinement, et surtout transmettre le message.

Ce goût pour la musique, les arts et l'expression artistique populaire, Déols le développe à travers la vie associative, et en fait un véritable axe de sa politique de communication et de rayonnement. Il est vrai que la fibre particulière que j'ai pour la vie associative a certainement guidé mes décisions dès mon arrivée à la tête de cette municipalité. Dès l'âge de 17 ans, je créais ma première association et, avant d'entrer en politique en 1989, j'ai passé toute ma vie au service de la vie associative, et je dois dire que c'est un monde que je n'oublierai jamais, et que j'aiderai toujours, de toutes mes forces. A l'origine de cette vocation, sans aucun doute, la batterie-fanfare des Sapeurs-Pompiers de Déols occupe une place tout à fait exceptionnelle, sous la direction efficace d'un homme de grande qualité, Jean-Pierre Geneste. Avec ses 35 exécutants, elle anime les fêtes locales et régionales et porte fort honorablement les couleurs de notre ville. Leur casque à plumet est devenu célèbre et ils savent tout le bien que je pense d'eux. Ils ont voulu ce congrès à Déols, ils se sont donné beaucoup de mal pour le réussir, leur foi et leur courage méritent que leur maire les conforte.

A n'en pas douter, cette approche musicale a renforcé, chez les Déolois, un goût particulièrement fort pour l'expression musicale sous toutes ses formes. C'est ainsi que se sont créées à

Déols une école d'accordéons, une école de musique de batterie-fanfare, une chorale d'adultes, un groupe rock. De très nombreux Déolois fréquentent l'Ecole Nationale de Musique de Châteauroux que dirige Monsieur Camille Verdier.

Chaque année, pour les fêtes de fin d'année, la municipalité offre à la population un concert donné par un grand orchestre symphonique. Cette année était donné *Bastien et Bastienne* de Mozart, interprété par l'Ensemble Tempo Primo dirigé par le jeune chef Christophe Millet, professeur au Conservatoire de Châteauroux.

C'est donc au coeur d'une cité qui a fait de la musique son étoile idéale que votre 93e congrès tient séance. Je voudrais enfin pour terminer, brosser en quelques mots le cadre historique et économique de cette ville et du département au sein duquel elle est appelée à jouer un rôle de tout premier plan. Cité-mère de Châteauroux puisqu'elle fut fondée bien avant la période gallo-romaine, Déols a trouvé son apogée au XIIe siècle avec l'édification de l'Abbaye Notre-Dame, plus vaste, dit-on, que celle de Cluny, et dont la beauté architecturale est connue de l'ensemble du monde roman.

Après cette gloire dont on peut encore admirer les vestiges, Déols s'est assoupie à l'ombre de Châteauroux qui est devenue, avec l'Empire, la première ville de l'Indre. Aujourd'hui, la cité Déoloise est en train de devenir le pôle économique majeur de l'agglomération castelroussine, forte de ses 75000 habitants. La zone nord de la ville réunit en effet trois atouts majeurs : elle est desservie par l'échangeur de l'autoroute A20, par l'aéroport Marcel Dassault, et par l'embranchement ferroviaire de la ligne Paris-Toulouse. Elle forme ainsi une zone logistique multimodale de toute première importance, et offre à l'activité industrielle un espace de 600 hectares. Cette zone est appelée à devenir la porte de l'agglomération castelroussine et nous portons en elle nos espérances d'avenir, dans une période où chacun doit se battre pour préparer des lendemains que nous espérons meilleurs.

Après de multiples rénovations, nous avons voulu faire de Déols une ville accueillante, où il fait bon vivre, faciliter la convivialité, soigner l'environnement, permettre une vie plus facile aux bénévoles qui animent la vie associative : autant de paris que nous espérons gagner.

J'espère que ces quelques jours passés à Déols vous en convaincront. En tout cas, aux côtés de nos musiciens nous avons mis toute notre volonté et notre coeur dans un accueil que nous avons voulu chaleureux et amical. Si par bonheur vous repartiez dimanche dans vos régions avec ce jugement sur votre séjour, nous serions vraiment ravis et récompensés. En attendant, je vous souhaite un travail fructueux pour que vive la musique et vivent les musiciens.



Intervention de Gérard Borgeais, président de la fédération musicale de l'Indre

Au nom de la F.S.M.I., je vous remercie d'avoir bien voulu venir en Berry, dans l'Indre, et plus précisément à Déols, pour y tenir les instances du 93^e congrès de la C.M.F.. Vous le devez à Jack Hurier, 1^{er} vice-président de la C.M.F. qui, l'année dernière, a jeté son dévolu sur cette ville. Naturellement, il fallait que Déols accepte d'assurer la lourde charge de travail et les dépenses qu'un tel rassemblement implique nécessairement, et dont la complexité et l'importance ne se révèlent qu'au fur et à mesure de l'approche de l'événement.

C'est pourquoi j'exprime notre gratitude à M. Michel Blondeau, député-maire de Déols, pour avoir souscrit sans hésitation à la proposition qui lui était faite, de même qu'à Mme Prévost, maire-adjoint, qui a participé à nos nombreuses réunions et nous a secourus toutes les fois que nous étions en perdition. J'adresse nos remerciements au personnel du secrétariat de la mairie pour sa gentillesse et sa disponibilité à notre égard, aux membres des services techniques et des ateliers et à leur chef M. Depienne pour leur savoir-faire, à Mme Carpentier, directrice du Syndicat d'initiative, qui a organisé les excursions.

J'ai vu travailler M. Jean-Pierre Geneste, président de l'Amicale de la Fanfare et des Sapeurs-Pompiers de Déols et toute son équipe. Ils ont pensé à tout : les banderoles, les décorations, l'installation des salles, les chambres à retenir,

les repas à composer, votre accueil à prévoir, les déplacements quotidiens à organiser. Ils ont pensé à tous et à chacun.

Tout cela a nécessité beaucoup d'énergie. Monsieur le Maire, vous avez su insuffler à vos compatriotes votre volonté de prouver que Déols est bien la 3^{ème} ville du département de l'Indre, de faire revivre si possible ses splendeurs d'antan dont les restes de l'abbatiale bénédictine attestent la magnificence. Des vestiges néolithiques et gallo-romains établissent l'ancienneté de Déols. C'est beaucoup plus tard, en 937 de notre ère, que le seigneur Raoul de Déols fit construire non loin de là, dans un endroit plus facile à défendre, un château appelé le Château Raoul et à l'ombre de ce château, une nouvelle ville s'est développée, Châteauroux qui est une déformation de Château Raoul. Déols est donc la génitrice de Châteauroux, mais la mère, je crois, s'était un peu engourdie aux côtés de sa fille. Vous avez décidé, Monsieur le Maire, de la réveiller et de la stimuler. C'est la raison, Mesdames et Messieurs, de votre présence ici. Permettez-moi, Monsieur le Maire, de vous en féliciter, vous et tous les Déolois. Je dois aussi faire l'éloge de Mme Véronique Castelain, secrétaire général de la F.M.R.C. pour la façon dont elle sait agrémente les choses, à la fois avec art et fantaisie. Je salue la rigueur administrative et la gestion budgétaire du Congrès de M. André Guillemain, du département du Cher, qui n'a pas hésité à s'arracher aux délices de Printemps de Bourges pour être avec nous.

J'adresse enfin nos remerciements pour leur participation financière au Conseil régional de la région Centre et à son président M. Maurice Dousset, au Conseil général d'Eure-et-Loir, département dont est issu Jack Hurier, ce qui prouve l'importance des relations humaines, au Conseil général de l'Indre, dont M. Daniel Bernardet est le président et M. Michel Blondeau l'un des vice-présidents, à la direction générale de la Sacem d'Orléans, au Crédit agricole de Bourges, et à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, nous ont aidés ou s'apprentent encore à le faire. La présence des exposants rehausse l'éclat de cette importante manifestation. Les réalisations qu'ils nous présentent, les perfectionnements, les créations, les nouveautés qu'ils montrent permettent à tous les musiciens de progresser et de rester dans la ligne du temps présent.

Je voudrais encore dire un mot à nos amis de la Région Nord-Pas-de-Calais qui nous ont prêtés la banderole que vous voyez au-dessus de nos têtes. Nous avons copié l'organisation générale du Congrès, remplaçant leurs excursions par nos excursions, les sites du Nord par ceux du Berry. [...] J'ai dit ce que je voulais dire. Je vous souhaite à tous un bon congrès, un bon séjour en Berry et je vous remercie de m'avoir écouté.

Gilbert Birgen, secrétaire général de l'Union Grand-Duc Adolphe du Luxembourg

Permettez-moi d'adresser mon sincère remerciement à la Confédération Musicale de France pour son invitation à participer à ce congrès. Notre président Henri Schumacher, que vous connaissez, regrette vivement de ne pouvoir être présent aujourd'hui. Veuillez donc, Monsieur le Président, accepter toutes ses excuses. Pierre Schartz, vice-président de l'Union Grand-Duc Adolphe, et moi-même, secrétaire général, sommes heureux d'être avec vous.

Tout d'abord, je voudrais vous présenter notre fédération, en quelques mots. L'Union Grand Duc Adolphe est la fédération nationale de musique du Luxembourg, sous le haut patronage de LL.AA.R.R. le Grand Duc et la Grande Duchesse. C'est ainsi que nous représentons les sociétés musicales, chorales, folkloriques, à plectres, big-bands, brass-bands, orchestres symphoniques... Il va sans dire que cet ensemble de sociétés nécessite, de la part de notre fédération, un engagement total.

Aujourd'hui, pour l'ensemble du territoire et de ses 400 000 habitants, nous regroupons 316 sociétés et environ 17 000 adhérents. Notre école de musique est représentée dans 92 localités, avec plus de 3000 élèves. De plus, au sein de la fédération, nous avons une société mutuelle dont 290 sociétés sont membres, et qui propose plusieurs produits d'assurances. Notre siège social, à Luxembourg, est mis à notre disposition par l'Etat, et emploie six personnes à temps complet et quatre personnes à temps partiel.

Depuis toujours, nous entretenons d'excellentes relations avec la Confédération Musicale de France et avec les fédérations françaises frontalières, le Luxembourg étant un pays francophone et francophile. Nous nous sommes d'ailleurs souvent basés, pour nos règlements, sur les principes bien élaborés de la C.M.F. C'est ainsi que, actuellement, des groupes de travail composés de membres issus de différentes fédérations voisines - françaises, belges, allemandes - ont tenu des assises portant sur une harmonisation des règlements de concours. Une prochaine réunion sur ce sujet aura lieu en septembre, en Belgique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le langage de la musique n'a pas de frontières. Nous sommes heureux de trouver en vous des amis et des partenaires. Œuvrons ensemble pour la bonne cause. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un plein succès, pour votre congrès.



Jean Chauvin, vice-président de l'Association nationale des délégués départementaux à la Musique et à la Danse (A.N.D.D.M.D)

Je tiens à vous remercier de m'accueillir ici, pour vous délivrer le message de sympathie de l'A.N.D.D.M.D. Les associations départementales de développement de la musique et de la danse, que vous connaissez sous les différents sigles ADDIM, ADIAM, ADDM... sont les outils des conseils généraux pour le développement musical et chorégraphique dans les départements. Leur première mission est d'être des lieux de concertation. A ce titre, vous êtes, dans chaque département, l'un de nos premiers partenaires. Les sociétés musicales sont les piliers essentiels de la pratique amateur en France et je dirais aussi, d'une grande partie de l'enseignement musical. Aucun délégué départemental ne peut ignorer que sans l'activité de vos sociétés musicales, l'activité culturelle et musicale dans nos communes aurait disparu. De cela nous vous remercions. Et à partir de cette histoire, nous cherchons à travailler ensemble. Le tiens à vous assurer que tous les délégués départementaux sont naturellement extrêmement attentifs à vos problèmes et totalement impliqués dans votre développement.

Je sais bien que cette concertation peut s'accompagner parfois, ici et là, de quelques divergences. C'est heureux et à titre personnel je me méfie beaucoup des consensus dans le domaine culturel. Cela permet d'alimenter un débat générateur d'idées nouvelles et de nouvelles actions de coopération.

Ce débat, l'ANDDMD a souhaité le porter au niveau national, avec la Confédération Musicale de France. C'est pourquoi j'ai rencontré le président Maurice Adam. Et j'espère que dans les mois et les années à venir, la coopération qui est déjà effective au niveau départemental trouvera un prolongement au niveau national, pour le bien de la musique dans ce pays. Je vous remercie.



Interventions des personnalités invitées

*De gauche à droite : Gilbert Birgen, Jean Guelpa,
Pierre Moulin, Pierre Henry, Jean Chauvin.*

Pierre Henry, président du Comité National de la Musique

Je tiens à vous remercier d'avoir associé le Comité National de la Musique à vos travaux. Le Comité National de la Musique réunit actuellement trente-sept organisations, et la Confédération Musicale de France y représente un des secteurs essentiels aujourd'hui, la musique vivante.

Cette musique vivante, à l'heure où l'on parle des autoroutes de l'information, va être de plus en plus importante, et votre action de plus en plus indispensable pour le développement et la protection de nos patrimoines musicaux et culturels. En effet, ces autoroutes de l'information pourront véhiculer des programmes que nous ne connaissons pas, et que nous ne maîtriserons peut-être pas. Or, l'éducation musicale d'une part, et la musique vivante d'autre part, permettront de développer et de protéger nos patrimoines musicaux.

C'est dire l'importance que le Comité National de la Musique attache à l'action de la Confédération Musicale de France.

Il faut que vous sachiez que le Comité National de la Musique a pour objectif de donner de l'ampleur à vos réflexions et à votre action, en les publiant, en les diffusant auprès du gouvernement français, de la commission européenne de Bruxelles, et à notre association-mère, le Comité International de la Musique-UNESCO. Nous disposons donc d'une palette qui nous permet de transmettre vos réflexions et de faire connaître votre action. C'est ainsi que nous pourrions parvenir à des résultats positifs.



Jean Guelpa, vice-président de la FNAPEC

La FNAPEC, Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves de Conservatoire, a, au centre de ses préoccupations, la formation musicale et la pratique amateur. Nous partageons cela avec la Confédération Musicale de France. C'est pourquoi je voudrais remercier la C.M.F. et son président, de nous avoir invités à participer aux travaux de ce congrès. Je vous souhaite un bon congrès.

Pierre Moulin, directeur régional de la SACEM

Je voudrais vous présenter les cordiales salutations des auteurs et compositeurs qui composent et administrent la SACEM. Tout ce qui touche à la pratique musicale des amateurs revêt une importance particulière pour nous. Or, la C.M.F. participe grandement à l'éclosion de la culture musicale dans ce pays. Au nom de tous les membres de la SACEM, je vous souhaite un très bon congrès, et vous remercie de ce que vous faites pour la musique.



**Alain Goze,
délégué général
de la FNACEM**

Je suis venu vous apporter aujourd'hui le salut et le témoignage de la FNACEM.

Témoignage en faveur de l'action de la Confédération Musicale de France, et de ses sociétés musicales. La démultiplication de ces sociétés musicales a permis le développement de ce réseau de l'éducation populaire en

France. Je crois même pouvoir dire que la Confédération Musicale de France doit être l'une des plus anciennes de nos grandes associations nationales d'éducation populaire.

Je voudrais simplement susciter des réflexions, sur deux plans. D'abord sur l'action que la Confédération Musicale de France et la FNACEM peuvent mener aujourd'hui. Nous pouvons essayer de nous interroger, à l'heure de la décentralisation, sur ce que pourrait être l'irrigation culturelle dans notre pays, avec ce que j'appelle le volet social de cette irrigation. Que ce soit au niveau du Comité National de la Musique, ou de la Coordination des Associations Musicales, nous essayons d'analyser ensemble les situations, de comprendre l'environnement dans lequel nous évoluons, environnement difficile, complexe, dans lequel nous essayons de diffuser l'éducation musicale et de valoriser la pratique et l'expression musicales, comme un moyen de communication privilégié pour l'homme dans la société. Je crois que nous avons à nous interroger aujourd'hui sur la place et le rôle de nos associations musicales dans cette irrigation culturelle. Nous devons aussi interpeller nos partenaires, sur la conception que nous avons, les uns et les autres, sur l'organisation de la société, demain. Car il me semble que nous vivons aujourd'hui un certain nombre de dérives, qui peuvent être dangereuses, pour la cohésion sociale, dès lors que les élus souhaiteraient développer une relation directe entre l'élu et le citoyen, en supprimant ce qu'on appelle les corps intermédiaires. Je crois que dans toute démocratie, la fonction et le rôle de ces corps intermédiaires est indispensable, qu'il s'agisse de corps intermédiaires culturels et musicaux - pour ce qui nous concerne - ou d'autres, à vocation sociale ou éducative.

L'autre point de réflexion que je voudrais susciter, en tant que président du Conseil National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP), porte sur le concept d'éducation populaire. Et je pense que la Confédération Musicale de France pourrait également réfléchir sur l'éducation populaire : ce qu'elle a représenté autrefois, ce qu'elle est aujourd'hui,

malgré les modes qui voudraient qu'on ne parle plus d'éducation populaire car on trouve cela un peu «ringard» ou vieillissant... Moi j'affirme que l'éducation populaire se vit au quotidien, dans notre réalité, et sur le plan musical bien sûr. Et nous devons réfléchir à la façon dont nous pouvons donner à l'éducation populaire une nouvelle légitimité, avec un moyen d'expression, la musique, langage universel. A cet effet, nous pouvons nous rappeler qu'en Europe, pas très loin d'ici, se déroulent des événements qui ne peuvent pas nous laisser indifférents. Comme musiciens, nous ne devons pas oublier les images que la télévision a retransmis à l'époque des fêtes de fin d'année : le concert avec Barbara Hendricks. Ceci témoignait que grâce à la musique, il y avait encore une flamme d'espérance qui brillait à Sarajevo. Comme musiciens, comme citoyens, nous devons porter très haut ce concept de l'éducation populaire qui valorise notamment l'éducation à la paix.

**Jean-Pierre Seguin,
Président de la FNUCMU**

Je suis très heureux d'être une nouvelle fois avec vous aujourd'hui. Comme vous le savez, depuis deux ans que j'occupe les fonctions de président de la FNUCMU, j'ai fait en sorte que ma fédération renoue



des dialogues avec l'ensemble du monde musical et chorégraphique français, et prolonge, bien évidemment, les liens qui existaient avec la Confédération Musicale de France.

Je suis très heureux de constater la bonne santé et la vitalité de la C.M.F.. Comme je vous l'ai dit, j'ai fait en sorte de renforcer les liens qui nous unissent, parce que nos objectifs sont communs. Dans la période difficile que nous traversons, il est nécessaire que toutes les forces s'associent pour le bien-être des usagers, et des élèves, et pour tous ceux qui, après avoir fini leurs études musicales, souhaitent se regrouper au sein d'ensembles d'amateurs.

C'est pourquoi le président de la C.M.F. et moi-même nous sommes rencontrés à plusieurs reprises. Et vous savez sans doute déjà qu'à eu lieu, le 3 mars dernier, une rencontre entre des délégués des deux associations avec l'objectif d'étudier, entre autres, le rapprochement entre nos programmes de formation musicale. Je pense que nous parviendrons ensemble, par la concertation, à des résultats positifs. C'est ce que nous souhaitons, les uns et les autres.

Assemblée Générale Statutaire

RAPPORT MORAL

**Intervention de Daniel Chopinez,
secrétaire général de la C.M.F.**



Réunis à Déols à l'occasion du 93^e Congrès de la Confédération Musicale de France, il n'est pas inopportun de déclarer d'emblée que cette année constitue une étape importante dans l'évolution de notre association. Tous les moyens permettant cette avancée ont été mis en oeuvre.

La concrétisation de beaucoup de nos projets est imminente, cela ne signifie pas qu'il faille relâcher nos efforts, bien au contraire, il appartient, aujourd'hui plus qu'hier, aux responsables nationaux et régionaux de faire preuve de dynamisme et d'ambition pour que progressivement nos sociétés acquièrent définitivement le label qu'elles méritent.

Les progrès réalisés ces dernières années ont été le fruit d'un travail important auquel tous les membres de notre Confédération ont activement participé. Il convient d'y associer Monsieur Armand Goyet qui était président de la Fédération musicale des Pays de Loire et qui nous a quittés prématurément cette année. C'est avec beaucoup de conviction et de compétence qu'il a animé sa Fédération. Comme le Président Maurice Adam, je vous invite à avoir une pensée à son intention, ainsi qu'à l'intention de celles et ceux, responsables et musiciens qui jusqu'au dernier moment de leur vie, se sont dévoués pour la cause de la musique.

C'est à l'invitation de la Fédération musicale de la région Centre que nous avons le plaisir de nous retrouver dans cette ville de Déols. La région Centre, coeur géographique de la France, mais aussi par son patrimoine, coeur culturel et artistique, était naturellement vouée à recevoir un Congrès comme le nôtre. Je souhaite que les lieux qui nous entourent inspirent nos travaux et nous permettent de progresser plus encore dans nos ambitions.

Permettez-moi, en votre nom, de remercier nos hôtes, le comité et le bureau de la Fédération

musicale de la région du Centre, au travers de son président, notre ami et 1^{er} vice-président de la CMF, Jack Hurier ; je ne vous ferai pas l'injure de vous le présenter, l'activité qu'il déploie à la CMF comme dans sa fédération en fait une personnalité connue et reconnue du monde musical. Son efficacité, sa présence et son amitié nous sont précieuses. L'accueil dont nous bénéficions à Déols est, à n'en pas douter, le témoignage de la considération dont il est l'objet. Tout a été mis en oeuvre pour que notre congrès se passe dans les meilleures conditions. Je tiens à exprimer à Monsieur Michel Blondeau, député-maire de Déols, ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs toute notre gratitude.

L'organisation et la réussite de ce congrès, c'est aussi grâce au travail remarquablement effectué tout au long de l'année par l'ensemble du personnel administratif de la CMF. Je tiens à vous le présenter et je vous remercie de le saluer comme il le mérite. La direction du secrétariat administratif est assumée par Ginette Grouesy. Responsable adjoint du bureau : Jean Spenlehauer; service de la comptabilité : Manuela Croisy; service des assurances : Isabelle Poncel; service des abonnements : Christinne Oliva Gil; secrétariat de rédaction : Christine Bergna et Laurence Solnais, service de la bibliothèque et des récompenses : Françoise Ancion. Ont également participé au travail du bureau jusqu'au 16 avril, deux objecteurs de conscience, Hervé Noury et Philippe Brugeilles.

Je tiens à remercier plus particulièrement Isabelle Poncel et Jean Spenlehauer pour l'aide qu'ils m'ont apportée pour la rédaction de ce rapport moral.

Je vous invite à prendre connaissance de la vie de la CMF tout au long de l'année écoulée et je vous remercie par avance de bien vouloir m'accorder toute votre attention.

VIE ADMINISTRATIVE DE LA CMF

La première réunion du bureau de la Confédération Musicale de France a eu lieu le 6 mai 1993. Ce bureau a été élu pour trois années consécutives. La première réunion du nouveau Conseil d'Administration a eu lieu le jeudi 27 mai 1993. Je vous rappelle qu'au dernier congrès Guy Meissonier de la fédération Ile de France a été remplacé par Mario Monti et Jean Julien de la fédération de Bourgogne par André Sastre. D'autre part, en cours d'année, Monsieur Yvan Souptès, président de la fédération musicale de Midi-Pyrénées, a présenté, pour raisons de santé, sa démission pour tous ses mandats. Sa fédération

a proposé M. Benhamou pour lui succéder au Conseil d'Administration de la CMF. C'est M. Claude Haffner qui est devenu président de la fédération musicale de Midi-Pyrénées. D'autre part, M. Michel Bellanger a remplacé M. Armand Goyet à la tête de la fédération des Pays de Loire.

Au cours de la réunion du 27 mai, il a été procédé à la désignation des membres du C.A. dans les Associations Nationales. Le Conseil d'Administration a tenu sa deuxième réunion le 30 septembre 1993 à Mâcon au siège des Editions Martin, sur invitation de leur président directeur général Paul-Louis Martin. Les deux dernières réunions ont eu lieu les 16 décembre 1993 et 10 mars 1994.

ACTION CULTURELLE DE LA CMF

● Le conseil culturel

Au cours de l'année, l'organisation de l'action culturelle a été sensiblement modifiée. La Commission Culturelle devient Conseil Culturel. Responsable : André Petit. Membres : Madame Ida Gotkovsky, MM. René Castelain, Désiré Dondeyne, Philippe Dulat, Maurice Faillenot, Jack Hurier, Serge Lancen et Henri-René Pollin.

Le Conseil Culturel s'est réuni les : 17 juin, 14 octobre 1993 et 25 février 1994. Au cours de ces réunions, les membres du Conseil Culturel ont abordé plusieurs dossiers tels que :

. *la formation Musicale* : les problèmes rencontrés dans l'organisation des examens, en particulier à l'égard de la gestion du temps.

. *le Concours d'Excellence* : le choix de la date, les oeuvres imposées, les traits d'orchestre.

. *les concours de musique* : l'organisation, la réinstauration éventuelle des épreuves de déchiffrement, l'échelonnement des concours sur une plus longue période, la révision du règlement des concours.

. *le D.A.D.S.M.* : il est envisagé de créer 3 niveaux.

● Les commissions techniques

C'est au cours d'une réunion qui s'est tenue le 5 juillet 1993 qu'ont été constituées les commissions de la CMF. A la tête de chaque commission siège un responsable entouré de collaborateurs, tous spécialistes de la discipline. Les responsables de commissions sont désignés pour 3 années successives.

Responsables de commissions par discipline : Orchestres d'harmonie : Alin Delmotte; formation musicale : Jack Hurier; plectres : Mario Monti; Big band - Brass band : Michel Pierrot; musique de chambre, petits ensembles : Henri René Pollin; Fanfares : Pierre Vuillemin; Musiques traditionnelles : André Sastre; batteries-fanfares : André Trémine; Accordéons : Claudine Aucher; Chorales : Robert Combaz.

Les responsables de l'ensemble des commissions se sont réunis le 24 mars 1994 pour faire la synthèse de leurs observations lors de réunions par discipline qui ont eu lieu au cours des semaines précédentes.

● Les commissions instrumentales

Elles ont eu lieu au mois de septembre 1993 simultanément à la CMF et à la FNUCMU.

● Concours d'excellence

Il s'est déroulé le dimanche 6 février au Conservatoire du Xe arrondissement. Le Directeur André Guilbert avait mis à la disposition de la CMF les salles utiles pour le déroulement des épreuves. 50 candidats représentant 16 fédérations régionales ont subi les épreuves. Il a été décerné : 4 prix d'Excellence, 7 certificats de Formation Musicale, 1 certificat de flûte à l'unanimité, 8 certificats d'instruments.

● Concours nationaux de musique

Au cours de cette année, il a été organisé 11 concours. Ils se sont déroulés à Agen, Tonneins (Aquitaine), Savonnières (Centre), Bouzonville (Lorraine), Tarbes (Midi-Pyrénées), Dunkerque - Lomme (Nord-Pas-de-Calais), Fontenay-le-Comte (Pays de la Loire), Gezaincourt (Picardie), Oyonnax - Fontaine (Rhône Alpes). 227 sociétés musicales y ont participé, ce qui représente une moyenne de 21 sociétés par concours. Ce chiffre correspond à la moyenne des participations aux concours des années précédentes. Type des concours et nombre de sociétés y participant : orchestres d'harmonie (109), batteries-fanfares (82), fanfares (2), Chorales (20), orchestres d'accordéons (11), orchestres à plectres (2), big-Band (1).

Récompenses : 18 sociétés sont passées de la 3ème à la 2ème division, 20 de la 2ème à la 1ère division, 13 ont accédé à la division Supérieure, 5 sociétés à la division d'Excellence, 8 sociétés ont été classées en division d'Honneur. Ont obtenu le grand prix d'Honneur : l'orchestre d'harmonie de Saint Pol sur Mer, sa batterie-fanfare Formation C et sa batterie-fanfare Formation H; la batterie-fanfare Amicale Trompettes de Fontaines sur Saône, la batterie-fanfare l'Alerte de la Tour du Pin, la batterie-fanfare de Villers Cotterets, l'Accordéon Club de Verdun, l'orchestre d'accordéons J. Dolanc de Freyning-Merlebach.

A noter, le précieux travail effectué par notre ami Michel Brisse, président de la Somme, concernant l'analyse statistique qu'il a fait sur l'ensemble des concours nationaux.

● Réunion CMF/FNUCMU

Les responsables des deux associations se sont retrouvés le jeudi 3 mars 1994 au siège de la

CMF. A l'ordre du jour : les commissions annuelles de choix de morceaux et la composition des commissions, les dates de publication des épreuves, le texte politique commun, le problème de l'appellation des degrés, la place respective des deux organisations dans leurs publications, la formation musicale. Cette rencontre s'est révélée utile et constructive.

● Réunion avec les chefs de musiques militaires

Cette réunion s'est tenue le 7 octobre 1993 au siège de la CMF. Elle avait pour but de renforcer les liens entre les sociétés musicales civiles et les formations musicales militaires et d'améliorer le recrutement des appelés du contingent au sein des musiques militaires. Y ont participé : des membres du Conseil d'Administration de la CMF, des chefs de musiques militaires de l'Armée de l'Air, de la Marine, de la Gendarmerie et de la Direction centrale du Service National.

Le Lieutenant Colonel Raucoules a suggéré la rédaction et la mise en place d'une fiche d'information, et d'une feuille individuelle de renseignements qui seraient rédigées en commun par la CMF et le Conservatoire militaire de Musique. Maurice Adam a proposé d'instaurer un questionnaire d'évaluation des jeunes musiciens et s'est engagé à insister auprès de ceux-ci afin qu'ils se déclarent musiciens lors de leur passage au centre de sélection.

● Divers

- **médailles** : 3094 médailles ont été vendues en 1993.

- **assurances** : 435 dossiers ont été soumis à la Cie AXA Assurances, dont 337 dossiers ont été réglés pour un montant de 783 335.23 francs

Parmi les 435 dossiers : 20 dossiers refusés et 5 dossiers sans suite.

● Colloque «la CMF et la décentralisation»

Le 17 décembre 1993, les responsables de la Confédération Musicale de France, représentant toutes les fédérations se sont réunis au Palais du Luxembourg pour y tenir leur troisième Assemblée Générale Extraordinaire. Le thème de ce colloque était «la Confédération Musicale de France et la Décentralisation».

Dans son discours d'ouverture, le président Maurice ADAM a insisté sur la nécessité d'assurer la crédibilité de l'Association, condition indispensable à l'établissement de partenariats fructueux. C'est déjà dans cet esprit qu'avait été décidé la tenue des colloques précédents.

Le Ministère de la Culture et le Ministère de Jeunesse et Sports ont été sollicités afin que des aides supplémentaires permettent de soutenir les fédérations régionales dans leurs actions; ce processus d'aide devant être remplacé par

un véritable partenariat entre la CMF, les fédérations régionales, et les Ministères de tutelle.

Un échange de vues a eu lieu sur les différents problèmes de formation à la Confédération Musicale de France : la formation musicale, la formation des animateurs et des directeurs, le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales.

La matinée s'est terminée par une intervention de M. Etienne Madranges, représentant de Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre de Jeunesse et Sports. A ce dernier, Maurice Adam, dans son discours de bienvenue, a rappelé l'importance de notre mouvement associatif et son agrément par le Ministère; il a évoqué les nombreux stages musicaux organisés par les fédérations, et la collaboration qui s'établit régulièrement avec les inspecteurs régionaux et départementaux. La CMF est très sensible à l'intérêt manifesté par le ministère de Jeunesse et Sports, elle souhaite qu'un nouvel élan soit donné aux relations entre les 2 instances. Dans son intervention, M. Madranges a tenu à saluer le travail de la CMF, l'action exemplaire qui consiste à allier le travail des amateurs et celui des professionnels. Il a rappelé que les directions régionales et départementales de Jeunesse et Sports sont au service et à l'écoute du monde associatif.

Le colloque s'est poursuivi l'après midi avec les interventions successives de M. René Regnault, Sénateur des Côtes d'Armor et vice-président de l'Association des Maires de France et de la Danse. A M. Regnault, Maurice Adam a tenu à évoquer le rôle éminemment important de la vie musicale dans le cadre de l'aménagement du territoire et du monde rural, la volonté d'améliorer la formation des animateurs, l'existence du D.A.D.S.M., label de qualité reconnu à terme comme diplôme d'état. Maurice Adam a souhaité une rencontre avec la commission culturelle de l'Association des Maires de France, avec l'espoir de pouvoir établir un partenariat qui contribuera à un enrichissement de nos communes sur le plan culturel et humain.

M. Regnault a souligné l'importance du développement musical au cours de ces dernières années et a conscience que l'accès de la musique doit être permis à toutes les couches de la population. A son avis, l'Etat doit assumer un certain nombre de responsabilités notamment dans le domaine de la formation. Il rappelle l'engagement des collectivités locales sans qui la vie musicale en général serait réduite à peu de choses. L'aménagement du territoire ne peut se faire sans développement culturel. Par ailleurs, la société devra trouver les moyens de parvenir au droit à l'activité pour tous. Cela implique la diminution du temps de travail et l'accroissement du temps réservé aux autres activités. La culture permet-

tra de gérer ce temps libre ; ce sera aussi un réservoir d'emplois.

Il sera nécessaire de reconnaître les qualifications acquises, le diplôme que propose la CMF lui semble rentrer dans ce créneau; une rencontre entre la CMF et la commission culturelle de l'Association des Maires de France permettant de rapprocher les analyses et les perspectives de chacun en vue d'apporter des solutions.

Après avoir présenté les excuses de Monsieur Jacques Toubon, Ministre de la Culture et précisé à l'intention de M. Stéphane Martin, directeur de la Musique et de la Danse, les différentes orientations de la CMF rappelant par ailleurs qu'une délégation avait été reçue en audience au Ministère, le président donnait la parole à Monsieur Stéphane Martin.

Conscient de la vitalité de la CMF, et de l'importance de ses actions sur tout le territoire, il a annoncé que la Direction de la Musique augmenterait de façon significative la subvention qu'elle verse à la CMF. Il a insisté sur l'importance du rôle de la CMF pour la promotion des répertoires actuels, mais aussi sur la dimension pédagogique de la pratique associative de la musique, faisant état de la formation civique qu'elle représente pour les jeunes, ce à quoi l'Etat ne peut rester indifférent. Il propose un partenariat entre l'Etat et la CMF qui s'intégrerait dans la politique globale de l'aménagement culturel du terri-

toire, en particulier dans le cadre du FIC (Fonds d'Intervention Culturel) créée cette année par M. Toubon. Enfin, il précise que l'aide à la formation des cadres de la CMF est une priorité pour le Ministère. Il a demandé au service de la Direction de la Musique d'élaborer le texte qui fera du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales de la CMF un diplôme d'Etat.

Les perspectives concrètes et prometteuses qui ont été tracées confirment le rôle de la CMF dans notre pays et sa place dans la société et la vie culturelle d'aujourd'hui.

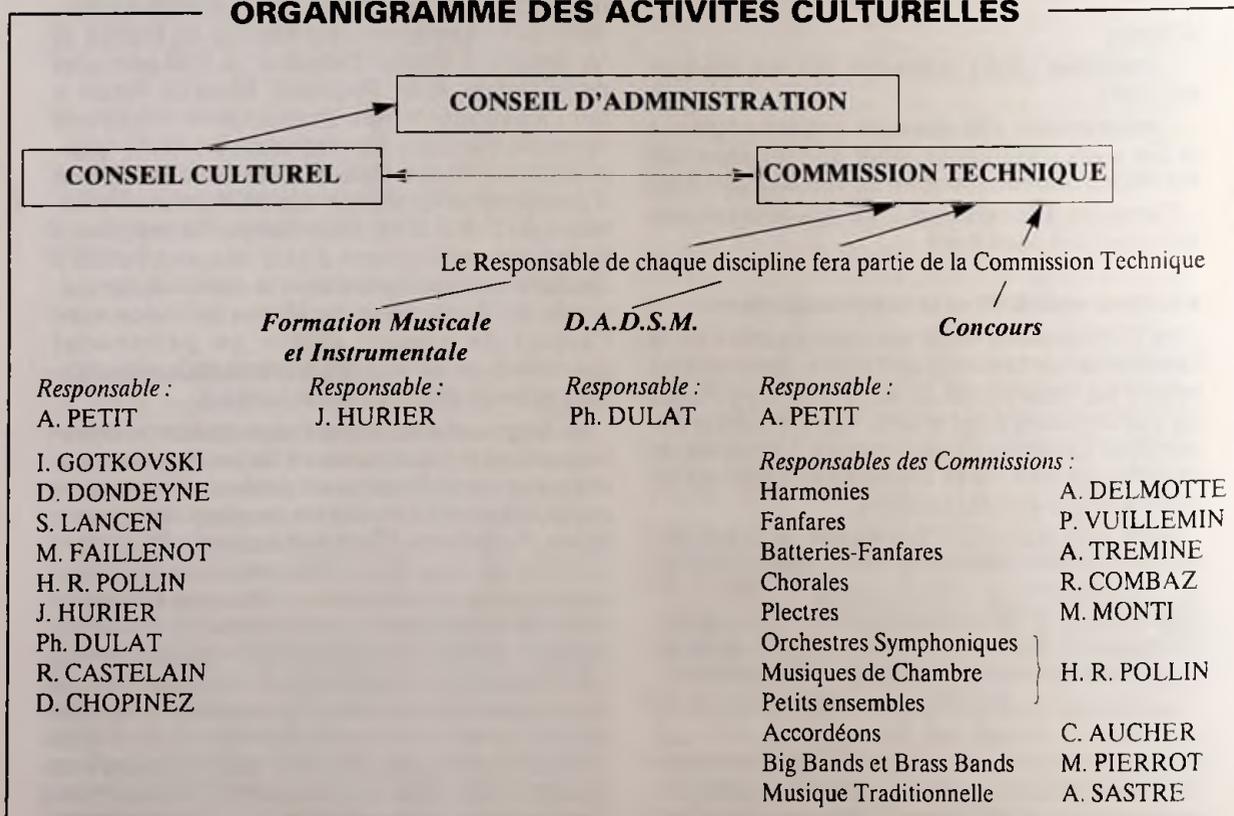
Conclusion

Ce rapport moral dont je viens d'effectuer la lecture, était le 93ème dans la chronologie. C'est dire, si les relais ont été nombreux jusqu'à aujourd'hui. Au fil des années, de nouvelles étapes ont été franchies, elles furent le fait d'hommes et de femmes convaincus de la nécessité de développer ce patrimoine. Héritiers momentanés, nous nous devons de le faire fructifier.

Les circonstances actuelles donnent à la Confédération Musicale de France une dimension sociale et économique qui en fait un partenaire privilégié des pouvoirs publics.

Sachons exploiter cette opportunité pour donner à notre grande association sa véritable dimension culturelle et lui permettre ainsi de relever les défis qui se profilent déjà à l'horizon.

ORGANIGRAMME DES ACTIVITÉS CULTURELLES



RAPPORT D'ACTION CULTURELLE



Intervention de André Petit, responsable de l'Action culturelle

Il m'incombe, en qualité de responsable du Conseil Culturel de la Confédération Musicale de France, de vous présenter le compte rendu culturel, tâche difficile, puisque chaque activité a un responsable propre. Celui-ci a animé un atelier et vous rendra compte du travail effectué.

Notre ami Daniel Chopinez, secrétaire général, vous a tenu informé par son brillant rapport moral, des différentes réunions des commissions techniques, ainsi que des résultats du concours d'excellence et des concours de sociétés. Je ne reviendrai pas sur ce calendrier des activités, mais me bornerai simplement à apporter, pour les chapitres les plus importants, quelques commentaires et réflexions.

La C.M.F. n'est pas uniquement une grande confédération des orchestres d'harmonies, mais

l'association de la pratique musicale collective des amateurs. Son action dans notre pays est très importante. Son effectif de 600 000 musiciens et élèves est en dessous de la réalité, ce qui donne à ses dirigeants une grande responsabilité.

L'activité qui concerne toutes les sociétés, quel que soit leur genre, est l'enseignement et la formation. L'engouement d'un public de plus en plus nombreux sur le plan national pour la pratique musicale a transformé, en moins de quinze ans, le paysage culturel en donnant une place prépondérante à l'enseignement musical. Cette transformation s'est particulièrement accélérée ces dernières années. C'est un véritable brassage d'idées, avec sa part de remise en question, un ensemble de réflexions, qui pourraient permettre à la pratique artistique d'être plus imaginative, créative; à condition toutefois que l'ensemble de ce nouveau système éducatif ne réduise pas l'enseignement à des principes ou des règles, à condition de l'interpréter comme un moyen de mieux rapprocher l'enseignement musical et l'art.

Il est indispensable que l'enseignement soit de qualité, que nos écoles et sociétés musicales soient organisées afin d'apporter les connaissances nécessaires à la pratique musicale, avec des animateurs capables de bien conseiller, de bien former. Il est indispensable de permettre aux enfants de s'exprimer, par leur originalité : Ravel ne copiait pas Wagner. Imaginer un éveil musical basé sur l'émotion, respecter l'inspiration des enfants et préserver, par là, leur identité.

Le programme de formation musicale et les textes d'examens que propose la C.M.F. répondent à toutes ces exigences. En ce qui concerne un programme unique C.M.F. - FNUCMU pour la formation musicale, une étude est actuellement en cours mais nous devons être vigilants, pour les écoles et sociétés des petites communes, où l'enseignement est plus difficile à prodiguer. Pour les examens instrumentaux, la collaboration avec la FNUCMU fonctionne bien. Il existe encore des erreurs, ou des choses critiquables, mais nous avons beaucoup avancé. La tâche de nos commissions est difficile. Mais elles remplissent bien leur mission.

La formation continue des chefs sur trois niveaux, avec le DADSM, est très bien. La C.M.F. peut se féliciter du projet de la Direction de la Musique de créer un Diplôme d'Etat pour nos chefs de musique. C'est d'ailleurs la reconnaissance de tout le travail effectué depuis plusieurs années. Mais, le principal est la formation de tous nos chefs de musique, surtout pour ceux qui ont la charge des petites sociétés. Nous devons les conseiller, en particulier pour le choix des répertoires, qui doivent être motivants et enrichissants pour les musiciens, mais aussi pour

le public afin que nos salles de concerts soient bien remplies.

Beaucoup de candidats qui suivent nos stages n'iront pas jusqu'au DADSM, mais le principal est qu'ils progressent par la formation. Et ce qu'ils auront appris sera bénéfique pour les sociétés musicales. C'est là, je crois, la tâche principale de la C.M.F.

Pour cette formation, il est indispensable que les harmonies-écoles, soutenues par l'Etat, soient gérées par nos fédérations régionales. Autrefois, il a été reproché que la préparation au DADSM soit effectuée à Paris. Il serait souhaitable aujourd'hui que six centres, répartis sur tout le territoire, assurent cette préparation. Il est indispensable que la formation de nos dirigeants soit de qualité et que ces derniers puissent progresser.

Mais l'action essentielle de la C.M.F. concerne les sociétés musicales. L'enseignement a indiscutablement progressé, mais beaucoup d'élèves abandonnent en cours d'études. Dans ma fédération, près de 3000 élèves se présentent chaque année aux examens, 5 seulement atteignent le degré de fin d'études. Pour les instruments, les élèves commencent la musique très jeunes, de plus en plus jeunes, avec une majorité de filles. Beaucoup choisissent l'apprentissage du piano, instrument le plus joué dans notre pays. Les bois connaissent aussi une assez bonne demande. En revanche, la chute intervient dans l'apprentissage des cuivres, en particulier les cors et les tubas. Ce dernier instrument n'est pas enseigné dans toutes les écoles de musique. Comment peut-on former un ensemble de cuivres ou un orchestre d'harmonie sans tuba ? C'est un problème qui me préoccupe beaucoup pour l'avenir de nos ensembles. Aussi je pense que la C.M.F. doit intervenir en faveur de l'apprentissage de ces instruments. Ne disons pas que le tuba n'intéresse pas les jeunes : partout où une classe existe, avec un bon enseignant, les élèves y sont nombreux.

Nos chorales sont de plus en plus nombreuses en France et nos écoles de musique devraient toutes avoir au moins une chorale, afin que tous les élèves puissent y participer. La voix est un instrument privilégié et un support de choix pour de nombreuses activités mélodiques, polyphoniques, et même rythmiques. Quel que soit l'âge, le travail de la voix est à la fois un exercice physique et intellectuel, grâce auquel chacun peut espérer trouver un bien-être particulièrement utile dans le stress de la vie actuelle. Le plaisir du chant peut se ressentir très vite, sans demander nécessairement une grande maîtrise technique. Il serait très bénéfique de favoriser l'éclosion de nouvelles chorales, structures peu coûteuses et faciles à organiser. Il serait souhaitable aussi que nos chorales soient davantage soutenues par tous les pouvoirs publics, notamment pour l'achat

de partitions, qui constitue une dépense importante. Cela permettrait de limiter les photocopies.

En ce qui concerne les orchestres d'accordéons, je souhaiterais que, dans les concours, on voit davantage d'accordéons et moins de synthétiseurs.

Dans un autre domaine, nous pouvons nous réjouir du rapprochement entre la C.M.F. et l'Union des Fanfares de France, en particulier pour l'organisation des concours. Il reste encore beaucoup à faire, ne serait-ce que pour l'unification des règlements de concours.

Puisque j'en suis à ce chapitre des concours, je regrette que trop peu de sociétés, de tous genres, y participent. D'après l'excellent rapport de Michel Brisse, que je félicite, 666 sociétés musicales se sont présentées dans un concours de 1989 à 1993, ce qui fait une moyenne de 133 sociétés par an. La première raison est, sans aucun doute, financière. Mais il y a aussi une mauvaise répartition des lieux de concours sur tout le territoire. Une meilleure organisation, qui éviterait les manifestations pénibles supportées par les musiciens, lors des festivals et défilés, serait également souhaitable. Il conviendrait que les concours soient organisés par les fédérations et non pas par des municipalités ou des comités des fêtes qui voient davantage le caractère d'animation d'un concours, que son aspect culturel et artistique. Là encore, les ressources financières font souvent défaut.

Il me reste à parler du répertoire. Sur le plan du patrimoine, on peut noter que trop d'oeuvres anciennes tombent dans l'oubli. Je citerai entre autres Massenet, ou Delibes... C'est une mission de nos orchestres d'harmonie de les jouer, et de les transmettre. Parallèlement, il faut aussi faire découvrir le répertoire des musiques d'aujourd'hui, qui sont motivantes et intéressantes. Il existe beaucoup d'oeuvres contemporaines bien adaptées. Il ne faut pas oublier non plus la bonne musique légère.

La C.M.F. poursuit bien sa mission. Elle est très active et peut envisager l'avenir avec confiance, malgré tous les problèmes qu'elle peut rencontrer. Le paysage musical français a évolué. On parle de six millions de musiciens en France. L'Allemagne en possède plus de huit millions, la Grande Bretagne entre six et sept millions. Nous avons donc encore du chemin à parcourir, avec optimisme, avec confiance et avec beaucoup de foi. Nous devons tenir une place prépondérante dans l'Europe de demain, en faveur de la pratique musicale des amateurs.

Je terminerai en adressant tous mes remerciements à la magnifique équipe qui travaille avec beaucoup de compétence à l'action culturelle de la C.M.F. pour le bien de toutes nos sociétés musicales.



Intervention de Marcel Lorieau, trésorier de la CMF

RAPPORT FINANCIER

Les chiffres que je vais vous présenter opèrent la synthèse des produits et des charges de l'année 1993.

Cette année, le compte de résultat se traduit par un léger excédent de 682,15 F qui peut s'analyser ainsi : (tableau 1).

Le résultat d'exploitation tient compte, quant à lui, de différentes reprises sur des provisions constituées antérieurement pour un montant de 140.000,00 F soit : (tableau 2)

Par ailleurs nous avons constitué différentes provisions (tableau 3), chiffres auxquels il convient de rajouter la dotation aux amortissements sur immobilisations soit : 154 569,62 F.

Analyse du compte de résultat

Le compte de résultat peut se présenter en résumé comme suit (tableau 4).

La faiblesse du résultat tient surtout au fait de l'importance des provisions pour risques et charges, 432.000,00 F, alors que l'an passé elles n'étaient que de 140.000,00 F.

La bonne gestion de la trésorerie nous a procuré un résultat financier de 211.838,08 contre 190.036,10 en 1992.

| | | |
|----------|---------------------------|-------------------|
| 1 | . Résultat d'exploitation | -185 288,70 |
| | . Résultat financier | 211 838,08 |
| | . Résultat exceptionnel | <u>-25 867,23</u> |
| | | 682,15 |

| | | |
|----------|--|------------|
| 2 | . Provision pour frais d'Assemblée Générale..... | 90 000,00 |
| | . Provision pour grosses réparations..... | 50 000,00 |
| | | 140 000,00 |

| | | |
|----------|--|------------------|
| 3 | . Provision pour grosses réparations..... | 70 000,00 |
| | . Provision pour honoraires cabinet d'audit..... | 30 000,00 |
| | . Provision pour frais d'Assemblée Générale..... | 90 000,00 |
| | . Provision pour actions de formation | <u>42 000,00</u> |
| | | 432 000,00 |

| | | | |
|----------|---|--------------|----------------------------|
| 4 | . Total des produits d'exploitation | A | <u>2 810 969,46</u> |
| | . Variation de stock | | -1 415,97 |
| | . Achat matières et autres approvisionnements | | 181 154,10 |
| | . Autres achats et charges externes | | 1 085 557,30 |
| | . Impôts et taxes | | 106 785,77 |
| | . Charges de personnel | | 1 030 746,88 |
| | . Dotation d'exploitation | | 588 369,62 |
| | . Autres charges d'exploitation | | 5 060,46 |
| | . Charges d'exploitation | B | <u>2 996 258,16</u> |
| | Résultat d'exploitation | (A-B) | -185 288,70 |
| | . Produits financiers | | 216564,89 |
| | . Charges financières | | <u>- 4726,81</u> |
| | Résultat financier | | 211 838,08 |
| | Résultat courant | | <u>26 549,38</u> |
| | . Produits exceptionnels | | 852,32 |
| | . Charges exceptionnelles | | <u>-26719,55</u> |
| | Résultat exceptionnel | | -25 867,23 |
| | RESULTAT | | 682,15 |

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Conseil d'Administration

PRESIDENT

M. Maurice Adam
«L'Eden»,
2, rue Paul Verlaine
73100 AIX LES BAINS
Tél. : 79.35.05.91

PREMIER VICE-PRESIDENT

M. Jack Hurier
9, rue du Feu de St Jean
28190 CHUISNES
Tél. : 37.23.78.17
ou 37.23.35.65 (prof.)
37.23.22.83

VICE-PRESIDENTS

M. Paul Courtial
23, avenue des Faurys
83260 LA CRAU
Tél. : 94.72.64.80(Prof.)
94.66.74.55 (Privé)

M. Philippe Fournier
19, rue d'Antin
59000 LILLE
Tél. 20.57.91.39/21.25.
68.49/21.07.01.18.

M. Daniel Chopinez
22, rue Thiers
88000 EPINAL
Tél. : 29.35.55.37

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

M. Gérard Scheid
Hôtel de Ville
25110 BAUME LES
DAMES
Tél. : 81.84.07.13

TRESORIER

M. Marcel Lorieau
128, bld d'Angleterre
85000 LA ROCHE s/ YON
Tél. : 51.05.59.43

TRESORIER ADJOINT

M. Conrad Rodriguez
6, rue Jean Bigot
63500 ISSOIRE
Tél. : 73.89.48.20

MEMBRES

M. Raoul Benhamou
3, rue Michelet
32000 AUCH

M. Roger Cardot
Rue du Marché Vieux
23110 EVAUX LES BAINS
Tél. : 73.90.92.18

M. Thierry Clairon

5, rue des Acacias
35600 REDON
Tél. : 99.71.11.99 (Prof.)
99.71.05.53 (Privé)

M. Bernard Courtis

Rue du 11 novembre
80270 AIRAINES
Tél. : 22.29.47.52

M. Jean-Claude Fondriest

67, avenue Jean Jaurès
47000 AGEN
Tél. : 53.96.16.83

M. Charles Goetzmann

44, Grand'Rue
67660 BETSCHDORF
Tél. : 88.54.44.41 (prof.)
88.54.43.25 (privé)

M. Marcel Hélène

42, route de Montmorillo
86300 CHAUVIGNY
Tél. : 49.46.32.93

M. Claude Linon

14 Lotissement Costebelle
34290 LIEURAN LES
BEZIERS
Tél. : 67.36.38.12

M. Mario Monti

3, rue du Bel Air
95870 BEZONS
34 10 26 79

M. Philippe Morand

34, avenue du 8 mai
95400 VILLIERS LE BEL
Tél. : 47.44.12.26 (prof.)
34.29.16.32 (privé)

M. André Petit

100ter, Boulevard Herbet
Fournet
14100 LISIEUX
Tél. : 31.62.35.29 (prof.)
31.62.18.47 (privé)

M. Michel Pierrot

29, grande rue
51400 LES PETITES
LOGES
Tél. : 26.03.94.27

M. Henri-René Pollin

7, rue Jeanne d'Arc
76420 BIHOREL
Tél. : 35.60.56.42

M. André Sastre

10, rue Morel Retz
21000 DIJON
Tél. : 80.67.69.72

Fédérations régionales

ALSACE

M. Jean-Jacques Weber
F.S.M.A. «Maison des
Associations. 1A, place
des Orphelins
67000 STRASBOURG
Tel : 88.35.11.25
Fax : 88.35.11.27

AQUITAINE

M. Jean-Claude Fondriest
67, avenue Jean Jaurès
47000 AGEN
Tél : 53.96.16.83

AUVERGNE

M. Conrad Rodriguez
6, rue Jean Bigot
63500 ISSOIRE
Tél : 73.89.48.20

BOURGOGNE

M. Roger Remandet
27, av. Nicéphore Niepce
71100 CHALON S/SAONE
Tél : 85.48.89.87

BRETAGNE

M. Thierry Clairon
5, rue des Acacias
35600 REDON
Tél : 99.71.11.99 (prof.)

CENTRE

M. Jack Hurier
9, rue du Feu de St Jean
28190 CHUISNES
Tél : 37.23.78.17/35.65

CHAMPAGNE ARDENNE

M. Jean Pihet
«Les Fauvettes»
Rue de Belfort
08700 NOUZONVILLE
Tel : 24.53.84.60

FRANCHE COMTE

M. Gérard Scheid
Hôtel de Ville
25110 BAUME LES
DAMES
Tél : 81.84.07.13

LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Claude Linon
14, Lot. Costebelle
34290 LIEURAN LES
BEZIERS
Tél : 67.36.38.12

LIMOUSIN

M. Jean Laroudie
6, rue Jean Moulin
87350 PANAZOL
Tél : 55.30.38.60

LORRAINE

M. Jean-Marie Georjin
23, rue Mozart
57320 BOUZONVILLE
Tél : 87.78.32.42

MIDI-PYRENNES

M. Claude Haffner
Chemin de l'Arbre Blanc
09500 MIREPOIX
Tél : 61.68.28.09

NORD

M. Philippe Fournier
19, rue d'Antin
59800 LILLE
Tel : 20.57.91.39
20.25.68.49/
27.07.01.18

BASSE-NORMANDIE

M. André Petit
100, ter Bld Herbet
Fournet
14100 LISIEUX
Tél : 31.62.18.47 (privé)/
31.62.35.29 (prof.)

HAUTE-NORMANDIE

M. Henri-René Pollin
7, rue Jeanne d'Arc
76420 BIHOREL
Tél : 35.60.56.42

REGION PARISIENNE

M. Jean-Claude Roger
5, rue Daniel Sueur
93440 DUGNY
Tél : 48.37.91.53

PAYS DE LOIRE

M. M.-Alexandre Bellanger
6, rue Beauséjour
49570 Montjean s/Loire
Tél : 41.39.05.17

PICARDIE

M. Bernard Courtis
Rue du 11 novembre
80270 AIRAINES
Tél : 22.29.47.52

POITOU CHARENTES

M. Jean-Marie Dazas
23, chemin de l'Envigne
86100 CHATELLERAULT
Tel : 49.21.94.58

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

M. Paul Courtial
23, avenue des Faurys
83260 LA CRAU
Tél : 94.66.74.55

RHONE ALPES

M. Maurice Adam
Fédération Musicale de
Savoie
96, rue du Nivolet
73000 CHAMBERY
Tél : 79.35.05.911

GUADELOUPE

M. Robert Dauberton
Cité Miquel BB Bare 45
97110 POINTE A PITRE
Tél : (19) 590.83.53.11
(privé)/(19) 590.82.50.30
(prof.)



Les ATELIERS

La réunion des ateliers est un moment important du congrès. Ce sont en effet des points de rencontre privilégiés, réunissant les congressistes pour une réflexion sur les dossiers essentiels de la Confédération Musicale de France. Ils sont ainsi une force de proposition qui prépare le travail et les décisions des commissions et du conseil d'administration.

En voici les comptes rendus.

● Formation musicale et examens instrumentaux par Jack Hurler, 1^{er} vice-président de la CMF

Les deux versions d'examen (écoute globale et épreuves traditionnelles avec dictées à trous) ont été présentées.

- pour les épreuves traditionnelles et les dictées à trous, il a été remarqué que les textes étaient plus clairs et mieux réalisés.

- pour l'écoute globale, les épreuves paraissent intéressantes, mais, pour cette année, ce genre de formation n'étant pas encore appliqué dans toutes les écoles, il a été demandé le matériel nécessaire pour la préparation des élèves.

- un questionnaire a été présenté et envoyé à chaque département qui devra le retourner rempli, à la Confédération Musicale de France, dans les plus brefs délais.

Lecture chantée

Il a été proposé que les textes de lectures chantées soient pris dans les annales C.M.F., et préparés au cours de l'année scolaire. Un de ces textes serait tiré au sort, le jour de l'examen. Il est demandé une partie séparée pour l'élève, sans l'accompagnement piano. A cette question, il a été répondu que la partie piano sur la lecture chantée de l'élève ne gênait en aucun cas, mais, au contraire, aider celui-ci.

Les deux versions pourront être faites, et le

professeur choisira celle qui lui convient.

Il est demandé que les textes arrivent plus tôt, et la date du 1^{er} Avril a été avancée.

Il serait souhaitable que soit fixée une date précise pour le début des examens.

Il a été évoqué le problème de préparation de ces examens. Les commissions se réunissant en septembre, il s'avère difficile que les textes soient définitivement prêts avant le 1^{er} Avril.

Il a été demandé que le guide soit bien respecté, et qu'il soit un ouvrage de base et de référence dans nos écoles et sociétés.

Pour le choix des morceaux instrumentaux, il est demandé que soient supprimés les albums souvent trop onéreux, ce qui est le cas surtout pour les pianos et percussions, et que tous les morceaux soient des partitions séparées.

Il est souhaité la suppression des deux morceaux au choix, et qu'un seul soit imposé pour chaque instrument, car des différences de difficulté apparaissent souvent entre deux morceaux d'un même niveau.

Il a été remarqué que, cette année, il n'y avait qu'un seul élémentaire pour les lectures à vue des cuivres, alors que élémentaire 1 et élémentaire 2 existaient pour les bois.

Il a été demandé que le déchiffrage soit une épreuve spécifique qui n'intervient pas pour la notation de l'épreuve instrumentale. Le morceau imposé serait noté sur 20, et le déchiffrage, noté également sur 20, pourrait faire l'objet d'un prix de déchiffrage. Lorsque deux morceaux sont imposés, pour le piano par exemple, chacun d'eux serait noté sur 20, avec coefficient 0,5.

ALSACE

● Bas-Rhin

Le printemps de l'Harmonie de Bischheim

Chaque concert de l'harmonie de Bischheim est bel et bien un événement. Et, en invitant l'Orchestre d'harmonie des Jeunes de la Fédération allemande de la Rhénanie du Nord-Westphalie, le dimanche 10 avril au palais de la musique de Strasbourg, André Hincker plaçait la barre très haut.

Le directeur de l'harmonie de Bischheim accueillait, en seconde partie, cette formation d'une moyenne d'âge de dix-huit ans, ne comprenant que des lauréats de concours nationaux ou régionaux. Et d'entrée, le *Concerto pour violoncelle et orchestre à vent* de F. Gulda situa le niveau de l'ensemble. Après une interprétation très fidèle de la Procession d'Elsa, page extraite du *Lohengrin* de Wagner, l'ensemble d'Outre-Rhin exécuta deux partitions originales pour orchestre d'harmonie. Vingt Variations sur le célèbre thème de la *Companella* de Paganini, ainsi que les *Mexican Pictures* de Cesarini, deux œuvres qui ont per-

mis de mettre en valeur les différents pupitres de la jeune formation allemande, dirigée de main de maître par Reinhold Rogg et son assistant Andréas Hilner.

En première partie, André Hincker propose un programme alliant tradition et modernité. L'*Intermezzo Sinfonico* de Mascagni, une page d'une beauté sans pareille. Une ouverture de *la Belle Hélène* d'Offenbach, interprétée avec beaucoup d'humour et de brio. Puis l'adagio du *Concerto pour trombone et orchestre à vent* de Bourgeois, qui révéla un musicien talentueux de la phalange bischheimoise, Philippe Hegenhauser, dont la sonorité et la parfaite maîtrise technique enthousiasmèrent le public.

Enfin, avec toute la fougue qu'on lui connaît, André Hincker donna une interprétation extrêmement fouillée d'*Un Américain à Paris* de Gershwin avant de conclure par une page très colorée du compositeur japonais I. Sakai, *The seventh night of july*.

Un programme présenté avec beaucoup de charme, comme de coutume, par Danièle Hincker.

Joseph Obernesser, président de l'harmonie rendit d'ailleurs hommage lui aussi à la qualité de l'orchestre, à l'ardeur de son chef, au cours de la réception donnée à l'issue du concert dans la salle du Cheval Blanc à Bischheim, en pré-

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales. Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du président de la Fédération



Orchestre d'harmonie des jeunes de la Fédération allemande de la Rhénanie du Nord-Westphalie

sence du maire et conseiller général André Klein-Mosser et de Charles Goetzmann, premier vice-président de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace.

Le Président,
M. J. Obernesser

«Songe» autour de la Collégiale de Thann

Le Groupement des Sociétés de Musique des Vallées de la Thur et de la Doller a frappé un grand coup le 19 juin. Effectivement le président Yvan Buttung et son équipe ont établi un programme concocté par le passionné conseiller technique, Gérard Wolfarth, qui a enchanté tous les mélomanes de la région.

Pas moins de 13 sociétés ont apporté leur concours à cette journée inédite. S'y sont produits : les Chœurs de la Doller, le Chœur des enfants du C.N.R. de Dijon, les solistes F. Keller et J. Herbach. Ce jour-là a eu lieu également le marché St-Thiebault dont l'encadrement musical a été assuré par les 13 sociétés de musique.

Grâce aux moyens mis en place dans le cadre de la fête «Le Secret du Rangen», les 17,18, 24 et 25 juin, le bouquet final réunissant 350 musiciens et environ 100 choristes a eu lieu à partir de 22h15 aux pieds de la Collégiale et ce sur le thème *Songe d'une nuit d'été*. Cinq tableaux ont retracé les différentes étapes de la vie : l'enfance avec chœur des gamins de Bizet ; l'adolescence avec *Patrie*, ouverture de Bizet ; l'Amour avec Valse, extr. *Faust* de Gounod, *Habanera*, extr. *Carmen* de Bizet, *Don Giovanni* de Mozart et *Marche Nuptiale* de Mendelssohn ; Plus jamais ça avec la *Rétrospective Guerre 40/45* et *Idoménée* de Mozart ; Tous Unis avec *l'Ode à la Joie* de Beethoven.

Le président

Sociétés participantes : Bitschwiller-les-Thann; Berrwiller; Burnhaupt-le-Haut; Cernay; Guewenheim; Masevaux; Staffeldelden; Steinbach; Thann; Vieux-Thann; Wattwiller; Willer-sur-Thur; Willtelsheim.

B O U R G O G N E

● Côte-d'Or

Louis Passerotte, Chevalier des Arts et Lettres

«Vous avez passé 60 ans au service de l'Art en chantant Beaune et la Bourgogne et en participant à sa renommée tout en apportant la joie de vivre et l'amitié. Que vous soyez un exemple pour la jeunesse».

C'est par ces simples mots, mais ô combien significatifs que Henri Moine, maire de Beaune a remis en présence de Marie-France Combier, sous-préfet d'Alain Suguenot, député et d'une foule d'amis et en particulier les «joyeux Bourguignons», la médaille de chevalier des Arts et Lettres à Louis Passerotte.

60 ans consacrés à la musique et à la chanson

Entré à 16 ans à la chorale de Beaune, Louis Passerotte va passer, aux «Chantoux de Biâne», groupe dérivé de la chorale. Après la guerre, le groupe des «Joyeux Bourguignons» succède aux «Chantoux» et Louis en devient le soliste. À 76 ans, il l'est toujours et assure même la présidence du groupe avec un sérieux et une activité exemplaire. Une pêche d'enfer ! «le Louis». Les années ne paraissent pas avoir d'emprise sur son entrain et sa bonne humeur. Il suffit de l'entendre chanter *Mon Verre* ou encore *Nini peau d'chien*.

Des «tubes» repris devant des milliers de personnes car avec les «Joyeux Bourguignons» Louis Passerotte a chanté partout en Europe (France, Belgique, Suisse, Allemagne) et même en Amérique, lors d'un déplacement en Floride. Il a charmé les plus hautes personnalités mondiales, dont la Reine Mère d'Angleterre, le 30 avril 1976, au château de Sully, chez Madame la Duchesse de Magenta.

Connu comme le loup blanc !

Louis Passerotte est connu, comme le loup blanc dans le vignoble et il a su séduire par sa gentillesse et sa droiture. Pendant de



M. Moine, maire de Beaune, remet la médaille des Arts et Lettres à M. Passerotte.

très longues années, il a parcouru «le globe», peut-être sur un petit secteur, mais tellement souvent ! ... qu'il a dû parcourir plusieurs fois le tour de la Terre. En effet, Louis a été vendeur de matériel agricole et viticole aux établissements Joly dont monsieur Edouard Joly est le créateur des avions «Jodel» que Louis a d'ailleurs appris à piloter. Puis il a continué sa carrière chez Demoisy, repreneur des Ets. Joly pour finir une carrière bien remplie et prendre sa retraite en mai 1982.

Quel beau parcours pour ce toujours jeune homme né en 1917 à Meursault, marié à Renée Vallon et père de jumeaux, Nicole et Jacques. Louis Passerotte a su mener de front une vie familiale et une vie professionnelle tout en s'adonnant à la chanson et à l'Art.

A l'issue de cette cérémonie, Daniel Bazenet, le fer-de-lance, des «Joyeux Bourguignons» a tenu au nom du groupe à rendre hommage à son soliste : «Tu es pour nous un modèle de vertu. Nos voix et surtout la tienne ont su se distinguer et distinguer la Bourgogne pour propager la foi des bons vins de chez nous et de toute la région. C'est un peu ça l'Art et la Culture. Merci de nous aider à continuer de faire vivre le groupe et de garder les traditions folkloriques».

La fête du «Louis» ne pouvait se terminer autrement que devant un buffet bien dans la tradition bourguignonne et bien sûr par quelques chansons poussées par la vedette du jour et ses fidèles compagnons

Gilles Mathieu

AUVERGNE

● Puy de Dôme

Assemblée générale de l'U.D.S.M. 63

Cette année, l'assemblée générale de l'U.D.S.M. 63 a eu lieu le 6 mars 94, dans le complexe polyvalent d'Aubière, généreusement mis à notre disposition par Monsieur le Maire. Avec 44 sociétés présentes à l'appel, le quorum était atteint. En début de séance, une minute de silence était observée en mémoire des personnes disparues durant l'année. Suivirent les remerciements de M. Aury aux personnalités ayant répondu à l'invitation.

Ordre du jour : présentation du nouveau bureau élu le 30/7/94 lors de l'A.G.E. ; rapport d'activité de l'année 93/94 ; édition du journal Consonances ; examens départementaux ; déménagement du siège social ; bilan financier et désignation de 2 commissaires aux comptes ; questions diverses.

Le nouveau bureau : Bernard Aury , président ; Michel Ledieu, 1^{er} vice-président délégué ; Jean-Claude Criscolo, vice-président ; Jacques Sturm, vice président ; Olivier Paulon, trésorier général ; Hubert Fouilhoy, trésorier adjoint ; Francis Bongiraud, secrétaire général ; Marcel Clauzon, secrétaire adjoint ; Joël Bertret, archiviste. Membres : MM. Pillet, Massacrier, Rodriguez, Coudarcher, Arbre, Noblet.

Le Président fait le bilan de l'année écoulée en rappelant les différentes interventions de l'U.D.S.M.

Rapport d'activité de l'année :

Le Président ainsi que le Conseil d'Administration et les différents sociétaires de l'U.D.S.M 63 souhaitent que la décentralisation de l'A.G.O. continue. Appel de candidatures aux communes susceptibles de nous accueillir les années futures. En 1995, Maringues organisera le congrès. L'Orchestre d'harmonie départemental renouvelle le système de répétitions sous forme d'un mini-stage qui s'est déroulé à Bourg-Lastic au début des vacances de Pâques. L'Orchestre de batterie-fanfare départemental adopte également cette formule beaucoup plus con-

viviale et bénéfique au niveau de la qualité du travail. Le concert de l'harmonie et de la batterie-fanfare départemental a eu lieu le 3 mai à l'Opéra et a été retransmis sur Radio France Puy-de-Dôme en août et septembre.

Le président a évoqué la possibilité de réaliser un compact-disque en 94 financé en partie par Radio France Puy-de-Dôme et la S.A.C.E.M. (à l'état de projet actuellement). Les différents stages pédagogiques de Gaston Tavel et d'écriture sont pris en charge par la F.M.A.. Ces stages constituent une étape transitaire pour la préparation au D.A.D.S.M.. Le stage de perfectionnement instrumental de Marmilhat qui a eu lieu du 3 au 10 juillet , était en progression d'effectif, il accueillait environ 130 stagiaires. Le stage de batterie-fanfare s'est déroulé comme chaque année à Bourg-Lastic du 8 au 13 mars. Une soixantaine de stagiaires y ont participé.

Le 17 décembre, le Président a assisté aux travaux de la C.M.F. au Sénat.

L'édition du journal «Consonances» : oui, à l'unanimité, après vote. Le bulletin paraîtra une fois dans l'année en septembre octo-

La Batterie-Fanfare des sapeurs pompiers de Montaigut en Combraille fêtera ses 25 ans les 9 et 10 juillet prochains,

Cette société, telle une jeune femme épanouie, vous dévoilera ses charmes tout au long d'un week-end musical organisé pour fêter son quart de siècle. En effet, c'est en mai 1969 que MM. Dumas, Durin et Cholin décident qu'une société de musique est nécessaire pour accompagner la compagnie de Sapeurs-Pompiers à l'occasion des défilés et cérémonies au monument aux morts. M. René Cholin en devient le président et M. Roland Micard, le chef de musique. Celui-ci forme des jeunes musiciens et la première prestation peut avoir lieu le jour de la fête patronale à Montaigut. De nombreux jeunes entrent à la société, ce qui permet à celle-ci de s'étoffer, de diversifier les instruments, de moderniser son répertoire et d'effectuer des sorties.

Après des années de travail pour les musiciens petits et grands, et pour les dirigeants, la Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers passe une épreuve de classement sous la direction de M. Henri Robillard en 1983. Elle est classée en 3^e division. En 1985, au concours international de Limoges, elle obtient un 1^{er} prix ascendant et se retrouve ainsi en 2^e division. Deux ans plus tard, sous la direction d'Alain Giraudet, un nouveau 1^{er} prix ascendant est obtenu au concours national de Massiac, ce qui lui permet d'accéder à la 1^{re} division. 1991, voit la Batterie-Fanfare franchir un nouvel échelon, puisqu'au concours national de Privas, elle atteint la division supérieure.

25 ans se sont écoulés depuis sa création, et pour fêter cet événement exceptionnel, le président André Porte et son équipe ont mis sur pied un programme de qualité. Les festivités débiteront le samedi 9 juillet à 20 h 30 à l'espace de loisirs de la Prade. En lever de rideau, les ex-musiciens de la société interpréteront quelques morceaux de l'ancien répertoire, puis la Batterie-Fanfare 94 se produira sur le kiosque à musique.

Dimanche 10 juillet débutera par des animations de quartier avec L'Eveil Romagnatois et la Batterie-Fanfare des Martres d'Artières. A 11h30, une aubade sera donnée par les 2 formations sur le site du château. Dès 14h30, le défilé conduira les sociétés au stade S. Lancelat où durant tout l'après-midi, elles se produiront à tour de rôle. Après le morceau d'ensemble et la remise des coupes, le cortège des 5 sociétés regroupées regagnera le centre ville au son d'un même morceau. La soirée se terminera par un bal gratuit à la salle des fêtes à partir de 19h.

Venez nombreux partager avec nous l'amour de la musique et notre sens de la fête et de la convivialité.

bre. Vote pour l'impression de «Consonnances» : oui, si prix de revient raisonnable avec possibilité de rajouter insertions publicitaires principalement musicales qui en réduiraient le coût.

Examens départementaux : environ une cinquantaine de candidats ont présenté les épreuves de brevet et moyen à Issoire le 13 juin 93. Le président insiste auprès des directeurs d'école de musique sur le fait de présenter des élèves qui sont vraiment au niveau. Un jury était convoqué en accordéon pour deux élèves inscrits mais qui ne sont pas présentés aux épreuves. Si cela devait se renouveler, le jury serait facturé à l'école de musique ayant envoyé ces élèves. Les examens départementaux auront lieu le 12 juin 94 à l'école de musique de Beaumont. Il sera particulièrement veillé à l'anonymat des candidats. De façon à éviter la préparation prématurée des épreuves, ces dernières ne partiront pas du siège avant le 1 juin 94. Les membres du jury des examens départementaux seront choisis parmi des professeurs ne présentant pas d'élèves.

Déménagement du siège social :

Le président en accord avec le conseil d'administration propose le déménagement du siège social. Certains locaux ont été proposés dont un a plus particulièrement retenu l'attention du fait de sa fonction. Il s'agit des locaux de la poste des Martres d'Artières avec possibilité de réaliser différents bureaux à moindre frais, grande salle de réunion pouvant recevoir une trentaine de personnes, possibilité d'accès facile pour le chargement et le déchargement de matériel lourd, parking. Le loyer serait pris intégralement en charge par le conseil général (engagement de M. Tarrerias, conseiller général).

Vote à mains levées pour le déménagement : oui, à l'unanimité.

Bilan financier :

Le président rappelle les différents gros achats réalisés en 1993 : investissement dans du matériel de musique (achat d'une quatrième timbale chromatique, achat de housses pour les timbales et la grosse caisse. Le tout s'élevant à un montant d'environ 60000 F pris en charge dans sa totalité par le Conseil général du Puy-de-Dôme ; investissement dans du matériel informatique (achat d'un micro-ordi-



Assemblée générale de l'UDSMA

nateur portable).

Désignation de deux commissaires aux comptes : M. Marcel Barreau, président de la musique municipale du Cendre et M. Robert Barthelemy, président de l'Indépendante de Pont-du-Château.

Le président rappelle que l'exercice 93 a été expertisé par le cabinet d'expertise, comptable Nectoux à titre gracieux. A l'avenir, ce même cabinet assurera la vérification des bilans financiers de l'U.D.S.M. 63. Lecture du bilan comptable par M. Daniel Dechance approuvé par les commissaires aux comptes.

Présentation de Mlle Isabelle Poncel, secrétaire à la C.M.F. et plus particulièrement responsable du service assurances. Elle présente le contrat d'assurances AXA et répond aux questions qui lui sont posées. Le Président remercie Mlle Poncel d'avoir bien voulu accepter l'invitation de l'U.D.S.M. pour venir passer un week-end en Auvergne et remercie également M. Maurice Adam d'avoir agréé notre demande

Questions diverses :

Les différentes manifestations de l'année 1994 : Concert de printemps de l'Eveil Romagnatois le 28 mars ; Concert de printemps de la musique de Randan le 16 avril ; Festival du cinquantenaire de la musique de Pont-du-Château les 16 et 17 avril ; Concert de printemps de la musique de Vertaizon le 24 avril ; Rassemblement d'harmonies et de batteries-fanfares organisé par la Roche-Blanche et qui aura lieu sur le plateau de Gergovie le 21 juin ; Festival des 10 ans de la musique des Martres d'Artière le 2 juillet ; Festival de Montaigut le 10 juillet ; 125^e anniversaire de la musique des Martres de Veyres les 24 et 25 septembre.

Sociétés à l'honneur : cette année, 4 sociétés ont été récompensées dans des concours nationaux, l'Union musicale des Ancizes-St Georges ; l'Harmonie de Clermont-Ferrand ; l'Indépendante de Pont-du-Château ; la Batterie - Fanfare des Martres d'Artières.

MM. Neri et Rodriguez soulèvent le problème concernant la titularisation des professeurs de musique faisant suite aux décrets de septembre 91. Ils précisent que ces décrets s'appliquent uniquement aux C. N. R., E.N.M., E.M.M. agréés et non aux écoles de musique régies par la loi des associations de 1901. D'autre part, ils insistent auprès des différents présidents de sociétés, sur l'importance de déclarer à l'URSSAF tous les professeurs.

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de l'U.D.S.M. 63 : Mme Marie - Gabrielle Gagnadre, Vice-Présidente du Conseil général déléguée à la culture et Maire de Lezoux représentant M. Chometon ; M. Hubert Tarreiras, Conseiller général et Maire d'Aubière ; M. Jacques Mary, Conseiller général, Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand, représentant M. Quilliot ; M. Alain Neri, Conseiller général et Maire de Beauregard l'Evêque. On notait également la présence de personnalités musicales : M. Régis Castro, Directeur de l'A.D.D.M. 63, M. Conrad Rodriguez, Président de la F.M.A. Etaient excusés : MM. Wolf, Amiot et M. le Directeur de la S.A.C.E.M.

Après l'intervention des différentes personnalités, tout le monde se retrouva devant un vin d'honneur offert par la Mairie d'Aubière et animé par l'harmonie d'Aubière ainsi que le club d'accordéons d'Aubière/Romagnat.

CENTRE

● Loir et Cher

Contres en concert

Cent vingt musiciens, trente cinq choristes et près de cinq cents spectateurs : c'est une soirée exceptionnelle qui s'est tenue samedi 19 mars dans l'église de Contres, qui n'a jamais connu une telle affluence pour un rendez-vous musical. Celui-ci comportait quatre parties. La première s'est ouverte sur la classe d'orchestre cadets de l'École de musique qui a été créée en 1993. Quarante jeunes de huit à douze ans comptant de huit mois à deux ans seulement de pratique instrumentale. Leur prestation sous la direction d'Oscar Beaumont, directeur de l'école de musique et de Eric Beaumont son adjoint, laisse augurer une solide relève. Sans aucun complexe, ils ont interprété : *Manchester March* de John Edmonson ; *Clarinet Caprice* de A. Mc Ginty ; *Lets take a Break* de John Edmonson.

Les chaleureux applaudissements soulignant leur prestation, assortis d'un rappel, furent une reconnaissance de leur talent naissant. Avec les Cadets le ton fut

donné à ce concert organisé par la commission municipale de coordination des fêtes et affaires culturelles et chaque morceau fut présenté par Jean-Marie Marteau adjoint, délégué à la musique.

Le second volet fut assuré par la classe d'orchestre Juniors, qui possède déjà de solides références. Les cinquante musiciens débutèrent la seconde partie de cette soirée par : *Discovery Fantaisie* de Jan de Haan, fantaisie en cinq parties, dans laquelle les solistes sont mis en évidence, et qui demande une entente parfaite entre les musiciens et le directeur Oscar Beaumont, en l'occurrence. C'est ensuite Eric Beaumont, qui est également directeur de l'Orchestre départemental juniors qui prenait l'orchestre en main pour : *Crazy Music in the Air* (Larghetto, Crasy Music) de J. de Hann et pour terminer *Choral and Rock-Out* (Choral, Rock-Out) de Ted Huggens.

Puis ce fut le volet inédit de la soirée : la première sortie en public de la Chorale adultes de l'école de musique depuis sa création. L'appréhension, sinon le trac habitait la plupart. Mais les encouragements du public avant les premières notes calmèrent l'intensité des pulsations et ce fut le ravissement, sous la direction de Manuel Pentecouteau et de Eric Beaumont, leurs directeurs. Les trente cinq choristes, à majorité féminine, accompagnés au piano par Denis

Rignoux, professeur au conservatoire de musique de Châteauroux, ou par le quatuor de clarinettes entonnèrent *Plovi*, chant yougoslave qui charma l'auditoire, puis ce fut *Nocturnes* de W.A. Mozart et *Si Mes Yeux* de Etienne Daniel et pour terminer *Madame La Marquise* de Paul Misraki.

C'est avec la musique municipale que se ferma le dernier volet de cette soirée. Ce fut un bouquet final, sans surprise, l'harmonie étant fidèle à sa réputation. Une nouvelle fois, sous la baguette de Oscar Beaumont, elle fit étalage de sa virtuosité dans : *Une Nuit sur le Mont Chauve* de Moussorgski ; *Mozart Célébration avec Petite Musique de Nuit* et *Exsultate Jubilate* de W.A. Mozart ; *African Symphony* du compositeur japonais Naohiro Iwai. Un rappel, *Variation In Blue*, mit un terme à ce concert devenu l'un des rendez-vous essentiels des animations locales.

Oscar Beaumont prenait la parole pour remercier le docteur Aurelli, président de la commission municipale de coordination des fêtes, M. Marteau, délégué-adjoint à la musique, les conseillers, les présidents et directeurs des sociétés voisines et surtout M. Raoul Chaussard et Mme, président de l'UDESMA 45 qui s'étaient déplacés spécialement pour ce concert et enfin tous les acteurs musiciens et choristes qui furent réunis pour une même ovation finale.

CAMPAGNE

● Ardennes

A la FMA, 1^{er} trimestre 94

La coutume des vœux se perpétue encore à Sedan (1/01), à Carignan (2/01), Fumay dont l'H.M. présidée par M. Accardo et dirigée par M. A. Masson comptait au 1^{er} février 94, 18 administrateurs, 82 exécutants, y compris les fanfaristes et les jeunes de 2^e année de solfège et 57 élèves de solfège ou d'instruments.

Le groupe musical «L'Indépen-

dant» de Nouvion sur Meuse a échangé les vœux et tiré les rois après un brillant concert dirigé par M. D.Gilson et une éloquente démonstration des nombreux jeunes tambours.

La chorale «Chante, ma vallée» de Revin que dirige M.J. Balay a chanté, au cours du même concert, en français, italien, ukrainien, allemand, anglais, provençal pour terminer par *la Marche des soldats de Turenne*.

Le même jour, pour ouvrir la journée, la Fraternelle de Margut a défilé derrière des chiens de chasse ... tenus en laisse bien sûr. A la fin de janvier, M. Accardo a cédé sa place de président de l'H.M. de Fumay à M. Michel Entressangle, un Lyonnais de nais-

sance âgé de 51 ans, ardennais depuis 1963.

Le «Bayern Music» de Rehel a fêté son 10^e anniversaire par un concert donné avec 4 tenues musicales revêtues à tour de rôle, en présence d'un groupe folklorique allemand auquel il a du rendre visite en mai.

L'H.M. de Charleville-Mézières qui avait déjà joué à Liart le 12 février a donné son annuel concert de gala les 12 et 13 mars, sous l'unique direction de M. D. Mercureanu, avec *l'Hymne à la musique* de S. Lancen, , *3 pièces pittoresques* de E. Chabrier, *Sur un thème picard* de J.Semler-Collely, *Ouverture* d'un opéra-comique inachevé de C. Saint-Saëns, *Triptyque 51* de R.Boutry et *Danses* de

A.Khachaturian.

Ce programme, elle le rejoua le 26 mars à la demande des écoles et collèges de Margut, dont l'H. locale « la Fraternelle » dirigée par M. A. Hayoit joua la 1^{ère} partie beaucoup plus martiale, avec *Top* et *S.H.A.A* de J. Devogel, les classiques défilés *Le Caid* et *Le Grenadier du Caucase*, *San Carlo* de Tschuor coupés par une *Pause-Café* de J. Brouquières.

Depuis la fin de février, l'H.M. de Vouziers a un nouveau président (remplaçant M. N. Lacroix, directeur de l'H. de Challerange) : c'est un Bourguignon de 39 ans, M. Eric Ravin, saxophoniste, qui fit de longues études musicales, dont l'épouse donne des cours de solfège aux adultes et qui a un fils trompettiste.

De l'avis unanime des 200 présents, «Les Enfants d'Yvois» de Carignan ont donné un de leur meilleurs concerts en salle, le dimanche 6 mars, sous la direction de Mlle F. Harbulot. Deux pots-pourris sur les œuvres de Strauss et de Rossini, une fantaisie pour basse solo (D. Duethe), *Dans la cave profonde*, 3 arrangements germaniques en constituèrent l'ossature, encadrés par *Petite Symphonie* de Chapuis, *Valse romantique* de M. Faillenot, *Pause-Café* de J. Brouquières, *Barcelona 92* de H. Schelle, un *concert* pour 5 flûtistes de J.-B. Boismortier, *Arosa* de Tschuor ...

L'Harmonie départementale des jeunes musiciens ardennais pour sa 18^e année d'existence, compte une cinquantaine d'exécutants appartenant à 9 sociétés du nord-est des Ardennes (Les Amis réunis de Bogny-sur-Meuse ; Les Enfants d'Yvois de Carignan ; l'H. S.N.C.F de Charleville-Mézières ; le groupe musical l'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse ; l'Union musicale nouzonnaise de Nouzonville ; l'Union musicale revinoise de Revin ; l'H.M. de Sedan et l'H. des Deux-Vireux ; et l'H. de Vivier au Court. Après avoir répété un dimanche sur deux depuis octobre 93, cette phalange s'est produite 5 samedis : le 30 avril salle des fêtes de Carignan ; le 28 mai en l'église de Vivier-au-Court, en prologue au 75^e Congrès-festival de la F.M.A. ; le 4 juin à la salle des fêtes de Nouvion-sur-Meuse ; le 11 juin en l'église de Bogny-sur-Meuse et le 25 juin en l'église de

Torcy, à Sedan. La direction de cette harmonie est assurée par sept chefs, tous administrateurs de la F.M.A. : Jean Pihet, fondateur du groupe, directeur de l'UMN, président régional et fédéral ; M. Robert Demay, directeur de l'H.M. de Sedan, vice-président de la F.M.A. ; Mlle Françoise Harbulot, directrice des «Enfants d'yvois», secrétaire régionale et fédérale ; M. Henri Kownacki, directeur de l'H. SNCF de Charleville-Mézières, secrétaire-adjoint de la FMA ; Jean-Claude Bouard, directeur de l'harmonie des 2-Vireux ; M. Denis Gilson, directeur du G.M. «L'Indépendant» de Nouvion-sur-Meuse et Jacky Payon, directeur adjoint des «Amis réunis» de Nouvion-sur-Meuse (ces 3 derniers administrateurs).

La 1^{ère} partie du programme, de facture classique comprend : *La Marche de Radetzky* de J. Strauss, arr. R. Martin, dir. Denis Gilson ; *Il Re pastore* de W.A. Mozart, arr. Clifford et Barnes, dir. Robert Demay ; *Coppelia* de Delibes, arr. J. Bouchet, dir. Jean Pihet ; *Dances hongroises n°5 et 6* de Brahms, arr. L. Chomel, dir. Jacky Payon ; *Kennen sie Strauss* de J. Strauss, arr. Studnitzky, dir. Françoise Harbulot ; *Liesse en Flandre* de M. Chapuis, dir. J.-Claude Bouard ; *Bella bocca* de E. Waldteufel, arr. D. Dondeyne, dir. Henri Kownacki.

La 2^e partie est consacrée à la musique de divertissement avec : *Play bay boogie* de J. Darling, dir. Denis Gilson ; *Miniatures for band* (3 mvts) de R. Defoort, dir. Françoise Harbulot ; *The Pink Panther* de H. Mancini, arr. J. Edmonson, dir. Henri Kownacki ; *Honki tonk ragtime* de W. Faust, arr. J. de Meij, dir. Jacky Payon ; *I do it for you* de B. Adams, arr. R. Sebregts, dir. R. Demay ; *Brazil* de A. Barusso, arr. P. Scheffer, dir. Jean Pihet ; *La cavale* de J. Devogel, dir. J.-Claude Bouard.

L'HM de Sedan, dir. R. Demay, a donné son concert à Pont Maugis le 13 février et fait défiler la Confrérie de la bière Godfroy de Bouillon, donna son concert de printemps le 12 mars avec *Il Re pastore* de Mozart, *Greenwood ouverture* de J. Duff, *Air d'Automne* de A. Crépin, *Frolicking Flutes* de L. Niehaus, *Trumpets on Duty* de Kesteman. Des élèves se produisirent en duos, trios et ensembles avant que 45 solfégistes et 32 ins-

trumentistes ne reçoivent un prix.

La remise des prix de l'harmonie SNCF de Charleville-Mézières s'est déroulée en présence de MM. : Stevenin, maire-adjoint de la ville, affaires culturelles ; Aubry, maire de Villers-Semeuse et vice-président du Conseil général ; Mailfait, président de l'H. SNCF ; Portès, président de l'Union Est de l'U.A.I.C.F. ; Kowancki, dir. de l'H. SNCF.

Dans son allocution de bienvenue, M. Mailfait, président depuis 1962, dénombra 10 fanfaristes, 45 musiciens, un orchestre de 30 jeunes et chiffrà à 735 heures le bénévolat consenti en 93 par MM. : Kownacki (harmonie), Larue (orchestre de jeunes), Busquet (batterie-fanfare).

Avant la distribution des prix aux 24 solfégistes et 20 jeunes instrumentistes, ceux-ci se firent applaudir dans des solos, duos, trios, quatuors de clarinettes, saxo alto, trompette, trombones et basse.

Après la distribution des prix (les édiles ajoutant le leur), l'orchestre junior interpréta : *Memory* de A.L. Webber ; *A Atring of pearls* de J. Gray ; *Thème pour racing bull* de H. Wheeler ; *Dixie Delight* de G. Rudenof ; *Rock baroque* de M. Chapuis et *Rag 2000* de M. Delft.

L'H. de Vivier-au Court a innové en initiant à la musique une vingtaine de jeunes pendant les petites vacances pendant deux semaines à raison de 2 séances par semaine.

L'orchestre de l'H. «Les Amis réunis» de Bogny-sur-Meuse, a joué, fin mars pour 80 retraités, au cours d'un après-midi récréatif.

Durant ces 3 premiers mois de 94, toutes les grandes sociétés préparèrent leur annuel concert de printemps, celles de Carignan, Rethel et des Deux-Vireux travaillant en outre leurs deux morceaux de classement pour le 17 avril 94, où elles seront jugées dans la salle des Fêtes de Vireux-Molhain.

Pour le bicentenaire de la 1^{ère} interprétation publique du *Chant du Départ*, Givet, ville natale de son compositeur, Etienne Nicolas Méhul (1763-1817) créera un cachet à l'effigie de ce dernier le 14 juillet (14 juillet 1794-14 juillet 1994).

Le trombone en Fêtes à Troyes

Le trombone en fête, tel avait été baptisée cette manifestation initiée par Gilles Millière, directeur de l'Harmonie municipale et Olivier Renault, professeur de l'École nationale de musique, qui réunissait pas moins de 80 trombonistes venus des quatre coins de la région et même d'au-delà, puisqu'y étaient associés professeurs et élèves de Lille, Calais, Tourcoing, Cambrai, Reims, Chalons sur Marne, Dijon et ceux du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Dès 17 heures de ce 6 octobre 93, les Troyens avaient pu apprécier dans les quartiers piétonniers et les églises du centre ville, l'animation créée par ces musiciens exécutant en formations réduites, tout un répertoire dans les styles les plus variés, apportant chaleur et couleur dans la grisaille de cette journée d'automne.

Le soir venu, dans un théâtre de Champagne complet, on retrouvait nos 80 trombones sous les rampes d'éclairage, étincelants comme un joyau dans son écrin, prêts à s'exprimer pour cette fête à laquelle avaient tenu à participer les plus jeunes élèves dont l'âge pour certains n'excédait pas 8 ans.

La première partie fut exclusivement consacrée aux ensembles de trombones dans des œuvres de



L'harmonie de Troyes avec les 80 trombones venus de toute la France

F. Hidas, de H. Tallis dans une composition pour 8 chœurs de 5 voix arrangée par Olivier Renault, et pour terminer, de R. Wagner dans un extrait de *Tannhauser*, le chœur des pèlerins. Le public enthousiaste, sensible aux effets sonores qui lui étaient proposés acclama avec vigueur ces diverses prestations.

La seconde partie du programme fut abandonnée aux solistes, tous titulaires d'un 1^{er} prix du CNSM de Paris, accompagnés des 60 musiciens de l'Harmonie municipale pour interpréter des œuvres de V. Bellini, avec Olivier Renault au trombone alto, de A. Pryor avec Sébastien Larrere au trombone ténor, de F. Hidas avec Stéphane Loyer et où chacun a put apprécier la virtuosité des interprètes et

les qualités sonores de leur majestueux instruments.

Pour terminer cette fête en apothéose, on parvint à réunir sur la scène les 140 acteurs de cette soirée pour un bouquet final de morceaux choisis, *Trombone rag* de J. Higgins, *Lassus trombone*, de H. Fillmore et *76 trombones* de M. Willson, cette dernière composition ayant probablement été rarement exécutée par un effectif de trombones digne de ce nom.

Il y a lieu de remercier tout particulièrement les professeurs et leurs élèves, qui ont répondu spontanément et massivement à l'appel des organisateurs pour participer à cette manifestation qui résonnera encore un bon moment dans les têtes et les cœurs de chacun.

D.R.

LANGUEDOC- ROUSSILLON

● Hérault

Merveilleuse prestation de l'harmonie cheminote de Nîmes

Dimanche 20 mars en matinée, la salle 308 du Centre Pablo Néruda de Nîmes était presque comble pour le concert que l'Harmonie Cheminote offrait en avant première pour le printemps.

Un programme sur le thème «La Belle Epoque» a permis d'écouter

des œuvres très connues et qui ont toujours la faveur du public de Jacques Offenbach, Oscar et Johan Strauss (père et fils) ainsi qu'une œuvre de Vincent Buo. Programme, qui tint le public en haleine du début à la fin avec 45 musiciens sur scène, parfaitement homogènes, ayant mis toute leur âme pour satisfaire les connaisseurs, qui s'étaient déplacés en nombre ce jour là.

Ils sont tous à féliciter du premier au dernier, en tenant compte de la valeur de tous les solistes : Gérard Maurin (clarinette); Hubert Valerian (clarinette); Eric Martinez (trompette); Joseph Meironnein (trombone); Claude Magueur (hautbois); Odile Koenig (flute) etc ...

N'oublions pas de féliciter au passage le directeur, M. Guy

Durand, qui sait si bien tirer de tous le maximum et arrive à présenter un programme de valeur avec de simples amateurs.

C'est avec émotion que le président Jean-Claude Sauzede remercia tout le monde en espérant avoir longtemps le plaisir de présenter des concerts de ce niveau-là.

A l'entracte ainsi qu'à la fin, c'est debout que le public ovationna tout cet ensemble. Puis un spectateur, au nom de l'ensemble du public, réclama avec enthousiasme une deuxième audition des valse de Strauss. Ce qui fut fait évidemment avec plaisir.

De l'avis de tous, la progression qui se fait sentir depuis quelques années se poursuit, et, si déjà au mois de novembre 1993 on avait pu constater la valeur de ces mu-

siciens, ainsi que du travail en profondeur fait par les différents chefs d'orchestre qui ont eu en main la destinée de cette société, l'avenir de ce groupement ne peut que prospérer pour le plaisir de tous. Une société musicale à suivre...

Dans l'assistance on a pu apercevoir : M. Rigal Marius et Mme, M. Montagut Georges et Mme, M. Artaud Joseph, M. Mercier Yvan et Mme, etc ...

Le programme était composé en première partie par : l'ouverture d'*Orphée aux Enfers* de Jacques Offenbach ; *les Trois Valses*, suite de valses d'Oscar Strauss ; *la chanson des nids*, Polka pour deux de Vincent Buo, (clarinettes, sol: G. Maurin et H. Valerian) ; *Marche de Radetzky*, marche de Johan Strauss. En deuxième partie : *les Contes d'Offmann*, fantaisie, sélection de Jacques Offenbach ; *Rendez-vous chez Strauss*, suite de valses, *Trisch - Trasch Polka*, polka galop de Johan Strauss ; *Offenbach à Paris*, sélection de Jacques Offenbach.

HAUTE-NORMANDIE

● Seine-Maritime

L'O.S.A.E. en concert

La Traverse accueillait, vendredi 18 février les mélomanes du district et les élus locaux venus applaudir Jean Letellier, à la tête de l'O.S.A.E.

Ce fut une joie pour tous de voyager à travers notre belle Normandie avec *Les Cloches de Corneville* de R. Planquette, et de retrouver la Camargue dans l'ouverture de *Mireille* de Ch. Gounod. Les musiciens nous offraient la grâce de l'Andante de la 36^e *Symphonie* de Haydn et le charme de l'hiver mozartien, avec la danse allemande K 605, *En traîneau*. L'exotisme nous fut apporté par le ballet de Léo Delibes, *La Source* et le *Ballet égyptien* de Luigini. Enfin, Jean Letellier laissait éclater son bonheur de diriger la polka typiquement slave de la *Fiancée vendue* de Smetana.

Nous pûmes apprécier les belles sonorités des violoncelles et des cors, la virtuosité des violons et des clarinettes, la richesse mélodiques des hautbois. En bref : un orchestre homogène dont les musiciens sont heureux de se retrouver chaque semaine pour interpréter les œuvres des grands auteurs.

Le 11 mars à La Londe, la salle était pleine, pour le concert, pour le plaisir des organisateurs et la joie des musiciens accueillis avec chaleur par la municipalité. M. Michel, maire, dans son allocution d'ouverture faisait un bref historique des liens qui unissent l'orchestre à la commune et a rappelé les péripéties qui égayèrent les débuts de cette amitié. Il devait d'ailleurs, en fin de soirée demander à Jean Letellier de venir fêter le 25^e anniversaire de son orchestre sur le territoire londais, affaire à suivre ...

Que dire du concert ? que du bien ! L'Ouverture des *Cloches de Corneville* créé en 1877 n'a pas une ride ; l'Andante de la *Symphonie La Surprise* de Haydn continue de remporter le triomphe obtenu à Londres en 1791 ; quant à *La Source* de Léo Delibes, son sujet oriental ne put que plaire aux auditeurs, admiratifs devant les nombreux soli qui mirent en valeur violoncelles, bois et cor.

Pour le Concert de l'O.S.A.E. et la chorale Cantarella, ils étaient venus nombreux dans l'école Louis Aragon de Touville la Rivière pour occuper toutes les chaises et se serrer sur les gradins afin d'écouter l'orchestre symphonique de l'Agglomération elbeuvienne que dirige Jean Letellier et la Chorale Cantarella de Mme Monory. M. Durel, maire, sut exprimer avec chaleur son bonheur d'accueillir les musiciens et de voir tant d'activités culturelles de qualité s'épanouir dans sa commune.

Après l'ouverture des *Cloches de Corneville* de Planquette et l'Andante de la 94^e *Symphonie* de Haydn, l'orchestre laissa la place à la chorale pour *Tournent les jours* de Daniel, *La Truite* de Schubert et la *Lune est morte* de J. Mareuil. Accompagnée avec brio par Mme Dionisi, dirigée avec goût et talent par Mme Monory, la chorale Cantarella s'est jouée des nombreuses difficultés qui émaillaient les excellentes œuvres choisies. La première partie du programme se termina par le ballet *La Source* de

Léo Delibes dans lequel le cor se taille la part du lion. C'est au cours de cette soirée que nous eûmes le plaisir de retrouver Michel Demarest et ses jeunes clarinettes. Nous avions apprécié, l'an passé Dorothee Evain, Séverine Fé, Lise Percheviel et Arnaud Alavant, cette année Aurélie Desanglois et le percussionniste Martin Lemenager s'étaient joints au groupe pour interpréter *Gesang der Leiche* de Miroslav Cisar et nous emmener en promenade dans *Les Quartiers d'Utrecht* de Rood Bos. Michel Demarest ne s'était pas contenté d'arranger la partition, il avait choisi la clarinette en mi bémol, très aigüe, pour se joindre à ses disciples et former avec eux un ensemble dont nous pûmes apprécier la rapidité d'élocution, la souplesse des nuances et la douceur de la sonorité.

Jean Letellier, quant à lui, avait choisi de nous emmener en Europe centrale pour terminer la soirée, après une incursion en Provence avec l'ouverture de *Mireille* de Gounod,

Cette soirée présentée par Mme Gruyer sur des textes de Mme Lavaine est à marquer d'une pierre blanche tant par la diversité du genre des exécutants, que par le choix des œuvres et par la qualité de l'exécution. Rendez-vous a été donné en juin, à Elbeuf, pour le grand concert qui terminera la saison musicale de la société.

P ARIS

ILE DE FRANCE

● Val d'Oise

Erratum : Une erreur s'est glissée dans la fin de l'article concernant le Festival départemental du Val d'Oise (journal n°451 p.IX), voici le texte qu'il aurait fallu lire en fin d'article : M. M. Monti, président de la Fédération musicale du Val d'Oise et les membres du Conseil d'Administration, tiennent à remercier bien vivement le Conseil général du Val d'Oise et l'A.D.I.A.M. 95 ; M. A. Petit, Conseiller régional, Maire d'Eaubonne

; Mme M. Andro, Maire-adjoint chargée des Affaires culturelles ; Mesdames et Messieurs les Maires-Adjoints et Conseillers municipaux ; le Comité directeur et le personnel d'Eaubonne-Associations ; les prêtres de la Paroisse d'Eaubonne ; la Lyre amicale et l'ensemble vocal Notre-Dame d'Eaubonne ; la direction et le personnel des services culturels et techniques municipaux pour l'accueil qu'ils ont bien voulu réserver et l'aide qu'ils ont apportée à ce festival musical départemental 1993.

Ils tiennent également à adresser tous leurs remerciements et leurs félicitations aux présidents (es), directeurs, chefs de chœurs, musiciens et choristes pour leur participation aux diverses manifestations de ces trois jours, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui, membres actifs ou honoraires des différentes sociétés, ont contribué, par leur aide précieuse, à la réalisation de ce festival.

● Seine-Saint-Denis

Concert d'accordéons au Bourget

En ce dimanche 31 octobre 93, dans la salle des fêtes de la mairie du Bourget, la Fédération musicale 93, U.F.M.R.I.F., organisait un concert d'accordéons avec le club français A.C.B.N.E. de Villepinte et le club allemand l'Harmonia club de Dettingen. Ce club allemand compte dans ses rangs plus de cent exécutants, se répartissant en trois sections : jeunes, seniors et « anciens », bien entendu tous n'ont pas participé à ce déplacement.

Là, nous mesurons toute la différence entre nos formations. A chaque nouvelle année, nous sommes à la recherche d'un équilibre difficile pour nous permettre de fonctionner.

A ce concert les deux clubs nous ont offert un programme varié mettant en valeur l'accordéon, essayant de faire connaître un répertoire sortant des idées reçues. Nous avons pu entendre : *Marche des mineurs* d'Yvette Horner ; *Cielito Lindo*, arr. Basile ; *Bella vistad'*Erich C. Frohloff ; *Aube printanière* de R. Coiteux et E. Basile ; *España* de Waldteufel et *les Pati-*

neurs, de Waldteufel, arr. M. Francy ; *Go west* et *Spanish Eyes* de Renato Bui ; *Bucaro* de Emile Noblot ; *Salade tyrolienne* de Ch. Demaele ; *Nabucco* de Lucien Thomas ; La *Cucaracha* de Y. Thomson ; *Marche de l'A.C.B.N.E.* de P. et E. Cavagnolo.

Mais malgré tous ces efforts et même en offrant la possibilité d'assister à un évènement sortant de l'ordinaire, il est difficile de faire bouger le monde. L'objectif de ces rencontres, c'est de promouvoir la musique, le développement des clubs et participer à l'animation de nos cités.

Une organisation impeccable, qui s'est totalement impliquée au bon déroulement et à la réussite de ce concert, avec un pot de l'amitié pour clôturer cette soirée.

J.-L. Vezzuti

● Paris

Au revoir et merci à mademoiselle Petit

Le samedi 29 janvier, la salle des fêtes de la mairie du XVIII^e arr. retentissait d'accords harmonieux. A la demande de la municipalité, les sociétés musicales, l'Echo Philharmonique de Paris et la Lyre de Montmartre, participaient à une manifestation pour les clubs du 3^e âge. Beethoven, Gounod (dont 1993 a marqué le centenaire de la mort), Mozart, Haydn étaient au programme pour le plaisir de tous.

Un instant d'émotion a marqué l'entracte : la Directrice de la Lyre de Montmartre et Présidente de la Fédération Musicale de Paris, Mme Huys, a remis à Mlle Petit, présidente de la société, la médaille de vétéran de la C.M.F. Mlle Petit est depuis 60 ans membre de la Lyre et sa présidente depuis 1957. Elle quitte pour des raisons de santé, des fonctions qu'elle assurait avec sérieux et compétence depuis 37 ans. Les membres de la société ont tenu à cette occasion, à lui adresser leurs sincères remerciements.

Un beau concert avec la Cæcilia

Pour sa rentrée automnale, la Cæcilia a donné dans la salle de

l'Ave Maria, son premier concert de saison, le 14 octobre dernier. Avec tout d'abord, le chant d'accueil *Vibrent les chœurs*, que le chef M. Baron, a rendu rituel à chaque concert parce que proclamant cette vérité : « les cœurs sont bien près de s'entendre quand les voix chantent des mots tendres ». L'intérêt est alors accroché et le plaisir s'annonce par : la célèbre Barcarolle des *Contes* d'Hoffmann, chantée très gracieusement par deux pupitres de femmes ; l'évocation de Mozart avec plusieurs extraits de ses œuvres en chœur ou en solo par Christiane Charpentier, soprano-solo, dont M. Baron peut dire qu'il la connaissait depuis sa naissance, puisque son père chantait sous sa baguette à Courbevoie ; la *Chasse*, une très étroite collaboration de quatre compositeurs, Paganini, Liszt, Flegier et Bordese, menée tambour battant par le chef, d'extraits de *Carmen* comme l'air des contrebandiers, dans la montagne, l'Air du cirque, le Dragon d'Alcala, et le fameux air du Toréador ; un chœur très mélodieux, plein de fraîcheur et de légèreté, *l'Oiselet*, composition de M. Baron ; une œuvre du compositeur contemporain H. Barraud, *les 3 filles vaniteuses*, histoire très morale ; une variante dans le programme avec le concours de M. Robert Schmitt, violoncelle-solo au Cercle symphonique de Courbevoie, qui sut faire apprécier son bel instrument en charmant son public avec le *Cygne* de Saint-Saëns.

Après cette intervention instrumentale qui connut un franc succès auprès du public, le plaisir a continué par d'autres passages individuels qui nous firent apprécier les qualités de quelques choristes, Lucienne Remy, le ténor Fornari et Jacques Charpentier et son épouse Christiane, lui faisant la réplique dans le duo de l'Ane de l'opérette *Véronique* ; Mme Christiane Charpentier récidiva « en qualité » dans l'interprétation de *les Chants du Rossignol*, lequel dans une opérette est l'oiseau qui chante la nuit, le jour ; la *Chanson du Vent de mer*, composition du chef, d'après le poète breton A. Lebras, termina brillamment le programme.

Cet abondant programme fut un succès et suscita un vif intérêt auprès du public qui témoigna aux

musiciens, solistes et choristes de chaleureux applaudissements. Lorsque M. Baron, lui apprit qu'il tenait «la baguette» depuis 1921 à Courbevoie et qu'il ne comptait pas «la lâcher» le 22 janvier pro-

chain, quoique que cette date soit celle de son 95^e anniversaire, ce fut un tonnerre d'applaudissement d'une durée peu courante de la part de l'assistance, des musiciens et des choristes.

PAYS DE LOIRE

● Maine et Loire

Un nouveau président pour la région

Michel-Alexandre Bellanger est né, en Maine-et-Loire, le 15 février 1932 à Montjean s/Loire, petite cité touristique des bords de la Loire (2 500 habitants). Son père, trompettiste amateur, était un fidèle sociétaire de la fanfare locale, et à 13 ans, il fait lui-même ses premières notes à Montjean-Fanfare. Au retour du service militaire, il est élu secrétaire de la société qui, après une longue mutation, deviendra l'Harmonie-Montjeannaise en 1967. En septembre 1969, il crée une Ecole de musique intercommunale dont il sera le président jusqu'en 1992. Entre-temps, le chef de musique décède en juillet 1972; depuis cette date, les membres de l'Harmonie lui ont confié la direc-



tion de leur orchestre. L'effectif est mince, mais progressivement les grands élèves viennent enrichir les pupitres. En juin 1990, l'Harmonie classée en 1^{ère} division, 1^{ère} section se présente au concours de Trélazé. Elle obtient un premier prix ascendant; l'orchestre est classé en division supérieure, 2^e section. Sur le plan départemental, Michel-Alexandre Bellanger est trésorier-adjoint de l'Union départementale, plus spécialement chargé du stage des jeunes musiciens. Il a été élu secrétaire général de la Fédération des Sociétés musicales de la région des Pays de la Loire en 1989, et Président le 12 février 1994, succédant à M. Armand Goyet dé- cédé subitement le 12 janvier.

POITOU-CHARENTES

■ Après le congrès très intéressant et très suivi, qui s'est tenu à St Maixent en octobre, les différentes propositions se mettent en place plus ou moins. Au-delà des paroles, ce sont les actes qui comptent avec :

La préparation des différents congrès ; diffusion des journaux (fédération régional et C.M.F.) ; mise en place de différents stages dans les départements ; préparation au diplôme de chef d'orchestre et de perfectionnement des directeurs ou musiciens qui le souhaitent.

Le stage Musique et Vacances est également reconduit, dans des conditions améliorées : il se déroulera du 15 au 29 juillet et toujours sous la direction du Président Jean-Marie Dazas.

Le prochain congrès de la fédération se tiendra dans la Vienne à Jaunay-Clan, salle multi-média, les 15 et 16 octobre 1994.

P ROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

● Vaucluse

Le congrès de la Fédération du Vaucluse

A l'invitation de la Philharmonique Mazannaise et de la chorale Cantepèrdrix, M. Georges Blum, maire et M. Francis Michel, maire honoraire recevaient le congrès de la Fédération des Sociétés musicales et chorales de Vaucluse les 5 et 6 mars à Mazan.

L'assemblée générale tenue le dimanche matin était honorée de la présence de M. J.-Michel Ferrand, député du Vaucluse, vice président du Conseil général, M. Bertrand Furic, directeur de l'ADDM 84, MM Paul Courtial, président régional et vice président de la C.M.F., Joseph Chappe, président des Bouches du Rhône et Marcel Demichelis, président du Var. Cette assemblée s'est déroulée dans une parfaite sérénité et a été en grande partie consacrée à la préparation d'une grande manifestation en faveur des orchestres d'harmonie et des fanfares en deux étapes dans notre département : avec une semaine de stage du 19 au 23 avril, de l'orchestre junior, direction J.-Louis Vicart assisté d'Andy Emler et un grand rassemblement des orchestres d'harmonies et fanfares du Vaucluse, pour les concerts des 22, 23 et 24 mai à Orange (théâtre antique), Carpentras (centre culturel) et Valréas.

Cette grande manifestation «Show de vents», - pardon M. Toubon pour l'anglicisme, débuta le 20 mai en soirée par un grand concert de la Musique de l'Air de Paris. L'orchestre junior, constitué au stage d'avril participa à trois concerts de ce festival. Cette grande réunion qui a regroupé plus de 600 musiciens, comme le Vaucluse n'en n'a pas connu depuis longtemps, a été réalisée conjointement par l'ADDM et la fédération départementale avec le concours du Conseil général.

Comme il est de coutume depuis plusieurs années, ce congrès avait débuté le samedi en soirée par un concert en l'église de Mazan avec la participation de six sociétés du département : la Philharmonique Mazannaise, direction J.-Louis Montagard ; l'Union musicale de Sarriens, direction René Moreau ; l'Ensemble à vents du conservatoire de Carpentras, direction Michel Testenières ; l'Orchestre d'harmonie «Les Enfants de la Nesque» de Pernes, direction Eric Rame ; l'Ensemble de cuivres de Pernes animé par Jean Abadie ; la Chorale mixte Canteperdrix, direction Raymonde Conil. Les prestations comportant une partie piano étaient assurées par Jacqueline Bidon.

Le programme de cette soirée avait été préparé avec soins par les sociétés participantes. Il a su plaire à un public nombreux parmi lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Guy Meissonier, notre voisin depuis qu'il s'est retiré dans les Alpes de Haute Provence.

RHÔNE-ALPES

● Isère

Un stage régional de direction pour les orchestres d'harmonie

Les 10, 11, 12 et 13 mars au lycée Hector Berlioz de la Côte Saint André avait lieu un stage régional de Direction d'orchestre d'harmonie. Nous rappelons que ce stage préparatoire au D.A.D.S.M. résulte d'une convention tripartite entre l'état représenté par la D.R.A.C., la région par l'A.R.D.I.M. et la C.M.F. par la Fédération Rhône-Alpes.

L'orchestre composé des jeunes musiciens de la Fédération dauphinoise est habituellement placé sous la direction de M. Louis Levrangi, son président. Pour cette session, M. Philippe Dulat en assumait la responsabilité et confiait successivement la direction à l'un de ses 20 stagiaires. Le programme étudié à l'occasion de ce stage comportait les morceaux imposés dans les différentes divi-



Philippe Dulat en répétition avec l'orchestre de la fédération

sions pour les concours de la C.M.F. Le premier déchiffrement permettait de constater que l'on avait mésestimé la difficulté de certaines œuvres et surévalué certaines autres. Pour d'autres enfin, c'est l'intérêt musical ou le désintérêt des musiciens qui n'ont pas été pris en compte, ce qui est regrettable. Il fallut donc faire un choix et ajouter d'autres œuvres pour avoir un matériel plus fiable.

On a pu voir au fil de ces quatre journées ou plus exactement ouïr la progression de l'orchestre vers une homogénéité et une plénitude sonores, grâce à un travail de fond sur les harmoniques et sur la conduite du souffle. Quant au travail de direction réalisé par les stagiaires, il se situait à différents niveaux selon l'expérience de chacun mais tous ont été fortement marqués par la personnalité de leur maître de stage. Cette promotion 94 viendra à terme enrichir le monde de nos orchestres d'harmonie, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il s'agit d'une excellente cuvée.

A l'occasion de ce stage, le président Adam avait programmé une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération Rhône-Alpes, celle-ci s'est tenue le vendredi 11 au matin. A l'issue de cette réunion,

les délégués des huit départements partageaient le repas des musiciens et stagiaires. Le samedi 12, le président Levrangi avait convié les directeurs d'écoles de musique et d'orchestres d'harmonies de sa fédération, afin de débattre de différents problèmes techniques, tel que l'organisation des examens fédéraux. Est-ce les vacances, le soleil estival, toujours est-il qu'un nombre infime de ceux-ci daignèrent se déplacer ou s'excuser..

Ce même jour, différents élus en liaison avec la fédération, avaient été conviés aux portes ouvertes du stage de direction, MM. Cabanel, Hannoun, Remiller, Sauget, De Belval, s'étaient excusés. Nous eûmes cependant le plaisir d'accueillir le sénateur J. Boyer, qui est rappelons-le le Président de l'Association nationale des Amis d'Hector Berlioz.

Au cours de ces journées un personnage inconnu des milieux musicaux régionaux accompagnait M. Levrangi. Renseignements pris : il s'agissait de M. Michaël Purves-Smith, professeur à l'université «Wilfried Laurier» de Kitchener Waterloo dans l'Ontario où il dirige les orchestres d'harmonies et dispense des cours de direction d'or-



Michaël Purves-Smith, professeur de direction d'orchestre au Canada

● Savoie

Une première musicale au casino d'Aix-les-Bains

Sous la direction de Walter Boeykens, l'Orchestre départemental d'harmonie et le Trio Astria ont créé *Odastria* de Désiré Dondeyne en présence du compositeur. Le concert de l'Orchestre départemental d'harmonie de la Savoie, qui a eu lieu jeudi dernier au théâtre du Casino, Grand Cercle d'Aix-les-Bains, était un événement exceptionnel. Il comportait la création d'*Odastria*, une œuvre conçue pour mettre en valeur l'accordéon, «instrument à part entière», par Désiré Dondeyne, présent à Aix pour cette première.

D'autre part, un programme - exceptionnel lui aussi - de musique contemporaine avait été mis au point au cours d'un stage qui eut lieu à Yenne dès le début des vacances de printemps sous la direction de Walter Boeykens. Ce dernier clarinettiste virtuose (il a été décrit comme le plus fin soliste d'aujourd'hui), «suit» l'orchestre départemental depuis plusieurs années et on a pu constater combien l'impulsion qu'il donne à nos musiciens est bénéfique.

Avec *Olympica* de Jan Van Der Roost, le contact s'établit avec le

public. Cette grande aventure, composée en 1992 pour le jubilé du «Nagano Community Band» japonais, comporte trois thèmes (le jubilé, l'enthousiasme des membres du Nagano Community Band et la beauté de la ville de Nagano). Ce morceau peut résumer en quelque sorte les hautes qualités de l'Orchestre, sa passion sans restriction à la cause de la musique, sa rigueur contre la routine qui le portent à un niveau peut-être jamais atteint dans notre région.

Après la suite extraite de *Hary Janos* de Zoltan Kodaly (qui fut un important initiateur de la jeunesse à la musique), dont l'interprétation fut empreinte d'une «majesté sonore», on écoute le trio d'accordéon Astria.

Composé de Mady Dessinoulie, Philippe Fournier et Jacqueline Frangiamone, cet ensemble a manifesté ses extraordinaires dispositions à maintes reprises. *Rhapsodie ukrainienne*, *Ile bossa* et *Tango pour Claude* démontrèrent brillamment la volonté constante des accordéonistes à renouveler leur répertoire.

Odastria, comme l'a rappelé Daniel Vagnon, président de la fédération musicale de Savoie, «Il y a deux ans que Maurice Adam, son prédécesseur, actuellement président de la Confédération musicale

de France, souhaitait faire découvrir aux Savoyards l'accordéon, instrument à part entière ayant sa place dans le concert contemporain mais qui, hélas, a toujours été considéré comme l'instrument phare de la fête animant les bals à papas. L'idée d'une création pour orchestre et trio d'accordéon fit son chemin et une demande fut déposée dans le cadre d'une commande d'état auprès de la Direction des Affaires Culturelles. C'est ainsi que Désiré Dondeyne accepte d'écrire cette œuvre pour laquelle nul mieux que lui ne pouvait le faire : sensibilisé à l'accordéon, ardent défenseur des ensembles instrumentaux qui offrent maintenant grâce aux enseignements de qualité des palettes musicales diverses et multiples». «L'aventure» fut menée à bien grâce au concours de Walter Boeykens qui n'a pas ménagé son temps depuis des mois pour mettre en place *Odastria*. Désiré Dondeyne est connu «pour ne pas écrire de la musique facile». S'il le fallait cette œuvre confirmerait cette réputation. Le trio Astria, l'Orchestre départemental d'harmonie, avec la complicité de Robert Combaz et de Walter Boeykens en exprimèrent néanmoins magnifiquement toutes les subtilités.

Nous noterons pour terminer que la logistique de ce stage était assurée avec sérieux et compétence par M. Jean-Marie Dantin et son épouse Marie-Odile, qui en est également directrice du camp d'été de la Fédération musicale dauphinoise depuis sa fondation en 1972 et qu'il convient de remercier pour toutes ses actions au service de la vie associative.

Jean Nonglaton

● le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés musicales par Philippe Dulat, responsable de la commission DADSM

Préambule

Lors de sa réunion du 27 mai 1993, le Conseil d'Administration de la CMF décidait de me proposer d'assumer la responsabilité de la Commission DADSM; j'acceptais après avoir mesuré l'importance d'une telle tâche et, lors de la réunion du 5 juillet 1993 consacrée à la constitution et la mise en place des commissions nouvellement créées, exposais le mode de fonctionnement choisi, qui allait se concrétiser de la manière suivante:

- deux réunions consultatives allaient avoir lieu les 16 et 30 septembre 93, comprenant en tout 15 personnes ayant participé jusqu'alors soit à la formation DADSM, soit à d'autres types de formation pouvant présenter avec ce dernier des analogies pédagogiques ou structurelles;

- une consultation par courrier de chefs d'orchestre étrangers;

- la création et la mise en place de la commission DADSM proprement dite qui, à partir de janvier 1994, se réunit une journée par mois à Paris pour confronter le résultat de ses réflexions et de ses travaux sur les composantes de ce projet; un compte-rendu mensuel est effectué et un rapport officiel, tenant compte de l'ensemble des travaux de l'année, sera transmis aux responsables culturels de la CMF; les travaux de la Commission s'échelonneront sur 3 ans;

- * des réunions supplémentaires avec le ministère de la Culture et de la Francophonie pourront venir s'ajouter, en fonction de l'évolution des dossiers.

État du DADSM au 1er septembre 1993

Un diplôme à un seul niveau existe et a le mérite d'exister. Son obtention est jugé trop difficile pour certains, inadapté aux contingences de direction d'une société pour d'autres. Aucune équivalence dans le cadre des emplois de la fonction publique territoriale n'est en place. Le problème de la qualité des formateurs, de leur reconnaissance et donc de leur recrutement est posé.

Réflexions préalables aux travaux de la commission sur le DADSM

Qualité et Adaptabilité sont les critères retenus pour ces travaux. Il apparaît en effet nécessaire que l'accès à la formation soit rendu possible, quel que soit le niveau actuel de connaissances musicales et d'expérience humaine possédé par le chef de société. A cela s'ajoute le souci constant de l'Unité de nos propositions, quel que puissent être leurs champs d'application et les niveaux concernés.

Etat des travaux de la Commission au 21 avril 1994

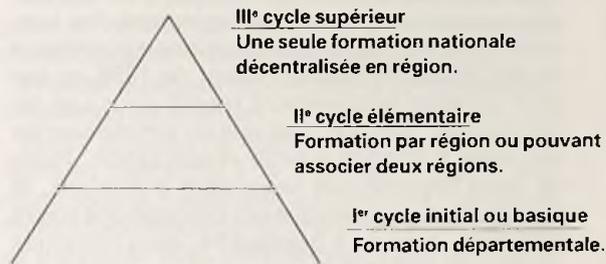
Nous proposons une formation à la direction en 3 cycles :

Ier cycle basique en 3 années maximum

IIème cycle élémentaire en 3 années maximum

IIIème cycle supérieur en 3 années

(expérience «pilote» Rhône-Alpes)



Sont actuellement à l'étude pour chacun des cycles ou le seront prochainement :

- un programme pédagogique;

- un contenu d'examen pour chaque fin de cycle;

- des coefficients à appliquer pour chaque type d'épreuve;

- des modalités d'application du contenu des examens (obtention ou non par Unités de Valeur, délais de proposition des oeuvres pour les candidats, critères pour évaluer les niveaux, composition des jurys, etc...);

- l'établissement de «passerelles» entre les textes pédagogiques ministériels en application pour les DE et les CA, et nos propositions;

- la reconnaissance du Diplôme terminal de IIIème cycle par le ministère de la Culture et de la Francophonie, et le ministère de l'Intérieur;

- la reconnaissance par les collectivités du Diplôme terminal de IIème cycle, qui correspondrait à une grille indiciaire et une durée hebdomadaire fixées en fonction des textes en vigueur.

Conclusions

La Commission a besoin de temps pour coordonner toutes les données de ses travaux; elle sollicite, par ailleurs, toutes vos réflexions personnelles - fruit le plus souvent d'expériences locales - afin d'établir un projet d'ensemble unitaire, dans lequel chaque individu et chaque région trouveront un cadre souple et légitime pour la formation et la reconnaissance de cette dernière.

Enfin, il est important de préciser que les membres de la Commission DADSM, directeurs de grandes comme de petites formations, travaillent afin d'apporter des connaissances à tous ceux qui le désirent et dans le but de favoriser des échanges d'informations et de compétences.

● Harmonie et batteries fanfares par Alln Delmote, responsable de la commission Harmonie

Les discussions au sein de la commission Harmonie ont porté essentiellement, (pour ne pas dire exclusivement) sur le règlement des concours. Les dernières modifications apportées à ce document référence datent de 1986, ce qui peut paraître relativement récent pour son remaniement, mais ce n'est pas un simple caprice qui nous a conduit à cette réadaptation. Nous ne nous berçons pas cependant d'illusions, et savons, en supposant que ces propositions soient adoptées, qu'il sera nécessaire, dans quelques années, de remettre notre ouvrage sur le métier.

Autant que faire se peut, je vous rendrai compte dans les grandes lignes des choix de l'atelier sans entrer excessivement dans les petits détails.

Tout d'abord, une suggestion : la lecture et la présentation de ce texte sera peut-être plus aisée, avec une première partie pour un tronc commun de toutes les catégories de formation, suivie de chapitres concernant les spécificités. Propositions donc de modifications émanant des harmonies, fanfares et batteries-fanfares.

Un préambule tout d'abord humanisera cette succession d'article plus ou moins rébarbatives. C'est le président Maurice Adam qui se charge de cette présentation.

L'article premier sera complété, d'une part pour permettre, sans ambiguïté, à toute la hiérarchie des organismes affiliés à la CMF, d'organiser des concours. Nous essayons de remédier au léger flou qui subsistait dans cet article.

D'autre part, il est stipulé que le règlement particulier établi par le comité d'organisation pour la circonstance sera communiqué à la CMF pour avis au plus tard trois mois avant la date du concours.

Ensuite, la première décision digne d'être relevée, c'est la possibilité aux sociétés dirigées par deux chefs de se présenter aux concours sous cette forme « bicéphale », à la condition toutefois de prouver que cette situation est permanente.

La durée de validité de classement antérieurement de quatre ans, puis allongée il y a quelques années à 5 ans, a été l'objet d'une discussion assez âpre. En fin de compte, l'atelier Harmonie se déclare majoritairement pour le maintien des cinq ans, alors que les batteries-fanfares, elles, souhaitent revenir aux quatre ans. D'où peut-être l'intérêt d'établir un règlement par catégorie.

Quant aux épreuves de classement, les troisième, deuxième, et première division pourraient

demander cette épreuve à domicile, mais en dehors d'un concert public, ou mieux lors d'épreuves regroupant plusieurs sociétés candidates lorsque le groupement ou la fédération organise cette manifestation. Le jury étant choisi dans une liste dont je vous parlerai un peu plus loin.

Du niveau supérieur et au-delà, les épreuves de classement ne pourraient s'effectuer que lors d'un concours, comme par le passé. Et quelle que soit la forme de l'épreuve, la confirmation dans le niveau obtenu sera exigée avant le 31 décembre de l'année suivante. Si vous passez une épreuve de classement le 1er janvier 1994, vous avez jusqu'au 31 décembre 1995 pour confirmer.

Deux nouveautés : il ne sera plus obligatoire de présenter, pour cette épreuve de classement, deux morceaux du niveau souhaité, mais trois oeuvres, soit du dit niveau envié, soit des niveaux voisins : supposons une société qui vise la première division. Il lui sera conseillé, mais pas imposé, de présenter une oeuvre de deuxième division et une oeuvre de première division, - puisque qu'elle vise cette division -, et une oeuvre de niveau supérieur.

Pourquoi? Parce que se présentent trois cas de figure. Le premier : l'estimation du chef, est juste, il aura exécuté le morceau de deuxième division avec aisance, et buté peut-être quelque peu sur celui du supérieur. Le deuxième : il a sous-estimé son niveau, ce qui arrive, et joue très bien les trois morceaux. Alors le jury peut tranquillement le classer plus haut qu'il ne l'avait prévu. Le troisième : il a sur-estimé son niveau, ce qui arrive peut-être un peu plus souvent. En principe, il joue bien ce qui correspond à la deuxième, puisqu'il visait la première. Et la déception sera tout simplement moins grande puisqu'il sera préparé.

Deuxième nouveauté : possibilité de se faire « jauger » et non pas juger par des personnalités musicales agréées au préalable. Nous revenons à cette liste de personnalités dont je reparlerai un peu plus loin. Avant de fixer son choix sur une division X, on aura la possibilité d'inviter un, ou plusieurs au préalable qui conseilleront sur l'option à prendre; la société restant libre de son choix.

Dans la composition des formations, une précision est apportée dans l'utilisation de synthétiseurs en harmonie. Un seul, en substitution d'un instrument manquant, est permis. Les orchestres de fanfares souhaitent que les dix pour cent de leur effectif toléré en instruments « étrangers » soient utilisables pour flûtes, hautbois et clarinettes.

En ce qui concerne les troisième, deuxième, première divisions, il n'y a plus de tirage au sort : les deux oeuvres au choix seront interprétées. S'il manque un instrument, toutes les parties

devront être quand même assurées. Il conviendra de prévoir des à-défauts, sans encourir le courroux des jurés. Les partitions des morceaux choisis devront parvenir à l'organisateur au plus tard deux mois avant la date du concours. Et ceci pour permettre aux jurés d'étudier les oeuvres au préalable.

L'atelier Harmonie, - suite au voeu exprimé par la commission Harmonie -, souhaite ardemment que les jurés soient agréés par la CMF, suivant **l'article 30 Formation des jurys** : « Chaque jury sera composé de trois membres au moins : le président, ayant voix prépondérante en cas d'égalité.

Les membres seront choisis parmi des personnalités ayant reçu l'agrément de la CMF. A cet effet, les fédérations soumettront tous les trois ans, en octobre-novembre, les noms et qualités (diplômes musicaux, activités musicales passées et présentes, niveau des sociétés dirigées, classement, etc.), des personnes susceptibles d'assumer cette fonction. Les formulaires de renseignement seront fournis par la CMF à la demande des fédérations. Néanmoins, des modifications pourraient être sollicitées entre deux révisions complètes de la liste. (un remplacement peut être envisagé entre deux sessions).

Après avis des commissions ad hoc, la CMF accordera ou non son agrément. Cette reconnaissance honore par ailleurs la fonction ainsi que la qualité des intéressés. La qualification de juré peut être reconduite. En outre, les organisateurs d'un concours ont la possibilité de proposer une personnalité supplémentaire, hors agrément, mais avec voix consultative seulement.

Ensuite, c'est l'ancien texte qui revient : « En aucun cas, des personnes appartenant à une formation se présentant au concours ne pourront faire partie d'un jury » et un peu plus loin : « Les jurys seront choisis par le comité technique de la fédération sur le territoire de laquelle se déroule le concours dans la liste agréée par la CMF. Le président de chacun de ces jurys sera obligatoirement un spécialiste de la catégorie concernée et sera chargé de la rédaction du rapport reflétant la synthèse des appréciations écrites du jury lorsqu'une société le souhaitera. » Il s'est produit trop souvent que des sociétés, qui avaient réussi ou non, souhaitaient avoir les raisons de leur réussite ou de leur échec, et restèrent sur leur faim. Il est bon qu'il y ait un rapport circonstancié des épreuves. En conséquence, il est proposé la rédaction suivante de **l'article 31** : « le comité d'organisation fera parvenir dans le mois qui suit l'audition, classement ou concours, un rapport aux directeurs des formations qui en formuleraient la demande écrite après les palmarès ». Les modifications s'arrêtent là pour les harmonies.

Je vais vous donner maintenant la lecture des recommandations de batteries-fanfars. A été émis le voeu que seul le premier prix ascendant permet le changement de division ou de section, comme c'est le cas pour les harmonies.

Second voeu : maintien des marches tambours dans les concours. Imposer la marche pour tous les pupitres de tambours, et non pour deux ou trois tambours seulement.

Article 11 : souhait de revenir à quatre ans pour la validité du classement. Sonnerie aux morts obligatoire pour toutes les divisions.

Ensuite, quelques modifications concernant les conditions de notation.

Enfin, un voeu : la commission des batteries-fanfars demande à la CMF de rappeler aux musiciens se présentant au concours individuel niveau Excellence qu'ils ne doivent en aucun cas se présenter avec un morceau autre que celui qui est imposé et de pair, il faut conseiller au jury de ne pas accepter d'auditionner un musicien qui se présenterait avec une oeuvre de son choix.

● Concours nationaux de musique par Philippe Fournier, vice-président de la CMF

Depuis plusieurs années, on parle de modifier le règlement des concours. Depuis le congrès de Strasbourg, je crois. On ne s'est pas pressé et, je pense, on a eu raison. Il fallait laisser bouillonner et mûrir. La réflexion est maintenant bien avancée et un travail sérieux de réflexion a été mené dans diverses commissions (harmonies, batteries-fanfars, chorales...) mais aussi au Bureau et au Conseil d'Administration. Il nous faut maintenant rassembler toutes ces propositions, préparer un document de synthèse, le soumettre pour avis au Conseil Culturel puis, pour décision, au Conseil d'Administration. Il ne faut pas perdre de vue que le règlement s'appliquera à tous et à tous les genres (harmonies, chorales, batteries-fanfars...).

Il faut donc mettre au point un texte qui, je pense, pourrait avoir un tronc commun pour tous et quelques annexes pour les spécificités de chaque genre. Comme le rappelait notre Président Maurice Adam hier, il faudra aussi, en rédigeant ce nouveau règlement, avoir une pensée européenne et internationale. Je me réjouis que sur beaucoup de points un accord et un consensus semblent se dessiner à travers les propositions émanant de chacune des commissions.

Je citerai :

- un tronc commun et des annexes
- la durée de validité
- la qualification des jurys

- la qualité des oeuvres imposées ou au choix
- la manière de classer
- le remplacement des absents ou les renforts
- etc...

En conclusion, je voudrais dire que maintenant il est nécessaire d'en terminer et que le règlement remanié devrait être opérationnel pour 1995, mais surtout qu'un règlement n'a sa valeur et sa raison d'être que s'il y a des concours et je ne peux que vous inviter, mes chers collègues, mes chers amis, à organiser un ou des concours, chaque année, dans chaque fédération.

● Chorales par Jean-Guy Andreoletti, président de la Fédération de la Haute-Loire.

Rôle joué par les chorales

Une constatation, les chorales sont un lieu de rencontre, de convivialité, un refuge quelquefois. Elles ont un rôle social important. Le public apprécie toujours les prestations données par les chorales.

Difficultés rencontrées par les chorales

Recrutement : Il existe des chorales d'enfants de 7/8 ans (souvent chorales scolaires), des chorales d'adultes de tous âges. Malheureusement un vide existe pour les 12/35 ans. Pourquoi? Que faire?

Structures : Souvent des problèmes de locaux se posent aux chorales pour les répétitions. Pas de piano dans les salles de concert et/ou dans les salles de répétitions.

Reconnaissance des pouvoirs publics : les pouvoirs publics reconnaissent peu ou pas les difficultés financières et matérielles des chorales. Ils ignorent trop souvent que les chorales ont des achats importants notamment en partitions. La Confédération Musicale de France a-t-elle des moyens efficaces pour intervenir dans ce domaine?

Le répertoire : le manque d'hommes et de témoins en particulier, entraîne des difficultés dans le choix des oeuvres.

Réflexion de la Commission chant choral C.M.F

Comme toutes les commissions de la Confédération Musicales de France, la commission Chorales a été remaniée à la rentrée 1993. Elle se compose de Robert Combaz, responsable de la commission, Joseph Muller, président des Chorales d'Alsace, Cécile Fournier, directrice du Centre polyphonique Rhône-Alpes, Michel Jakobiec, professeur de chant.

Le premier souci de la commission a été de définir sur quels critères les oeuvres prévues pour chaque niveau devaient être sélectionnées (tes-

siture, difficultés musicales, style, etc...). La commission souhaite diversifier les styles abordés en faisant une part égale aux chants traditionnels ou anciens, aux arrangements, aux compositions de variété, et ce dans tous les niveaux.

La commission a souhaité également distinguer les voix d'enfants et les voix de femmes jusque là réunies sous la rubrique «voix égales».

Tout le travail de réflexion entrepris cette année par la commission n'a d'intérêt que s'il permet d'associer l'ensemble des acteurs de terrains. Cela explique l'appel fait aux chefs de chœur dans les deux journaux précédents de la Confédération Musicale de France. A la rentrée 1994, une réunion des chefs de chœur est prévue, ce qui permettra d'élargir la commission.

Conclusion

En conclusion, il apparaît que le nombre de chorales est en progression. Beaucoup cherchent à se rassembler en dehors des groupements traditionnels de chant choral. Nous notons de nouvelles adhésions à la Confédération Musicale de France ces dernières années. Un rôle important de coordination et de formation reste à faire tant au niveau national, régional que départemental.

C'est ensuite M. Marcel Hélène, administrateur de la Confédération Musicale de France et participant à la commission, qui a voulu, en prenant la parole, marquer avec insistance la progression récente du nombre des chorales. Sur le fait aussi que beaucoup cherchent des contacts pour varier leurs répertoires, pour perfectionner et former des chefs de chœur.

C'est là que les responsables départementaux et régionaux peuvent jouer un rôle essentiel en allant au devant de cette demande. La Confédération Musicale de France peut et doit leur offrir les moyens d'atteindre leurs objectifs.

Il faut aussi qu'au plus haut niveau, Confédération Musicale de France et Direction de la Musique et de la Danse, on ait le souci de prendre en compte le devenir de ces formations qui tiennent une place importante dans la pratique musicale amateurs.

● Petits ensembles, musique de chambre, classes d'orchestre, orchestres symphoniques par Henri-René Pollin, responsable de la commission

L'atelier a souhaité formuler quelques souhaits, le premier étant que pour chacune des disciplines concernées soit instituée une commission de spécialistes.

La commission de musique de chambre et petits ensemble a été créée il y a quatre ans, après

une initiative de la Fédération Régionale de Picardie et de la Fédération Musicale de la Somme : l'organisation à Péronne d'un concours destiné aux formations de chambre, avec un jury spécialement constitué, et que j'avais eu l'honneur de présider. En dehors de cette initiative, on n'a pas beaucoup vu de concours accueillant ce type de formation. L'atelier a donc souhaité que soient organisés, au plan départemental et régional, des concours de musique de chambre, dans les différentes catégories. Les formations qui se distingueraient dans ces concours pourraient, par la suite, participer à un concours d'excellence, au plan national, organisé par la C.M.F.

Pour les orchestres symphoniques, il semble nécessaire de constituer une commission permanente, pour le suivi des répertoires notamment en direction des orchestres de jeunes. Pourquoi ne pas envisager que des classes d'orchestre des écoles de musique se présentent à des concours ? D'autre part, on pourrait inciter les compositeurs à écrire pour ces formations. Enfin, les participants à cet atelier ont souhaité que des concours spécifiques soient organisés pour les orchestres symphoniques, afin de les stimuler et de les inciter à participer.

Sur le plan de la musique traditionnelle, domaine assez vaste et complexe, il paraît nécessaire de répertorier les ensembles qui existent, et de constituer une commission de spécialistes, pour travailler sur ces questions.

● Plectres et Accordéons par Mario Monti, président de la fédération musicale du Val d'Oise

Problèmes communs aux deux orchestres

Edition d'oeuvres pour orchestres à plectres et orchestres d'accordéons : difficulté d'approvisionnement des oeuvres d'où la nécessité de commander en Allemagne, Japon, Suisse et USA au lieu d'éditeurs français, d'où un coût et un délai très importants et au détriment de l'édition française.

Sensibilisation des éditeurs français pour susciter un concours de composition pour orchestres à plectres et orchestres d'accordéons sous l'égide de la C.M.F. : a) pour formation seule; b) pour soliste accompagné d'orchestres d'harmonie ou symphoniques de niveau 1ère et 2ème divisions.

Jury de Concours : établissement d'une liste des spécialistes avec C.V., par instrument et par région à soumettre à la Commission technique de la C.M.F.

Respect du paragraphe du règlement des con-

cours de la C.M.F. qui stipule la présence d'un spécialiste de l'instrument au jury.

Examens fédéraux « instruments » : Les commissions déplorent l'obligation de l'achat de recueils onéreux pour n'en extraire qu'une seule oeuvre dans certains cas.

Orchestres d'Accordéons

Choisir une commission mixte composée de musiciens professionnels et amateurs pour l'élaboration des oeuvres des examens instruments.

Orchestres à plectres

La commission des plectres réitère sa demande auprès de la C.M.F. pour son intervention à la Direction de la Musique dans la perspective de la création d'un D.E. ou d'un C.A. de mandoline en vue de la reconnaissance officielle de cet instrument au sein des écoles de musique et des conservatoires.

☉ Brass Bands et big bands par Michel Pierrot, responsable de la commission Big Bands

Très peu de personnes ont participé à cet atelier en raison de la nouveauté de ces formations. Il nous été demandé ce que la CMF pouvait faire pour les brass bands. Plusieurs idées ont été émises :

Faire un concours de composition CMF pour les brass bands, car aujourd'hui on écrit beaucoup plus pour les harmonies. Inciter les compositeurs à écrire ou à transcrire des oeuvres pour brass bands, comme le font les éditeurs anglais. Faire connaître les grands orchestres de Brass bands comme le Göteborg Brass Band, dont Yamaha en collaboration avec la CMF, vient d'organiser une tournée en France.

Promouvoir les brass bands d'élèves et inciter les directeurs à soutenir les professeurs qui voudraient monter des brass bands. Relancer les classes de cuivres, surtout pour les classes de saxhorns et de tuba. Le CA de tuba existe maintenant. Tout est à revoir, notamment pour le parc instrumental, qui n'est pas en très bon état compte-tenu du prix élevé des instruments. Il faudrait également créer une parthèque parallèlement au travail des commissions.

En ce qui concerne les big bands, il faut également inciter les directeurs d'écoles de musique et des harmonies à créer des big bands, ce qui ne va pas sans problèmes, liés souvent à la peur d'une dissolution, et entraînant des conflits. Le programme pour les big bands, qui ne correspond pas du tout à celui des harmonies, a été revu il y a trois ans. Les musiciens de jazz ont aussi souvent du mal à s'intégrer dans les

concours. Enfin, il est regrettable que les compositeurs français ne fassent pas toujours éditer leurs œuvres, d'où le recours aux compositeurs et éditeurs américains.

● **Journal de la C.M.F.,
par Roger Cardot, administrateur**

L'atelier journal est un peu spécifique, puisqu'il constitue la passerelle entre la C.M.F. et C.M.F.-Diffusion. Nous avons fait un tour d'horizon sur le fonctionnement de la rédaction depuis l'informatisation de ce service, et sur le contenu général du journal.

Un comité de rédaction composé de Thierry Clairon, Marcel Hélène, Henri-René Pollin et moi-même épaulera l'équipe de permanents. Nous avons fait le point sur les pages «Régions» du journal, qui nous concernent plus directement aujourd'hui. Il apparaît qu'il y a toujours les mêmes problèmes, depuis un certain nombre d'années. Problèmes de contenu : il conviendrait, dans les textes d'articles, d'aller à l'essentiel, et d'éviter des détails qui n'intéressent pas la collectivité. Problèmes de forme : textes souvent trop longs, photographies de mauvaise qualité, difficiles à exploiter. Sur ce dernier point, il a été évoqué des possibilités de collaboration avec des établissements scolaires du type lycées d'enseignement professionnel ayant des sections «photo».

Maintenant que la rédaction du journal est informatisée, il conviendrait, dans les régions, et dans la mesure du possible, d'utiliser également ce moyen, de manière à faciliter le travail, et à éviter des erreurs.

D'autre part, nous insistons pour que tout article émanant des fédérations régionales arrive à la rédaction avec la signature du président régional, de façon à ce qu'il n'y ait pas de malentendu. A ce sujet, nous souhaitons apporter une précision : les pages «Echos/Musique» ne sont pas des pages régionales, mais un panorama de l'actualité musicale proposé par l'équipe de rédaction. En conclusion, je voudrais dire que le travail de chacun serait d'être attentif, de façon à pouvoir faire des comptes rendus intéressants pour tous. Ce serait également, et surtout, de parler du Journal de la C.M.F., de le faire connaître, et d'inciter les musiciens, les responsables, et les proches de notre mouvement à s'abonner.

◆

Le Congrès en revue



Ce congrès débutait avec l'inauguration de l'exposition des facteurs et éditeurs de musique. Comme chaque année, celle-ci a permis aux délégués de prendre connaissance des nouveautés et d'établir des contacts fructueux. Plusieurs concerts ont ponctué les travaux de l'Assemblée générale (voir ci-contre).

Lors de la soirée de clôture, le président Maurice Adam devait remettre la médaille de la CMF à Michel Blondeau, député-maire de Déols. Par ailleurs, Jack Hurier remettait, à plusieurs personnalités ayant apporté leur soutien actif à l'organisation de ce congrès, la médaille de la Fédération Musicale de la Région Centre.





Les concerts

De gauche à droite : Musique municipale de Châteauroux, les Gars du Berry, le quatuor Arcana, la SAMP de Bourges, la Joyeuse Valencéenne, le Big band de la SAMP de Bourges



DIFFUSION BIM

PLUS DE 20 000 TITRES
DE MUSIQUE POUR

CUIVRES

(méthodes, études, solos,
musique de chambre,
concertos,
enseignement...)

en vente directe à nos magasins
en vente par correspondance

Adressez toutes commandes à

DIFFUSION BIM

175, RUE SAINT-HONORÉ 75040 PARIS CEDEX 01
TÉL. (1) 42 96 89 11 - FAX (1) 42 86 02 83

L'oeuvre pour harmonie

Etienne-Nicolas Méhul



Méhul vers l'âge de trente ans
(Collection M. Arthur Pougin)

A la veille de la Révolution Française, Méhul né à Givet et formé par Edelmann, avait fait de remarquables débuts dans le domaine instrumental avec ses deux recueils de *Sonates pour piano-forte* (1783, 1788) qu'on peut aujourd'hui d'autant mieux apprécier qu'elles ont été intégralement enregistrées (1) sinon rééditées (2). C'est par une *Ouverture* pour orchestre d'harmonie que Méhul collabora pour la première fois aux Fêtes Civiques de la Révolution Française - cette *Ouverture* devant être exécutée le 20 Frimaire an II (10 décembre 1793) à la fête civique organisée par la Municipalité Parisienne dans le Temple de la Raison. La deuxième audition, prévue pour le 11 Prairial an II (30 mai 1794) aura lieu, finalement le 17 Brumaire suivant (7 novembre 1794).

Conçue comme toutes les autres ouvertures de ce genre tel un premier allegro de symphonie à deux thèmes et avec une introduction lente (3), elle met à l'épreuve certains pupitres : les cors soli jouant à l'unisson et à découvert dans les premières mesures, comme plus loin, une phrase entière en staccato comptera parmi les traits d'orchestre les plus scabreux consacrés au basson (4). Constant Pierre attirait moins l'attention, lui, sur ces qualités d'orchestration que sur le rythme et l'harmonie de cette *Ouverture*. Il y trouvait aussi quant au deuxième thème une analogie avec un air des *Noces de Figaro* de Mozart. C'est entre les deux exécutions de cette *Ouverture* que Méhul composa son fameux *Chant du Départ*.

Les origines et les motivations exactes de sa naissance sont malaisées à établir avec toute la rigueur souhaitable. Les paroles suffirent à prouver que cet «hymne de guerre» - tel est son sous-

titre - offre bien plus de rapports avec la marche victorieuse des soldats de l'an II qu'avec la prise de la Bastille qui aurait été commémorée à ses «mâles accents». Comme le faisait observer Constant Pierre «tour à tour, les mères, les vieillards, les époux etc... interviennent afin d'exciter le zèle et le courage des citoyens, d'enflammer leur ardeur et de faire appel à leur dévouement pour la défense de la patrie» (5). Il n'est pas exclu que *Le Chant du Départ* ait été entendu à l'armée de Sambre-et-Meuse comme le laisse entendre assez clairement le premier vers «La victoire, en chantant nous ouvre la barrière» compte tenu des victoires effectives de Menin, Mouseron, Courtrai, Tourcoing, Charleroi (16 juin) et Ypres (17 juin) précédant celle de Fleurus (26 juin).

En accord avec Constant Pierre on en déduira que «s'il est difficile de préciser à quelques semaines près, la date d'écllosion du *Chant du Départ*, on peut tenir pour certain qu'il fut écrit sinon dès le commencement du mois de mai, du moins dans la seconde quinzaine de juin 1794. De plus, on ne peut inférer du titre, du sous-titre et du texte de l'oeuvre qu'elle fut composée à l'occasion d'une nouvelle entrée en campagne, avant toute victoire ? Pour stimuler la bravoure des jeunes guerriers, le poète escompte leur succès en même temps qu'il leur prodigue les exhortations et fait ressortir la grandeur et la tâche qui leur échoit».

Constant Pierre établit enfin mais avec une certitude nouvelle que le *Chant du Départ* figura au programme du concert où, sur l'ordre de Sarrette, l'Institut National de Musique (le futur Conservatoire) célébra les prises d'Ostende (1er juillet 1794) et de Tournai (2 juillet). On l'entendit également

au concert du 14 Juillet (26 Messidor an II) dont le programme général devait marquer l'apogée de l'art civique moins de quinze jours avant la chute de Robespierre (9 Thermidor - 27 juillet). *Le Chant du Départ* sera redonné pour les anniversaires de la Prise des Tuileries (10 août) et de la proclamation de la République (20 Septembre). Pour cette dernière exécution, il fut décidé par le Comité d'Instruction Publique et sur proposition de l'Institut National de Musique que le Magasin de Musique à l'usage des Fêtes Nationales enverrait 18000 exemplaires destinés à la Convention, aux citoyens et à chacune des quatorze armées. De 1794 à 1800, *Le Chant du Départ*, présent à toutes les cérémonies officielles, servit de timbre à une trentaine de parodies seulement, comparé à *La Marseillaise*. Rejeté par l'Empire, *Le Chant du Départ* ressurgira comme *La Marseillaise* avec le drapeau tricolore sur les barricades de Juillet 1830. On l'entendra de nouveau sur celles de février 1848.

Après 1870, *Le Chant du Départ* reparut de nouveau comme une sorte de deuxième chant national, a fortiori en 1879, année de l'officialisation définitive de *La Marseillaise* et de la créa-

tion triomphale de *La Fille du Tambour-Major* d'Offenbach où l'on voyait sur scène les armées de Bonaparte entrer triomphalement à Milan aux accents du *Chant du Départ*. Prenant prétexte sans doute de l'officialisation de *La Marseillaise*, un chef de musique nommé San d'Aro tenta, mais sans succès, de contrepointer l'hymne de Méhul avec celui de Rouget. Dans *l'Aiglon* (1937 - livret d'Henri Cain d'après la pièce d'Edmond Rostand) Honegger et Jacques Ibert iront plus loin mais sans aller jusqu'au bout de leur tentative ce que réussira finalement Jacques Chailley, lors du bicentenaire de la Révolution Française. Comme l'écrivait Gustave Chouquet dans *l'Art Musical* en 1865 : «*Le Chant du Départ* est, après *La Marseillaise*, le plus mâle et le plus fortement accentué des chants de la Révolution; c'est parce qu'il a souvent conduit nos soldats à la victoire qu'il est devenu cher au coeur de la nation».

Quant à l'orchestration originale trop souvent remplacée par des arrangements synonymes de dérangements, Constant Pierre se demandait encore «puisque'elle (la mélodie) a été parée d'une façon toute spéciale et toute personnelle par un maître tel que Méhul pourquoi ne pas la perpétuer dans son intégralité». C'est chose faite ou pour le moins possible depuis que *Le Chant du Départ* a été ainsi enregistré (7) puis mis à la disposition des harmonies (8).

Frédéric Robert

(1) par Brigitte Haudebourg Disques Arcobaleno SBCD 1504 Stéréo.

(2) Réimpression Minkoff fac-similé des éditions originales.

(3) Exceptée *l'Ouverture en fa* de Catel.

(4) Désiré Dondeyne & Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'orchestration à l'usage des*

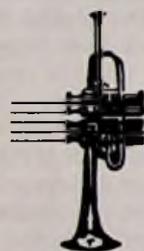
harmonies, fanfares et musiques militaires. (2^e édit. Robert Martin 1992) p. 161 Voir autre extrait p.179 et pour *Le Chant du Départ* p.162.

(5) Sauf indication contraire les citations de Constant Pierre sont empruntées à son *Aperçu et Catalogue des musiques de la Révolution Française* (article *Chant du Départ*) Imprimerie Nationale, 1904.

(6) Editions A Coeur Joie, 1989 chant et piano. Version originale avec orchestre symphonique ; version pour harmonie de Désiré Dondeyne.

(7) La première version microsillon 30 cm/33t Mono et Stéréo avait paru dans le disque Erato «Musique de la Révolution Française» LDE 3183 (1961) avec Jean Malraye, ténor, et Denise Monteil, soprano - Chorale des Jeunes Musicales de France Dir. Louis Martini. Musique des Gardiens de la Paix de Paris Dir. Désiré Dondeyne. *L'Ouverture* de Méhul figurait aussi sur ce disque.

(8) Disponible au catalogue CMF Diffusion. Même remarque pour *l'Ouverture*.



l'atelier musical

Gilles Degironde

Spécialiste CUIVRE - BOIS

Réparations • Ventes • Locations

Mise au point d'instruments

Nouveau
en France !
EMBOUCHURES
G. DEGIRONDE
jouées par
les plus grands trompettistes
français de variété.

DISTRIBUTEUR DE HOUSSES POUR CUIVRES "SUPER" REMBOURÉES

| | | | |
|--------------------------|------------------|---------------------------------|-------------------|
| Trompette | 360 ^F | Basse saxhorn "antichoc" tuba | |
| Trompette double | 840 ^F | ou contrebasse "antichoc" | 1950 ^F |
| Trompette basse | 480 ^F | Tambour | 500 ^F |
| Clairon basse | 480 ^F | Poignées trompette ou clairon | |
| Cor rond | 600 ^F | avec scrache | 50 ^F |
| Cor pavillon droit | 600 ^F | | |

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE - FRANCE - ☎ 77.33.90.31 - Fax 77.37.17.56



Vient de paraître :

P. Wastall
**APPRENDRE
EN JOUANT
DE LA
TROMPETTE**

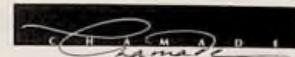
Traduit des ouvrages de la célèbre collection « LEARN AS YOU PLAY » éditée par les Éditions Boosey & Hawkes.

La méthode de P. Wastall, divisée en 24 chapitres, met nettement l'accent sur le développement de la musicalité dès les débuts de l'apprentissage instrumental et habitude d'emblée l'élève à un large éventail de musique comprenant des œuvres de grands compositeurs actuels. La progression permet d'obtenir dès les débuts un jeu musical et techniquement correct.

Déjà parus, « Apprendre en jouant de la Flûte »
et « Apprendre en jouant de la Clarinette »
chez votre marchand ou chez

A. LEDUC,
175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

Disques CHAMADE
7 rue Paul Bert - 75011 PARIS
Tél : (1) 43 79 87 67 - Fax : (1) 43 79 87 99



Perles de cristal
Ah, vous dirais-je Maman
Myrto
O Bellos Mountagnos
Merle et Pinson
Gouttes d'eau

CD CHAMADE - CYP 5603

Georg Philipp TELEMANN

6 Concertos et Sonates

Grand-Orgue Kern de l'église
Saint-Martin de Masevaux

CD CHAMADE - CYP 5605



Disponibles chez votre disquaire ou chez FEELING MUSIQUE.
61 rue de Rome, 75008 PARIS - (1) 45 22 30 80

JAZZ, VARIETES, MODERNE, CLASSIQUE ?...

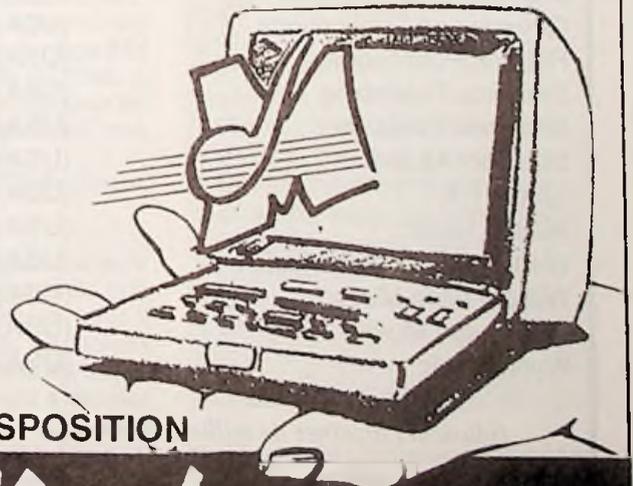
ENFIN!

VOS PARTITIONS A DOMICILE...

**EXCEPTIONNEL !
CATALOGUE COMPLET
DE TOUTES VOS PARTITIONS
SUR MINITEL**

Découvrez et commandez dès aujourd'hui
vous recevrez vos partitions directement
CHEZ VOUS !

PLUS DE 70 000 PARTITIONS A VOTRE DISPOSITION



3615 Code

Music Leader

H.M.M.O.

vous propose

le plus important Catalogue pour
**Orchestre d'Harmonie,
Big Band ...**

Distribution pour la France des éditions :

| | |
|----------------------------|-------------------|
| De Haske | (Pays Bas) |
| Mitropa | (Suisse) |
| Novello | (Grande-Bretagne) |
| R. Smith & C° | (Grande-Bretagne) |
| Scherzando | (Belgique) |
| Studio Music | (Grande-Bretagne) |
| Alfred Publishing C° | (USA) |
| Almitra Music | (USA) |
| Arrangers Pub. Comp. | (USA) |
| Belwin Mills | (USA) |
| Birch Island Music Press | (USA) |
| Bourne Music Publishers | (USA) |
| C.L. Barnhouse C° | (USA) |
| C.P.P. | (USA) |
| Doug Beach Publications | (USA) |
| E. B. Marks | (USA) |
| G. Schirmer | (USA) |
| Hal Leonard Pub. Corp. | (USA) |
| Hansen House | (USA) |
| Highland Publications | (USA) |
| Jenson Publications | (USA) |
| Kendor Music | (USA) |
| Kjos Music C° | (USA) |
| Ludwig Music Publishing C° | (USA) |
| MPL Communications | (USA) |
| Music Works | (USA) |
| Musicians Publications | (USA) |
| Queenwood Publications | (USA) |
| Rubank Publications | (USA) |
| Sam Fox Publishing | (USA) |
| Shawnee Press Inc. | (USA) |
| Southern Music | (USA) |
| Studio P.R | (USA) |
| Walrus Music | (USA) |
| Warner Bros Publications | (USA) |
| William Allen Music | (USA) |
| Williamson Music | (USA) |
| Wynn Music | (USA) |

etc ..., etc ...

(plusieurs dizaines de milliers de titres)

Documentation gratuite. Précisez votre activité musicale.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

88, Rue du Calvaire • 59510 - HEM (FRANCE)

Tel. 20 83 78 32 • Fax 20 82 83 91

Tournée



Nihao (bonjour en chinois)

Le Lorient Big Band, orchestre régional de Jazz, a effectué du 25 avril au 6 mai dernier une tournée de concerts en Chine populaire. C'était la première fois qu'une formation de ce type se produisait dans ce pays. Accompagné par deux solistes de renom, le tromboniste Bernard Camoin et le trompettiste Michel Delakian, le Lorient Big Band a donné 4 concerts à Pékin et 3 à Shanghai à l'invitation des centres culturels français de Pékin et Shanghai et de l'Alliance Française de Shanghai. Le public composé d'européens, de diplomates et surtout de chinois a pu apprécier les «standards» du jazz peu joués pour l'instant dans ce grand pays. Ne jouant que le soir, les musiciens du Lorient Big Band ont eu tout le loisir de visiter la capitale chinoise, et l'autre grande ville chinoise Shanghai (15 millions d'habitants). Après la sortie de son dernier CD (Malibu), la tournée en Chine, et la création en décembre d'une oeuvre commandée à Laurent Cugny (directeur du futur Orchestre National de Jazz), on peut dire que l'année 1994 sera bien remplie pour l'orchestre régional de jazz de Bretagne.

B. Galinier

STAGES

■ **La VI^e Académie de Musique ancienne du pays de Moncontour** propose un stage dans le cadre de musique et patrimoine ayant pour thème, «l'interprétation de la musique française sous l'Ancien Régime». Il se déroulera du 19 au 27 août prochain au château de la Ville Davy en Quessoy et à Moncontour (Côtes d'Armor).
Académie de musique ancienne, 16 rue de Rohannech. 22000 Saint Brieuc. Tél.: 96 61 12 25.

■ Philippe Dulat, compositeur, chef d'orchestre et de chœur, formateur et l'association Rayonance proposent un **stage musical à St Donat** (26) du 11 au 13 juillet. Ce stage s'adresse à tout musicien adulte, amateur ou professionnel s'intéressant au perfectionnement de son art et attentif au développement harmonieux de l'être humain. Divers solistes cordes et cuivres participeront à ces journées.
Rayonances, route de Bathernay, 26260 St Donat.

FESTIVALS

■ **L'Abbaye de Saint-Michel en Thiérache**, qui abrite un orgue historique de 31 jeux Boizard (1714), s'est donnée pour vocation d'explorer la littérature de l'orgue classique français et baroque sacré d'Europe, pour son **VIII^e Festival** qui se déroulera du 19 juin au 10 juillet. Le programme associe des œuvres connues et d'autres plus rares autour de l'instrument et la voix, comme la *Passion selon St Marc* de Reinhard Keiser ou des pièces de Dornel, Hotteterre et Philidor...
Festival de l'Abbaye de St Michel en Thiérache, 02830 St Michel. Tél. : 23 58 18 95.

■ Afin d'honorer la fin de la restauration et le **Bicentenaire de l'orgue Clicquot** (1787-1791) de la Cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, de grandes fêtes lui sont consacrées

du 1^{er} au 10 juillet. Concerts, colloque, exposition, concours d'interprétation de musique classique française seront au programme pour consacrer la renommée internationale de cet orgue de facture classique.

Association F.H. Clicquot, 11 rue Gaston Hulin, 86000 Poitiers. Tél.: 49 41 67 94.

■ **Les Heures Musicales du Haut-Anjou** accueilleront, pour la saison 94, 9 concerts du 23 juillet au 28 août à travers divers lieux de la région. Le festival s'ouvrira avec les « superstars de l'a cappella » les Tallis schollars pour un programme Palestrina, Allegri et Soriano, puis suivra un concert Brahms et Fauré par le Quatuor Manfred et le pianiste Philippe Cassard. A noter, un rendez-vous intéressant avec Daniel Mesguich, récitant et Cyril Huvé, pianiste pour deux soirées de déclamation avec accompagnement de piano dans des œuvres de Schumann, Liszt, Richard Strauss...

Office du tourisme, place Kennedy à Angers. Tél. : 41 23 51 11

■ **Le VI^e Festival international de Colmar** rendra hommage du 1^{er} au 14 juillet à Andrés Segovia et à l'Espagne. Hommage original à toute la culture espagnole, à son rayonnement, mais aussi à ses grands noms du XX^e siècle : Manuel De Falla, Isaac Albeniz ou Enrique Granados ; hommage à la guitare sous toutes ses formes, à un instrument qui semble ignorer les barrières traditionnelles aussi bien sociales que musicales.

Festival de Colmar : 3615 Artishow

■ Cet été à Vaison la Romaine aura lieu la première rencontre de jazz choral en France, **Chorijazz**, avec 3 ateliers dirigés par des musiciens spécialistes, 8 ensembles invités et 6 concerts, à cela venant s'ajouter un stage de formation à la direction d'un groupe vocal de jazz. Rendez-vous du 8 au 13 août à Vaison La Romaine.

A cœur joie, case postale 317, 24 av. Joannès Masset, 69337 Lyon Cedex 09. Tél. : 78 83 19 61.

■ Du 16 juillet au 20 août, le quatorzième **Festival de la Vézère en Corrèze** sera une fois encore sous le signe de la diversité avec de la musique au château de Saillant. A noter la participation de «Pavilion Opéra», troupe anglaise, qui se consacre à «l'Opéra de chambre». Pas d'orchestre, pas de chœurs, mais une vingtaine de chanteurs accompagnés d'un pianiste, utilisant les partitions originales qui ont précédé l'orchestration.

Festival de la Vézère, 11 place Jean-Marie Dautier, 19100 Brive. Tél. 55 23 25 09.

■ **Festival voix d'été en Creuse** du 21 juillet au 15 août. Pour cette 2^e édition, baroque et tradition seront posés au gré des sites dispersés du départements et, pour les plus curieux, deux stages sont proposés dans le village de Masgot, sur les thèmes de la chanson européenne et bulgare.

ADIAM 23, Laurence Fidy, tél.: 55 51 56 94.

■ **Le 2^e Festival européen de musique pour orchestres d'harmonie** se déroulera du 7 au 9 octobre 94 à Ollioules (Var). Trois jours de musique et de fête avec des concerts dans la ville ; des aubades et animation ; des rencontres avec des compositeurs ; des créations mondiales de dix nouvelles œuvres ; quatre orchestres de qualité, avec au total 250 musiciens et le gala final à Châteauvallon (Ollioules).

Office du tourisme d'Ollioules, tél. : 94 63 11 74.

■ La ville de Châteauneuf-les-Maritiques accueillera son **VIII^e Festival de «Musiques sous les pins»** du 9 au 18 juillet avec au programme un concert quotidien en soirée parc des Amandeirets. En ouverture, la mu-

sique des Equipages de la Flotte de Toulon et en concert de clôture Kaoma, le 20 juillet.

Office municipal de la Culture, Hôtel de ville, place Bellot, B.P. 24, 13168 Châteauneuf-les-Martigues cedex. Tél.: 42 75 89 00.

■ La **XXVIII^e édition du Festival de la Chaise-Dieu** sera construite autour d'un répertoire sacré à la dimension de l'Abbatiale St-Robert. Au programme deux créations mondiales, l'opéra biblique *Absalom* de Colonna, mise en scène de Sergio Vartolo et le *Te Deum* de Paisiello, mais aussi des œuvres baroques, et symphoniques, des messes du 24 août au 4 septembre.

Festival de la Chaise-Dieu, B.P. 150, 43004 Le Puy-en-Velay cedex. Tél. : 71 094828.

■ Le **Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne** est unique dans le domaine des festivals musicaux puisqu'il propose en parallèle un programme musical composé de trente concerts et un programme œnologique de découvertes des vins. Fonctionnant en fédération depuis 89, il réunit les festivals de Meursault, Gevrey Chambertin, les Grandes heures de Cluny, Chablis et depuis cette année les Rencontres musicales de Noyers sur Seine. Rendez-vous du 4 juin au 2 octobre.

Centre socio-culturel de Gevrey, tél. 80 51 81 11 ; Office du tourisme de Cluny, tél. 85 59 0534 ; Les Amis de la Musique de Meursault, tél. 80 21 67 62 ; syndicat d'initiative d'Auxerre, tél. 86 52 06 19 ; Chablis, tél. 86 42 80 80.

■ Le **XXIV^e Festival interceltique de Lorient**, du 5 au 14 août, est le grand rassemblement annuel des créateurs des Pays Celtes où musiciens traditionnels, classiques, musiciens de folk, jazz ou rock, chanteurs, danseurs... se succèdent dans les rues ou sous les chapiteaux. A signaler au concert du 11 août, *Bagadapack* de Marc Steckar (reprise de la création 93) et *Celtophonie*, en 2^e partie, création

pour ce festival, pour ensemble de cuivres (trompettes, trombones, tuba, percussion et bagad (bombarde, cornemuse et batterie) de Marc Steckar.

F.I.L. 2 rue Paul Bert, 56100 Lorient, tél.: 97 21 24 29.

■ Le **Festival du Vigan** en Cévennes véritable institution se déroulera du 15 juillet au 25 août au Vigan et aux alentours. Fidèle à sa ligne de conduite, le festival 94 présentera une grande diversité de formes avec quelques points forts avec la *Messe de Gloria* de Puccini et la *Rapsodie pour Alto et chœur d'hommes* de Brahms ...

Christian Debrus, Cap de Bréau, 30120 Le Vigan, 67 81 23 44.

■ Le **Festival International de Cuivres de Monastier sur Gazeille** s'efforce de mettre en valeur le patrimoine en faisant appel à des orchestres classiques ou à des œuvres spirituelles, sans omettre la création de compositions de notre temps. D'inviter les formations représentatives de l'école française de cuivres. De rechercher la collaboration d'ensembles originaux et de solistes reconnus. De promouvoir la musique de jazz dans toute sa diversité. Tels sont les paramètres qui inspirent la programmation de ce festival qui se tiendra du 6 au 14 août à Monastier sur Gazeille. Parallèlement à ce festival, un stage de chefs de pupitres, classe d'orchestre d'harmonie est ouvert aux musiciens amateurs de la région.

J.-Guy Andreoletti, 43300 Langeac, tél. : 71 74 25 49 ; Festival international de cuivres, La Vicarie, 43150 Le Monastier sur Gazeille, tél. : 71 03 94 17

■ Le Château d'Annecy accueillera du 3 au 20 août le **Festival Estival d'Annecy** pour une série de concerts autour du piano. Parallèlement à ce festival, le **stage d'été** propose des cours d'interprétation et de virtuosité (piano, violon, violoncelle, préparation au C.A., musique de chambre, accompagnement, lecture

à vue) avec en fin de stage des concerts dans le cadre du festival.

C.M.I.A., 10 rue J.-Jacques Rousseau, 74000 Annecy, tél. : 50 52 67 67.

■ Le **4^e Festival International Rimes et Accords** offre une série de stages intéressants du 13 au 24 août : atelier de Negro-spirituals en pré-festival accessible aux choristes qui travaillent dans la journée; du 22 au 31 août, préparation des Chœurs de Mendelssohn, direction Helmut Steger ; du 22 au 31 août, orgue allemand ou l'harmonisation du choral pour orgue allemand. Ce festival s'accompagne de concerts autour de l'orgue et du chant. A noter, un rendez-vous particulier : la 1^{ère} Nuit des Negro spirituals avec plus de 10 ensembles et solistes.

Rimes et accords, 153 av. Ledru-Rollin, 75011 Paris. Tél. : (1) 43 70 69 40.

■ Au centre du Périgord Noir, le village d'Audrix et son église romane vit depuis six ans l'aventure du **Festival de Musique en Périgord**. L'originalité de ce festival est de promouvoir les jeunes talents musicaux de la région tout en mettant en valeur la qualité acoustique de l'église. Cette année s'ajoutera à la programmation des masters class de piano. Rendez-vous du 2 au 6 août.

Musique en Périgord, 24260 Audrix, tél. : 53 07 23 77.

■ Tour d'horizon musical en Poitou-Charentes avec les **X^e francfolies de la Rochelle** (tél. : 46 50 56 39) du 12 au 17 juillet ; **Musiques en Ré**, festival en l'île de Ré réservé aux jeunes musiciens sur le point de débiter leur carrière dans les orchestres et les formations de musique de chambre, du 19 au 13 août, office du tourisme ; **De Bouche à oreille** à Parthenay en Gâtine, pour sa septième édition, ce festival sera à la découverte des nouvelles musiques traditionnelles, du 18 au 28 août. Maison des cultures de Pays, 1 rue de la Vau-St-Jacques, B.P. 03, 79201 Partenay. Tél. : 49 94 90 70.

CONCERTS

■ **L'auditorium Saint Germain**, inaugurée le 14 octobre 1992, est situé dans le quadrilatère du «Marché Saint Germain» dans le VI^{ème} arrondissement sur l'emplacement de la célèbre foire qui, pendant huit siècles anima Paris. D'une capacité d'accueil de 355 places cette nouvelle salle pour la musique, au plateau de 140 m² reçoit la plupart des formations musicales, du simple récital aux œuvres pour orchestres et chœurs, ainsi que des représentations théâtrales. Pour sa deuxième saison, un programme varié qui fait la part belle à la musique de chambre : des récitals hebdomadaires de grands artistes français et étrangers, un cycle de dix concerts Brahms, une série carte blanche pour les interprètes des œuvres des compositeurs d'aujourd'hui. Mais également de jeunes talents de demain avec la formule «premiers tréteaux», et des artistes prestigieux tels que le Deller Consort qui, cette année, y a donné son unique récital parisien. Du 8 juin au 9 juillet, il accueillera en partie les concerts du XVII^e Festival de la Foire Saint Germain qui a pour thème cette année «Imaginaires», avec quelques pièces insolites du Quatuor de saxophones Diastema, ou un univers plus classique de miroirs et de reflets avec des œuvres de Fauré, Debussy et Ravel dans l'interprétation de Jean-Louis Haguénauer.

Foire St Germain : (16.1) 40 46 75 06. Auditorium Saint Germain : 4, rue Félibien, 75006 Paris. Tél. : (16.1) 46 33 87 03.

■ **La Musique des Equipages de la Flotte de Toulon** propose pour sa saison estivale une série de concerts. Rendez-vous : le 12 juillet, à Les Marines de Cogolin (83) ; le 19 août, à La Cadière d'Azue (83) ; le 20 août, à Le Pradet ; le 24 août, à Solliès-Pont (83).
Centre Malbousquet, BP 67, 83800 Toulon/Naval. Tél. : secrétariat : 94 02 01 28, chef de la musique : 94 02 10 29.

■ **Jazzogène orchestra**, direction Jean-Luc Fillon, Georges Rabol, piano, interprétera *La Rhapsody in blue* de Gershwin, en version originale pour piano et big band le samedi 23 juillet à Cassis, dans le cadre de la semaine musicale et chorégraphique de Cassis.

■ Dans le cadre de la **commémoration de la libération de Caen**, la *5e Symphonie de Beethoven* sera au programme d'un concert donné par l'ensemble du Conservatoire de Musique, avec la participation du Chœur des 2e Rencontres internationales des Universités de chant choral anglais, américains, canadiens, allemands, polonais, italiens. *Conservatoire de musique de Caen*, tél. : 31 86 42 00.

A NOTER

■ **L'Union des chorales et des orchestres polonais de Katowice** qui rassemble 200 chorales et orchestres, mène une activité artistique et culturelle ainsi qu'une activité d'édition avec sa revue «bibliothèque musicale silésienne». Certains orchestres de cette Union se proposent de faire des concerts en France et d'accueillir en échange des orchestres de cuivres français.
Polski Związek chorum i orkiestr, oddział slaski, 40-093 Katowice, ul. Stowackiego 12. Pologne.

■ **L'Harmonie municipale d'Esch-Alzette** concentre pour cette année ses activités autour des deux thèmes musicaux : la musique italienne et la gastronomie et souhaite prendre contact avec des sociétés susceptibles d'organiser des concerts.
Harmonie municipale Esch-Alzette, BP 14, L-4001 Esch-sur-Alzette.

■ **La Fanfare «Fränkische Herold» de Neubrunn**, une des meilleures d'Allemagne, fêtera son quarantième anniversaire du 10 au 12 juin 1995. A cette occasion, elle aimerait accueillir une société française.
Fanfarenzug Fraänkische Herolde Neubrunn, M. Waldfried Deidenspinner, Lilienstrasse 4, 97277 Neubrunn, Allemagne. Tél. : (19) 49 93 07 13 93

■ **Faites votre Service national en musique**. répétition le matin, après-midi libres pour vos cours dans les conservatoires de la région parisienne ou votre travail personnel. Venez passer une audition et réserver ainsi votre place.

Tél. : 16(1) 41 185302, poste 58.05. *Musique régionale du CMIDF, Fort du Mont Valérien, 92151 Suresnes Cedex.*

CONCOURS

■ **La truffe de Périgueux**, grand rendez-vous de la chanson française, fête ces 8 années d'existence. Original par sa forme ce concours se déroule sur 3 échelons. La Truffe d'Argent récompense des auteurs-compositeurs-interprètes et permet au vainqueur d'être sélectionné pour participer à la Truffe d'Or (9 candidats). La Truffe de Platine récompense un chanteur francophone présélectionné par quatre radios de langue française : Suisse, Belge, Canadienne et Française. Un rendez-vous à ne pas manquer du 22 au 28 août à Périgueux.
Radio France Périgord. Tél. 53 53 74 74.

■ **Second Open de Jazz** à Avoriaz du 11 au 15 juillet. Son principe : des formations de jazz amateurs ou semi-professionnelles se rencontrent par style de jazz. Chaque soir un style est présenté et le jury détermine en fin de soirée la meilleure prestation. Avis aux jeunes formations de jazz qui voudraient participer. A noter aussi que l'**Académie Morzine Musique** se déroulera du 17 au 29 août 94 sous la direction artistique de Shinegori Kudo. Les stages d'alto, clarinette, contrebasse, flûte traversière, guitare, harpe, orchestre, musique de chambre, piano, saxophone, violon, violoncelle s'échelonneront du niveau débutant au perfectionnement.
Office du tourisme d'avoriaz, tél. : 50 74 02 11. Office du tourisme de Morzine, tél. : 50 74 72 72.

A ECOUTER

■ **Nos formations sur les ondes provençales !** Notre ami Francis Porret, fils de Julien Porret dont les trompettistes ont joué de nombreuses œuvres, fait un travail énorme sur les ondes provençales pour la promotion de nos formations musicales. Il anime en effet depuis plus d'un an sur Radio Arc en Ciel, une radio locale sans but lucratif implantée sur la côte d'Azur, une émission consacrée à l'activité musicale.

Dénommée *En Pleine Harmonie* et diffusée sur 105.10 et 99 Mcs, son rayonnement va de La Ciotat à Saint Raphaël avec une importante pénétration à l'intérieur des terres le dimanche à 11 heures 15 et le mercredi à 10 heures. Destinée à promouvoir le mouvement musical sous toutes ses formes : enregistrement de concerts en direct, enregistrements émanant de nombreuses harmonies françaises, permettent aux nombreux retraités retirés dans la région d'entendre les orchestres qu'ils ont abandonnées à Lille, Brest, Dunkerque ou autres, pour vivre au soleil.

Francis Porret, 299 Chemin de Pipette, 83330 Sainte Anne du Castellet, tél: 94 32 64 63.

■ **Du Tchad à Strasbourg**, par la musique principale des troupes de Marine. Les éditions Corélia poursuivent leur action en faveur du patrimoine musical français à travers ses marches militaires. Ce CD évoque l'épopée des marsoins et bigors de la 1^oD.F.L. et de la 9^o D.I.C., aux côtés de leurs frères d'armes de 1940 à 1945 (La Coloniale, Les Africains, Bir-Hakeim...) mais aussi

fait appel à la lutte contre l'occupant avec le Chant des Marais et Le Chant des partisans.
Corélia, CC 894746.

■ **Arcadia**, orchestre de cuivres et percussions, direction Gilles Herbillon, s'est donné comme objectif de faire revivre un répertoire bien souvent oublié. Depuis 7 années de fonctionnement régulier, accueillant musiciens de tout âge, amateurs, étudiants, futurs professionnels il présente ici son premier C.D. Il commence par des œuvres du répertoire ancien avec une pièce d'Hændel au titre évocateur *Réjouissance*, suivie d'une œuvre de Bach, *Fantaisie*, qui permet à chaque interprète de donner libre cours à sa spontanéité. La *Sonate pour Trompette en Ré Majeur* de Purcell, adaptée pour cuivres à son 2^e mouvement qui laisse toute liberté à la virtuosité du soliste, Guy Touvron qui a collaboré à cette enregistrement. Ce CD se poursuit avec un répertoire plus moderne où les compositeurs ont renoué avec la famille des cuivres de l'orchestre symphonique, par exemple avec des œuvres originales de Dukas, Schmitt. Le CD se termine avec deux pièces de Vaughan-Williams, chef de file du mouvement nationaliste anglais, qui ont le mérite de réunir la totalité de la formation nous donnant ainsi un reflet des possibilités de cet ensemble. A noter, *1916, battaglia*, œuvre de Gilles Herbillon, chef de cette formation, qui utilise ici subtilement la voix tentant de décrire la violence des combats.

Arcadia, productions Euro Musi Conseil.

■ **Classic Trumpet**, nous offre 4 concertos «classiques», portrait de la trompette début 1800, à travers quatre compositeurs qui ont influencé cet instrument naissant. En particulier le premier morceau, écrit par Joseph Haydn qui, présentait avec cette pièce pour la première fois au public une trompette à six pistons. C'est avec toute sa sensibilité et sa virtuosité que Guy Touvron, sait nous rendre l'atmosphère de l'époque, accompagné en cela par l'orchestre de Chambre de

Prague, qui a la particularité de jouer sans chef. Cet ensemble n'en est pas à ses débuts puisqu'il a fêté ses quarante ans en 1991. Un compact «historique» indispensable.
BMG Classics, RD 60858.

■ **Lambarena ou Bach To Africa** est un mélange insolite ou plutôt la rencontre de Bach et le patrimoine ethnique d'un lieu. A l'origine, un homme Albert Schweitzer qui créa une léproserie à Lambaréné, mais aussi un musicien passionné de Bach, qui jouait le soir après avoir soigné toute la journée, sur son orgue. C'est pour lui rendre hommage que deux hommes se sont réunis pour ce disque, Hughes de Courson, musicien et compositeur et Pierre Akendengué, auteur, interprète, philosophe de sa forêt gabonaise. Ils se sont entourés de plus de cent musiciens et choristes pour un cocktail rare et intelligent où le rythme classique de la musique de Bach frôle la mélodie du balafon et du folklore gabonais, ou tout simplement un claquement de mains... Un entrecroisement de rythmes et de sonorité ou la rencontre Europe Afrique à Lambaréna.

Celluloïd 66 932-2, distribution Mélodie.

■ **Caprices viennois** de Franz Doppler, nous transporte à Vienne dans le style des grands interprètes et compositeurs de l'époque et fait appel dans le genre en vogue : fantaisie, variations, transcriptions d'opéras célèbres... Franz Doppler (1821-1883) hongrois d'origine, flûtiste virtuose, joue longtemps en concert avec son frère. Mais en 1865, les deux frères se séparent et c'est alors que Franz Doppler se mettra à composer abondamment. *Souvenir de Prague, op.24*, est une belle page empreinte de virtuosité, *Casilda-Fantaisie*, un morceau pour flûte et harpe intéressant qui met en valeur les deux instruments, qu'interprètent Alain Marion et Jean-Louis Beaumadier (flûtes), Edouard Exerjean (piano) et Fabrice Pierre (harpe) avec beaucoup de sensibilité.

Calliope, Cal 9224, 14 rue de la justice, 60204 Compiègne Cedex.

CH.B

Coups de Vents

Le Havre 6 -12 juillet 1994

Président d'honneur Maurice André
Directeur Artistique Philippe Langlet

1^{er} Concours International de Jazz «Louis Armstrong»

Eliminatoires publiques pour les 9 orchestres pré-sélectionnées (6 juillet, théâtre de verdure) ; Demi-finales pour les 6 orchestres (7 juillet, théâtre de verdure) ; Finale et remise des prix (8 juillet, théâtre de verdure).

5^e Concours International de Composition de la Ville du Havre pour Orchestre d'Harmonie et pour Big Band de Jazz (9,10 et 11 juillet) (Interprétation publique).

Orchestres retenus pour interpréter les oeuvres sélectionnées : Big Band Ornicar et Orchestre d'Harmonie de la Malmaison (9 juillet) ; Orchestre d'Harmonie du Havre (10 juillet), Harmonie Vooruit Harelbeke (11 juillet), Musique de la Police Nationale (11 juillet).

Chaque jour 40 concerts, aubades, parades, gratuits

(Musique symphonique à vent, Ensemble de cuivres, jazz, Musique contemporaine, Musique de chambre, Parades, Musique ethnique)

Un concert chaque soir au Volcan

Les Philharmonistes de Chateauroux et Toots Thielemans Brazil Project (7 juillet) ; Finale du Concours de Jazz et Acker Bilk, Daniel Huck, Irakli, Bob Quibel, Harmojazz Dixieland Jazz Band (8 juillet) ; Big Band Ornicar, Orchestre National de Jazz (9 juillet) ; Harmonie Vooruit Harelbeke, Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine (10 juillet) ; Musique de la Police Nationale et Eric Aubier, l'Orchestre d'Harmonie de la Ville du Havre, Ballet nationale des Philippines (11 juillet) ; Orchestre d'Harmonie de la Ville du Havre et Nino Ferrer (12 juillet, théâtre de verdure).

Points d'orgue, spectacles grand public

La parade New Orleans (8 juillet) et La Grande Parade (10 juillet)

Festivagues 94

Vagues de fête ...

De juin à septembre, Le Havre va connaître une vague de manifestations : la ville océane célèbre le 50^e anniversaire de sa libération, comme d'autres cités normandes.

Fête d'été ...

Avec les évocations spectaculaires du 50^e anniversaire ; diverses manifestations comme la parade de l'Armada de la Liberté ; un grand rendez-vous musical avec la 3^e édition

Coups de Vents et le concert du 11 septembre avec l'Oratorio pour Ettersberg de Max Pinchard sur de poèmes de Yves-Pierre Boulonge (4 chorales, 1 orchestre symphonique, 2 solistes, 1 chorale d'enfants).



H . M . M . O .

vous présente des éditions

*Columbia Pictures Publications •
Hal Leonard • Jenson • Queenwood •
Warner Bros • Southern Music*
pour

Orchestre d'Harmonie

une sélection des meilleurs titres
parmi les Nouveautés 1994

LONELY BEACH (Normandy, 1944) Moyen Avancé +
Commemoration du Cinquantenaire 11 Mn
du Débarquement le 6 Juin 1944

BLAZE AWAY Moyen Facile +
Célèbre Marche Américaine 3 Mn 16

AQUARA (Rhythms of the Sea) Moyen Facile
6 Mn 10

Selections from ALADDIN Moyen +
Du Film de Walt Disney, ALADDIN. 7 Mn 50
Ce pot pourri reprend
ARABIAN NIGHTS • PRINCE ALI •
FRIEND LIKE ME • ONE JUMP AHEAD •
A WHOLE NEW WORLD •
WEDDING ANNOUNCEMENT • JAFAR'S HOUR •
ON A DARK NIGHT • HAPPY ENDING

CARTOON EXPRESS Moyen Facile
Ce pot pourri de Musique de Dessins Animés reprend
MERRIE MELODIES •
THE TINY TOONS ADVENTURE THEME •
POPEYE THE SAILOR MAN •
THE PINK PANTHER •
THE MERRY-GO-ROUND BROKE DOWN •
THIS IS IT!

IN THE MILLER MOOD Moyen
Commemoration du Cinquantenaire de la disparition 10 Mn 30
de Glenn Miller en Décembre 1944
Ce pot pourri reprend
IN THE MOOD • MOONLIGHT SERENADE •
I'VE GOT A GAL IN KALAMAZOO •
LITTLE BROWN JUG • AT LAST •
ANVIL CHORUS • SERENADE IN BLUE

pour Brass Band

en Distribution Exclusive
les Catalogues

Boosey & Hawkes (Grande-Bretagne)
De Haske (Pays Bas)
Mitropa (Suisse)
Novello (Grande-Bretagne)
R. Smith & C° (Grande-Bretagne)
Scherzando (Belgique)
Studio Music (Grande-Bretagne)

Documentation gratuite. Précisez votre activité musicale.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

88, Rue du Calvaire • 59510 - HEM (FRANCE)
Tel. 20 83 78 32 • Fax 20 82 83 91

La Bibliothèque de la C.M.F. vous informe de ses nouveautés.
Ces documents sont consultables sur place, dans les locaux
du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, Bd de Magenta
75010 Paris, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

ORCHESTRE D'HARMONIE

- Brossé D. : *Oscar for amnesty*, (5'20"), (de Haske)
De Hann J. : *A discovery fantasy*, (9'30") ; *Danses de fantaisie*, (6'40"), (id.)
Evenepoel J. : *A Junior suite*, (8'00"), (id.)
Sakai I. : *The Seventh night of july*, (8'), (id.)
Schoonenbeek K. : *Bal masqué*, (6'40"), (id.)
Devogel J. : *Caillon céleste*, Fantaisie pour orch. d' harmonie seul ou avec B.-F., (Corélia)
Gastinel G. : *Festive*, (Fuzeau)
Cesarini Fr. : *Pastorale de provence*, (9'00") ; *Ukrainian rhapsody*, (7'00"), (Mitropa)
Andriessen J. : *Dynamic Overture* (11'14") ; *Symphonieën der Nederlanden*, (11'58"), (Molenaar)
Badings H. : *Figures sonores*, (id.)
Bonte J. : *Opus in phrases*, (6'30"), (id.)
Gotkovsky I. : *Or et lumière*, (12'30"), (id.)
Hautvast W. : *Paganini variations*, (8'25"), (id.)
Horovitz J. : *Wind-Harp*, (16'30"), (id.) ; *Dance suite*, (12'30"), (id.)
Lancen S. : *Symphonie Ibérique*, (14'30"), (id.)
Lankester C. (arr. Peeters) : *Voyages*, (14'30") , (id.)
Lankester/Peeters : *Ballet dreams*, (10'46"), (id.)
Roger R. : *American triptych*, (8'30"), (id.)
Schneider M. : *Upside down*, condensé, (7'00"), (id.)
Slothouwer J. : *Hymns and dances II*, (11'54"), (id.)
Van Lijnschooten H. : *Music makes friends*, (6'50"), (Molenaar) ; *Rhapsody Gelre, from music for Wageningen*, (id.) ; *Rhapsody from Scotland* (8'25"), (id.)
Vlak K. : *Sculptures of an exhibition*, (8'30"), (id.)
Wiggins B. : *Caméos*, (12'00"), (id.)
Divers Auteurs (arr. Trux) : *Célébration Baroque*, (MT Musique)
Giroud L. : *Valse triste* (id.)
Haydn F.J. (arr. Trux) : *Menuet et trio*, (id.)
Meacham F.W. (arr. Trux) : *American Patrol*, (id.)
Mendelssohn F. (orch. Trux) : *Ouverture*, pour orch. d'hnie., op. 24, (id.)
Trux M. : *La ballade des Musiciens*, (id.) ; *Petite suite enchainée*, (id.) ; *Rêve d'un soir*, (id.)
Delbecq L. : *De Cadix à Séville*, valse andalouse pour Hnie. ou Fanfare., (R. Martin)
Faillenot M. : *Concerto pour Percussions*, (4 perc./hnie), (id.)
Falco G. D. (arr. Briver) : *Paquito chocolatero*, passodoble pour Hnie ou Fanfare. (id.)
Gainsbourg (arr. Poutoire P) : *Signé Gainsbourg*, (id.)
Hummel J.N. (orch. Dondeyne) : *Concerto en 3 mvts*, pour Tptte solo et Hnie (id.)
Janin D. / Langlet Ph. : *Marching «Bones»*, (id.) ; *Topers Top*, (id.)
Lafitan P. (orch. Lupato) : *Vinaros* (id.)
Lai Fr. (arr. Naulais J.) : *Un Homme et une Femme*, film Lelouch, (id.)
Langlet Ph. : *Georgy* (id.)
Marischal L. (transc. Brouquière) : *Quatre visages de l'Ouest*, op.18 (id.)
Naulais J. : *Histoire d'Airs*, (id.)
Tchaïkovski, (orch. Dondeyne) : *Marche Russe «du 98^e RI»*, (id.) ; (trans. Ph. Fournier) : *Marche de Casse-Noisette*, (id.) ; (orch. Crépin) : *Barcarolle*, op.37 n° 6 extr. *Les saisons*, 1875-76 (id.)
Ares R. : *Four little pieces*, (5'00") (Scherzando)

- Waignein A. : *Diagram*, (13'45") ; *Dunamis*, (14'40") ; *Mandel*, (7'), (id.)
Beck Ch. : *Cosmographie*, Fantaisie en 3 tableaux (9'39") (Tierolff)
Fauré G.Jarr. Quiles : *Dolly suite*, (7') (id.)
Naulais J. : *Why not ?*, (4'43"), (Euro- musique)

BIG-BAND

- Hervieu J. P. : *Entre Curepipe et Pamplémousses* (R. Martin)

FANFARE

- Naulais J. : *Firerock*, pour orchestre à vent ; *Amuse-Gueule*, pour orchestre à vent, (Arpèges)

HARMONIE ET FANFARE

- De Hann J. : *The universal band collection*, (10') ; *Suite symétrique*, (6'00"), (de Haske)
Kernen R. : *Jewish folksong suite*, (8'00"), (id.)
Hautvast W. : *Choral Prelude*, (4'), (id.)
Pender J. : *Images de mon village*, (7') ; *The pee-double-U circus*, (6'30"), (id.)
Crépin A. : *Temptations*, (10'12") ; *Emotions*, (Tierolff)

ORCHESTRE D'HARMONIE ET CHOEURS D'ENFANTS

- Trux M. : *Liberté*, (MT Musique)
Ferrat J. (arr. Zemp D.) : *Portrait de Jean Ferrat*, pour Hie et Ch. ad lib., (R. Martin)

BATTERIE-FANFARE

- Devogel J. : *Lamento*» fantaisie pour B.-F., (Corélia) ; *Tube mélodique*, fantaisie pour Basse sib ou tuba, (id.)
Souplet A. : *Marie-Galante*, boléro-béguine pour B.-F., (id.) ; *Ballet équestre*, Fantaisie pour B.-F. de gde form., (id.)
Chapuis M. : *Chaud devant !*, marche pour Hnie, clm. et B.F. (R. Martin)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

- Chen Q. : *Un pétale de lumière*, pour flûte et orchestre, (Billaudot)
Télémann G. Ph. (arr. Parker) : *Paraphrase*, (MT Musique)
Joubert Cl. H. : *Répétition pour orch. à cordes*, orch. juniors (R. Martin)

MUSIQUE DE CHAMBRE ET PETITS ENSEMBLES

- Koechlin Cl. : *2^e Sonate op.86 bis*, pour Cl. sib, (Billaudot)
Vivaldi A. : *Sonata*, pour flûte basse et basse continue, (Peters)
Handel : *9 Deutsche Arien HWV 202-210*, pour quatuor, (id.)
Gastinel G. : *Genèse*, petit conte musical pour ensemble à cordes, (Fuzeau)
Goldmann Fr. : *Trio*, pour Alto Vc. et Cb., (Peters)
Reger : *Streich-trio D minor Opus 141b*, (id.)
Lancen S. : *Jeunes Archers*, pour orch. à cordes, (R. Martin)
Mendelssohn F. (Trans. Walter) : *Quintette en mi b majeur*, d'après le 4 à cordes, op 12, n°1, (Billaudot)
Mozart W.A. (transc. Hacquard) : *Douze variations*, sur *Ah! vous dirai-je maman*, Hb. Cl. Fag., (id.)
Di Betta Ph. : *Vents pluvieux*, pour Fl. Cl. et Sax alto, (Fuzeau)
Berlioz H. (transc. Thibault T.) : *Marche hongroise*, tirée de la *Damnation de Faust*, (R. Martin)

◎ HARMONIES

La discothèque de Francis Pieters

C'est avec grand plaisir que je reprends temporairement, à la demande de mon ami de longue date, Claude Decugis, sa rubrique «Discothèque d'Or». Comme il l'avait précisé dans la première édition de sa rubrique, il avait emprunté ce titre «Discothèque d'Or» que j'avais utilisé des années dans une revue belge. Je ferai de mon mieux pour «remplacer» quelque temps Claude pour le plus grand plaisir des mélomanes, amoureux de la bonne musique pour orchestre à vent.

◎ THE SWORD AND THE CROWN.

Central Band of the Royal Air Force. Direction: Barrie Hingley.

A Pittsburgh Overture, Philip Sparke; *The Sword and the Crown*, Edward Gregson; *Ballad for Band*, Gordon Jacob; *A Derbyshire Suite*, Michael Short; *Celebration*, Philip Sparke.

Références: Polyphonic QPRM 120D

Dans la série «Great British Music for Wind Band» la firme anglaise Polyphonic, spécialisée en disques de musique militaire, présente un excellent enregistrement d'œuvres originales anglaises contemporaines pour orchestre d'harmonie. Pour cette anthologie intéressante, on a fait un excellent choix quant aux interprètes. L'Orchestre principal de la Royal Air Force (Central Band of the R.A.F) est sans nul doute le meilleur orchestre militaire britannique pour l'instant.

Philip Sparke (Londres 1951) s'est fait très tôt une réputation outre Manche comme compositeur de très bonnes œuvres pour brassband telles *Concert Prelude*, *The Land of the Long White Cloud*, *The Prizewinners* et *The Year of the Dragon*.

C'est en faisant lui-même un arrangement pour orchestre d'harmonie de cette dernière œuvre (*L'Année du Dragon*) que Sparke découvre les richesses de l'orchestre d'harmonie. Dès lors, il se met à composer des œuvres pour harmonie et par la suite à arranger pour orchestre d'harmonie, certaines de ses compositions pour brassband. Ainsi il compose *Orient*

Express, *Yorkshire Overture*, *A Swiss Festival Overture*, *Theatre Music et Music for a Festival*. Entre-temps, à la demande d'un orchestre de fanfare néerlandais il compose *The Sunken Village* pour fanfare. Voici deux nouvelles œuvres pour orchestre d'harmonie. «*A Pittsburgh Overture*» est en fait l'ouverture de sa *Pittsburgh Symphony*, composée en 1992 pour Robert Bemat et The River City Brass Band de cette même ville. Il s'agit donc encore d'une transcription par l'auteur.

Celebration résulte d'une commande de Frederick Fennell pour son fameux orchestre Tokyo Kosei Wind Orchestra en 1991. Il s'agit d'une composition à caractère plutôt virtuose, un véritable défi pour les orchestres de haut niveau. En fait, le compositeur a voulu honorer le niveau élevé des orchestres à vent professionnels de par le monde.

La suite symphonique en trois mouvements *The Sword and the Crown* (Le Glaive et la Couronne) de Edward Gregson est sûrement l'une des œuvres récentes les plus marquantes dans le domaine de la musique britannique pour orchestre d'harmonie. Edward Gregson (Sunderland 1951) est d'un des tout grands compositeurs de sa génération. Actuellement, il enseigne la musique au Goldsmith College à l'Université de Londres. Il a beaucoup travaillé pour le fameux Ensemble de Cuivres de Philip Jones et il a composé bon nombre d'œuvres importantes pour brass band dont

Né à Kortrijk (Courtrai) en 1947, Francis Pieters a obtenu une licence en Philosophie et Lettres, Philologie Germanique à l'Université Catholique de Louvain. Depuis 1970 il enseigne le Néerlandais, l'Anglais et l'Allemand. Durant dix ans il a été rédacteur de la revue musicale «Fedekmanieuws» et a été cofondateur du centre de documentation de musique à vent Fedekam-centrum, de la Fédération Catholique Flamande des Sociétés de Musique.

Durant quelques années il a été réalisateur du programme «Kiosk» à la radio Flamande BRTN2.

En tant que président de l'association mondiale pour orchestres à vent WASBE il a organisé la deuxième conférence mondiale WASBE à Courtrai en 1985. Actuellement il est président de la WASBE Belgique et Pays-Bas.

Il est actuellement rédacteur de quatre revues spécialisées, dont trois aux Pays-Bas et une en Belgique. Il collabore également régulièrement à des revues étrangères, telles que *Clarino* en Allemagne et *Winds* en Grande Bretagne. Il a publié d'innombrables articles sur la musique à vent dans de nombreux magazines spécialisés dans divers pays. Il est collaborateur à l'Encyclopédie Générale de Musique en langue néerlandaise (*Algemene Muziekencyclopedie*). En 1981, il a publié l'histoire de la Musique Militaire en Belgique et en 1992 une anthologie sur l'histoire de la musique à vent, qui est déjà considérée comme un ouvrage de base en Belgique et aux Pays-Bas. Actuellement il termine un livre sur les compositeurs belges et travaille à la rédaction de trois autres livres.



Prelude for an Occasion, The Plantagenets et l'imposant *Connotations*. Depuis, pour notre plus grand plaisir, il a également découvert l'orchestre d'harmonie pour lequel il a écrit *Métamorphoses* (1979), le *Concerto pour Tuba Basse* (1984) et *Festivo* (1985). Lorsqu'en 1991 il reçoit une commande de l'Orchestre Central de la R.A.F., il transforme de la musique de scène écrite pour les représentations de la pièce *Henri IV* par la Royal Shakespeare Company en une suite en trois parties pour orchestre d'harmonie et ainsi naît *The Sword and the Crown*. L'œuvre débute par un Requiem à la mémoire du roi Henri IV, puis nous entendons une marche de l'armée anglaise qui part combattre les Français, suivie d'une marche victorieuse française et pour terminer cette première partie, voici une musique triomphale en honneur de Richard Plantagenet, Duc de York. La deuxième partie comprend de la musique galloise d'Henri IV. Bien que nous pouvons entendre quelque musique qui présage le combat, cette deuxième partie se termine, comme elle a débuté, par une musique de flûte accompagnée d'une percussion légère. La partie finale suggère le féroce combat et se termine par un hymne triomphal pour Henri IV qui a vaincu les rebelles.

Un classique du répertoire ne pouvait manquer dans cette sélection. Maître Gordon Jacob, décédé en 1984, a continué la tradition de musique d'harmonie anglaise instaurée par les Maîtres Gustav Holst et Vaughan Williams. Bien que Jacob ait écrit des œuvres symphoniques, des concertos, de la musique de chambre et de nombreuses œuvres pour brassband, il restera surtout associé à la renaissance de la musique d'harmonie britannique. Il a composé une bonne dizaine d'œuvres pour orchestre d'harmonie, mais sa *Ballad for Band* a été composée à l'origine pour brassband, pour la finale du championnat national en 1983. Le compositeur en fera lui-même une version pour harmonie quelques mois plus tard. Une fois de plus, le grand talent d'orchestration de ce talentueux compositeur vous épatera.

Michael Short (*Bermuda 1937*) s'est taillé une fameuse réputation parmi les compositeurs contemporains anglais et plus de celle de spécialiste de l'étude de la musique de

Holst. Parmi les sept compositions pour orchestre d'harmonie qu'il a écrites jusqu'à présent 'Countdown to Eternity', œuvre très originale, a été particulièrement remarquée. L'œuvre enregistrée *A Derbyshire Suite* en quatre mouvements, se veut une évocation de souvenirs rassemblés au cours de différents voyages dans le très beau comté du Derbyshire. «On Stanton Moor» évoque l'histoire de neuf filles pétrifiées après avoir dansé un jour de sabbat; cela expliquerait le cercle de neuf pierres appelé «Les Neuf Dames». «The Cat and the Fiddle» (Le chat et le Violon) est un scherzo qui relate une visite au moulin de ce nom. «Lord Mulgrave's Singing Room» (La Salle à Manger de Lord Mulgrave) nous fait visiter les belles grottes souterraines de la région. «Well Dressing» (Décoration de Sources) fait allusion à une vieille tradition qui consiste à décorer des sources avec des tableaux représentant des scènes bibliques.

Barrie Hingley dirige avec assurance ce bel orchestre qui sonne très bien, quoique l'enregistrement manque un peu de profondeur sonore. L'intérêt que suscite ce répertoire pratiquement inconnu sur le continent européen donne toute son importance à cet enregistrement.

© «COMMEMORATION»

Musique de l'Air de Paris.
Direction: François-Xavier Bailleul et Claude Kesmaecker.
Le Jour le plus Long, Paul Anka; *Marching through Georgia*, George Miller; *Glenn Miller Story*, Meinhold & Egidius; *Saint Louis Blues March*, W.C.Handy; *God Bless Rugby*, Claude Bolling; *Tipperary*, Judge; *Carillon*, Laurendeau; *Tambours Battants*, Dumas, *La Grande Evasion*, Elmer Bernstein; *Chant des Marais* (trad.);



Rhin et Danube, F.Leroy; *Chant des Partisans*, A.Marly; *Marche de la 2 D.B.*, Victor Clowez; *La Marseillaise*, Rouget de l'Isle (arr. P. Dupont).

Références : Corélia n° CC 894745

La Maison Corélia remplit fort consciencieusement son rôle de pionnier dans le domaine de l'enregistrement des orchestres militaires et nous en sommes, bien sûr, ravis. A l'occasion du 50^e anniversaire du Débarquement en mai 1994, la Musique de l'Air de Paris vient de sortir un compact disque avec des airs et marches de l'époque. Ce disque veut rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cette opération «Overlord», ainsi qu'à tous les membres de la Résistance. Sous la direction de François-Xavier Bailleul et de Claude Kesmaecker, l'excellente Musique de l'Air interprète, apparemment sans trop d'enthousiasme, des thèmes, airs et marches connus de tous. Il est fort déplorable que cet enregistrement ne soit pas accompagnée d'un livret avec des textes explicatifs, ce qui aurait rehaussé son intérêt.

Le Jour le plus Long est la marche du film du même nom, composée par le crooner canadien Paul Anka (1941). Ce film, relatant le Débarquement en Normandie, fut tourné en 1962 par Daryl Zanuck avec en vedette l'acteur Robert Mitchum, parmi une pléiade de vedettes. *Marching through Georgia* (1942) est une marche anglaise composée par George Miller, l'éminent directeur de la Musique de Grenadiers Guards à Londres de 1921 à 1942. Avec Pierre Dupont (à la Garde à Paris) et Arthur Prevost (aux Guides à Bruxelles) ils formaient une formidable équipe dominant la musique militaire européenne de l'entre guerre. Un hommage à Glenn Miller (1904-1944), le célèbre tromboniste et chef d'orchestre qui interrompit sa carrière brillante pour servir sa patrie, ne pouvait manquer sur ce disque. Le Capitaine Miller a imprégné les musiques de l'U.S. Air Force de son style original, renouvelant ainsi la musique militaire américaine. Le pot-pourri «Glenn Miller Story» a été confectionné par le duo allemand Paul Meinhold (1909) et Bernd Egidius - pseudonyme de Bernhard Halter (1928). Malheureusement, il démontre que les Allemands ne sont pas du tout doués dans

le domaine de l'orchestration pour orchestre d'harmonie.

Ce pot-pourri comprend *American Patrol* (Frank Meacham), *Stardust* (Hoagy Carmichael), *Little Brown Jug* (Eastburl), *Pennsylvania 6500* (Jerry Gray), *Moonlight Serenade* (Glenn Miller) et *In the Mood* (Joe Garland). Il n'est donc pas exact de mentionner Glenn Miller comme étant le seul compositeur.

Le morceau joué par l'Orchestre militaire de Glenn Miler dans le film qui retrace sa biographie est *Saint Louis Blues March*. Ce célèbre blues du compositeur aveugle W.C (William Christopher) Handy (1873-1958) avait fait le succès de bon nombre d'orchestres de jazz et de chanteuses de blues à la Nouvelle Orléans avant d'être arrangé de nombreuses fois en marche militaire, le premier arrangement, dû à P. Brugelt, datant de 1914. Tout le monde se souvient du film *Le Mur de l'Atlantique*, tourné en 1970 par Marcel Camus avec l'inoubliable Bourvil. Paisible restaurateur normand, Bourvil devient, malgré lui, héros de la Résistance et accumule les prouesses et les exploits. Claude Bolling (Cannes 1930) a signé la marche *God Bless Rugby* qui fait partie de la bande sonore de ce film. La marche *Tipperary* (Judge - arr. H. Williams) est basée sur le chant militaire *It's a Long Way to Tipperary*, chanté par les soldats Irlandais en Belgique et en France durant la Première Guerre Mondiale. Cette chanson a rendu la petite ville de 5.000 habitants, située dans le comté du même nom, populaire dans le monde entier.

Louis-Philippe Laurendeau (1861-1916) chef de musique militaire au Québec a passé une trentaine d'années aux Etats-Unis d'Amérique où il a travaillé pour l'éditeur Carl Fischer. Près de trois cents de ses compositions ont été éditées. *Carillon* (1907) est un pot-pourri d'airs canadiens. Les amis Canadiens sont également représentés par la marche *Tambours Battants* du chef de musique Oscar Dumas. Le film *La Grande Evasion*, avec le regretté Steve Mac Queen en vedette, relate l'épopée de prisonniers de guerre alliés qui s'échappent d'un camp allemand. C'est Elmer Bernstein (1922), compositeur New-Yorkais à qui nous devons également la musique des films *Les Dix Commandements*, *The Magnificent Seven...*,

qui a composé la musique de ce film qui se caractérise par la marche du même nom. Le traditionnel *Chant des Marais* rend un hommage pieux à tous ceux qui ont lutté dans la Résistance lors de la Deuxième Guerre Mondiale. Cet hommage est répété par l'émouvant *Chant des Partisans* dont le texte a été écrit par l'écrivain Joseph Kessel (1898-1979) en collaboration avec son neveu le romancier Maurice Druon (1918) et dont la musique a été écrite par Anna Marly. La Marche *Rhin et Danube* de F. Leroy ne peut être confondue à la marche du même nom, composée par François-Julien Brun et Marche officielle de la 1ère Armée Française. L'une des plus populaires marches militaires françaises est la *Marche de la 2 D.B.*, composée en 1946 par Victor Clowez (1908) pour évoquer les exploits légendaires de la Deuxième Division Blindée du Général Leclerc dans le Sahara libyen, en Bavière et en France. Il va de soi que cet enregistrement soit couronné d'une ardente Marseillaise, quoique cette ardeur ne s'entende manifestement pas très fort dans cette interprétation de la version de Pierre Dupont. Ce disque laser atteint pleinement son but, celui d'être un hommage respectueux à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. En outre, ce mélange d'airs canadiens, américains, anglais et français évoquera pour beaucoup bien des souvenirs. L'exécution de cette musique demande tout autant de concentration et de recherche de perfection que n'importe quel morceau de concert; dommage que bon nombre des musiciens de cette belle phalange n'en soient pleinement conscients.

© CINCINNATI WIND SYMPHONY

Direction: Eugene Corporon

Références: Mark Custom MCD 1116

Aux Etats-Unis d'Amérique, la musique pour orchestre à vent connaît une notoriété certaine. Ce sont surtout les orchestres de conservatoire qui ont atteint un très bon niveau. L'orchestre d'harmonie «Wind Symphony» du Conservatoire de Cincinnati, sous la direction dynamique de Eugene Corporon en est un excellent exemple. Avec ses 75 musiciens, Corporon s'applique à scruter tous les

horizons dans le domaine du répertoire original. Ainsi, il a été le premier à enregistrer sur compact disc la symphonie pour orchestre d'harmonie *Musique pour Célébrer la Mémoire des Grands Hommes...* d'Antonin Reicha. Cette mémorable série de disques lasers devient une véritable anthologie du répertoire original avec, bien sûr, une nette préférence pour le répertoire américain du vingtième siècle. Le sixième volume de cette série de grande qualité est un mélange de classiques du genre et de petits bijoux inconnus.

Masquerade opus 102 est l'un des chefs-d'oeuvre pour orchestre d'harmonie du maître Vicent Persichetti (1915-1987). Celui-ci fut professeur de composition à la célèbre Julliard School of Music à New-York et a formé bon nombre de grands compositeurs américains contemporains. La très belle oeuvre *Masquerade*, commandée par le Conservatoire Baldwin-Wallace, comprend un thème et dix variations. En fait, il s'agit d'une illustration sonore de son exposé théorique «L'Harmonie du Vingtième Siècle» dans lequel il développe toutes les techniques de composition de notre siècle. Fidèle à son sens de l'humour, Persichetti ne révéla ceci que bien plus tard, ce qui explique le titre *Mascarade*. Le compositeur Bernard Gilmore (Oakland, 1937) est diplômé de l'Université de Californie de Los Angeles et de Stanford. Depuis 1982, il enseigne la composition dans cette université de Los Angeles. Sa composition *Five Folk Songs* (Cinq Chants Populaires) pour soprano et orchestre d'harmonie date de 1965. Cette oeuvre originale est d'un très grand intérêt car le répertoire original contemporain pour voix solo et orchestre d'harmonie était fort restreint à l'époque et le reste toujours. Chacun des cinq chants est chanté en langue originale, ce qui augmente l'intérêt au niveau international. *Mrs. McGrath* est une chanson de marin irlandaise. *All the Pretty Little Horses* est une chanson enfantine américaine. *Yerakina* est une chanson d'amour grecque. *El Buro* est un chant de paysan espagnol, tandis que *The Fiddler* (le violoniste) est un chant populaire yiddish. La soprano Barbara Paré qui a chanté bon nombre de rôles classiques pour plusieurs grandes compagnies d'opéra aus USA est une véritable révélation, tout comme l'oeuvre

elle-même. Le nom de Frank Zappa (1940-1993) est mondialement connu et avec sa mort prématurée, en décembre 1993, le monde musical a perdu l'un des tous grands talents de ce siècle. N'oublions pas que Pierre Boulez a enregistré plusieurs des oeuvres de Zappa qui, souvent, sont des synthèses de musique de rock, musique de jazz et musique classique contemporaine. Peu de mélomanes se doutent du fait que ce créateur éclectique ait également composé pour orchestre à vent. C'est à la demande du célèbre *Netherlands Wind Ensemble* (Ensemble d'Instruments à Vent Néerlandais) que Frank Zappa a orchestré deux de ses compositions pour orchestre à vent, enregistrées ici par Corporon et son orchestre. *Envelopes* est une oeuvre sombre et tourmentée, pleine de dissonances et de mélodies chromatiques. Par contre, *The Dogbreath Variations* (Les Variations du Souffle du Chien) est une oeuvre qui avait été enregistrée par Zappa avec le groupe Mothers of Invention en 1971. Ce thème avec variations, orchestré avec humour et talent pour

orchestre à vent par Zappa, est une véritable découverte dans le domaine du répertoire original. Egalement, pratiquement inconnu en Europe, le compositeur David Gillingham (Waukesha, Wisconsin 1947) est professeur de composition à la Central University de Michigan. Il s'est également tourné vers l'orchestre d'harmonie et a obtenu bon nombre de prix. La composition enregistrée ici, *Serenade - Songs of the Night*, comprend cinq mouvements. *Journey into Darkness* (Le Voyage dans la Nuit) introduit l'auditeur dans les sphères exotiques et mystérieuses de la nuit. *Apparitions* est un scherzo furtif qui suggère toutes les ombres dessinées par la lumière de la lune. *La Romance* évoque naturellement le chant de l'amant qui essaye de séduire sa belle lors d'une chaude nuit d'été. *Nocturnal Life-Forces* (Les forces de la vie nocturne) est une marche au son de laquelle toutes les créatures de la nuit défilent devant nos yeux. *Journey into Daylight* (Le voyage vers la lumière du jour) nous ramène à la réalité du quotidien. Vous serez subjugués

par le talent d'orchestration dont fait preuve David Gillingham. Cet excellent enregistrement se termine par une interprétation remarquable du chef-d'oeuvre incontesté du répertoire original français de ce siècle, les *Dionysiaques* de Florent Schmitt. L'oeuvre, composée en 1913, ne connut sa création qu'en 1925. Bien que la couleur spécifique de certains saxhorns, dont bien sûr le bugle, manquent (presque cruellement), il faut avouer que les jeunes musiciens américains défendent brillamment cette grande oeuvre émouvante, pleine de richesses instrumentales et orchestrales. En 1992, le Conservatoire de Cincinnati a fêté son 125ème anniversaire. Avec ses 150 professeurs et ses 1200 élèves, il a la réputation d'être l'un des meilleurs établissements d'enseignement musical des Etats-Unis. La qualité de son orchestre d'harmonie en témoigne amplement. Voici un enregistrement, non seulement agréable à écouter, mais surtout riche en découvertes en ce qui concerne le répertoire original américain de haut niveau.

LE MENETRIER MUSIC FORUM

TOUS LES INSTRUMENTS A VENT, PERCUSSIONS
CLASSIQUES ET ACCESSOIRES DE DEFILE

NOUS EFFECTUONS
GRATUITEMENT
L'ENTRETIEN ET
LES REGLAGES
COURANTS

50 RUE DE ROME
75008 PARIS
Tel: 45.22.30.90
Fax: 45.22.71.75
MAGASIN OUVERT
DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H A 19H

LIVRAISON DANS
TOUTE LA FRANCE



Service après-vente assuré dans notre atelier

★ Pour recevoir le nouveau catalogue, renvoyez le bon ci-dessous au :
MENETRIER - MUSIC FORUM 50 rue de Rome - 75008 Paris

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Tel.....
Conservatoire / Harmonie.....
Fonction.....



PRISE DE SON de 2 à 24 pistes numériques DISQUES COMPACTS CASSETTES

Pour enregistrer le CD ou la K7
de votre ensemble musical
faites appel à notre studio-régie mobile
spécialement équipé
pour se déplacer dans votre région afin d'assurer
la prise de son
dans les meilleures conditions.
Nos services techniques mèneront à bien la fabrication
de vos disques CD et de vos cassettes
en toute garantie de sérieux et de qualité.

Renseignements et tarifs à :

CORÉLIA

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS
Tél. (1) 64.95.41.93 - Fax: (1) 64.95.48.51

CLASSIQUES

Les CD de Jean Malraze

OPERA

© **MOUSSORGSKY** : *Boris Godounov*. Boris Christoff, Nicolai Gedda, Eugenia Zareska, Kim Borg, L. Lebedeva, L. Romanova, A. Bielecki, G. Ustinov, W. Pasternak, S. Pieczora, R. Bonte, E. Bousquet. Choeurs Russes de Paris, Orch. National de la Radiodiffusion Française, dir. Issay Dobrowen.

3 CD EMI Classics. 24356519220. Enr. 1952.

Plusieurs curiosités : enregistrement aux environs des débuts du microsillon, à Paris (Théâtre des Champs-Élysées), avec les Choeurs Russes de Paris, excellents, et surtout les cumuls de rôles. Christoff non seulement Boris, mais aussi et de superbe façon Pimen et Varlaam (voyez comme il incarne 2 personnages dialoguant, Pimen et Boris dans la scène du n° 10. Souvenons-nous de l'art avec lequel il chantait d'une voix puérile les *Enfantines*), Zareska Feodor et Marina, Borg Schelkalov et Rangoni, Romanova la Nourrice et l'Hôtesse. Bielecki Chouisky et Missail ! Gedda jeune en Dimitri est superbe. Dobrowen mène le jeu avec sensibilité, grandeur et passion, bien servi par le plateau et le bel orchestre, dans la version Rimsky-Korsakov, avec une ambiance sonore un peu sèche (1952 !...)

© **HAENDEL** : *Radamisto*. R. Popken, J. Gondek, Lisa Saffer, D. Hanchard, M. Frimmer, M. Dean, N. Cavallier, Freiburger Barockorchester, dir. Nicholas Mc Gegan.

3 CD Harmonia Mundi HMU 907111.13. Enr. num. 1993.

Premier opéra de Haendel pour la Royal Academy (1720), écrit sur un livret de Nicola Haym d'après l'opéra de Lalli et Gasparini, il met en scène les amours de Radamisto et Zénobie, sur fond de guerre familiale au I^{er} siècle, entre les rois de Thrace et d'Arménie. Il s'est d'ailleurs un temps in-

titulé «Zenobia». Beaucoup d'invention mélodique, belle noblesse de style, abondance de la vocalisation caractérisent l'oeuvre, bien rendue par tous les solistes excellents chanteurs. (On peut regretter que les 2 «clefs de fa» aient des timbres très voisins). L'orchestre est remarquable.

© **GOUNOD** : *Faust*. Jerry Hadley, Cecilia Gasdia, Samuel Ramey, Alexandru Agache, Susanne Mentzer, B. Fassbaender, Ph. Fourcade. Chorus & Orch. of Welsh National Opera, dir. Carlo Rizzi.

3 CD Teldec 4509-90872-2. Enr. num. 1994.

Cette intégrale comporte la Nuit de Walpurgis et, en annexe, le Chant bachique de Faust (Doux nectar), la Romance de Siébel (Versez vos chagrins) et le Ballet. Bonne interprétation d'ensemble : superbes voix de Méphisto et Valentin, de Marguerite et de Dame Marthe (avec une prononciation discutable de Fassbaender). Quant à Hadley, c'est un ténor apparemment lyrique léger. Son contre ut de la Cavatine n'est pas émis en voix de poitrine. Par ailleurs, dans la 1^{ère} scène, on est assez horrifié par la prononciation et le style du ténor. Puis, après le rajeunissement, tout s'arrange : on a un beau ténor à la voix souple

Carlo Rizzi



Warner classics - Suzie E. Meeder

et chantant avec goût. On saisit alors qu'il s'agissait de faire comprendre que Faust, dans son cabinet, était un vieux bonhomme, au détriment de la qualité du chant; dommage. Choeur et orchestre bons. Direction soignée, avec parfois de la lenteur.

© **RACHMANINOV** : *Francesca da Rimini*. Nikolai Rechetniak, Nikolai Vassiliev, Vladimir Matorin, Marina Lapina, Vitaly Tarastchenko. Choeur d'État de Russie, Orch. dir. Andrey Chistiakov.

1 CD Le Chant du Monde LDC 288081. Enr. num. 1992.

Curieux et intéressant ouvrage : très dramatique (d'après Dante, c'est l'amour de Francesca pour Paolo, son beau-frère, et leur assassinat par son mari Lanciotto Malatesta). L'opéra est très «ramassé» puisque l'action proprement dite dure 21 minutes, dont un long monologue de Lanciotto qui conte l'intrigue. Le tout encadré par un long prologue, -dialogue entre Virgile et Dante sur fond de choeur sans paroles-, et un douloureux épilogue. L'écriture hérite de Moussorgsky et de Tchaïkovsky (le livret est de son frère, Modest) et doit aussi aux véristes. Rachmaninov possédait une veine dramatique, regrettons qu'il n'ait écrit que 3 brefs opéras. Son orchestre est coloré et efficace. L'interprétation des artistes du Bolchoï est remarquable, avec un soprano digne des grandes aînées, et les ensembles sont de première force.

CHANT

© **TCHAIKOVSKY** : *Mélodies*. Olga Borodina, mezzo-soprano. Larissa Gergevia, p.

1 CD Philips 442 013-2. Enr. num. 1993.

Un physique et une voix qu'on a pu applaudir dans Boris à l'Opéra-Bastille. Ces 19 pièces romantiques, chan-

tées en «vo» par cette belle Russe mettent en valeur son timbre, sa technique et sa sensualité, bien servis par l'excellente pianiste. De premier ordre.

© **LOURIE (ARTHUR)** : *Le Chapelet, La Voie de la Muse, 2 Mazurkas pour piano, Incantations, Lamentations de la Vierge, Trois Rois Mages, Dans le Sanctuaire d'un Rêve doré*. Natalia Guerassimova sop., Vladimir Skanavi, p., V. et A. Talanov, v., O. Boulanova, I. Bogouslavski, alto, A. Roudine, vc. Choeur de Chambre de Russie, dir. Tamara Piliptchuk.

1 CD Le Chant du Monde LDC 288 084. Enr. num. 1992-93.

Compositeur russe (1892-1966), élève de Glazounov, Lourié a hérité de ses devanciers, notamment Moussorgsky, mais s'en démarque par un goût avéré pour la modulation et une certaine sophistication. Les textes sont russes (Anna Akhmatova, Alexandre Blok). La Voie de la Muse est curieusement écrit pour 2 violons et 2 altos et comporte un passage en parlé-chanté. Incantations et Lamentations de la Vierge (celles-ci d'après un texte français du XIII^e s.) sont un peu bartokiennes. Le meilleur peut-être : le Sanctuaire de 1919, pour chœur mixte et soprano, dans la tradition de Rachmaninov, à la fois hiératique et expressif, voire puissant, paré d'incertitudes tonales séduisantes. La soliste a une voix claire, parfois un peu métallique, avec du charme.



Olga Borodina

Philips Classics Productions - Mike Owen

ORCHESTRE

© **BRAHMS** : *Symphonie N° 4 en mi min, op. 98. Variations sur un thème de Haydn, op. 56a*. Boston Symphony Orchestra, dir. Bernard Haitink.

1 CD Philips 434 991-2. Enr. num. 1992.

Haitink donne de la symphonie une version quelque peu aérée, allégée, sans la pesanteur germanique dont elle est souvent affligée et dose adroitement classicisme et romantisme dans les célèbres variations.

© **PERSICETTI (VINCENT)** : *Divertimenti for Winds*. London Symphony Orchestra, dir. David Amos.

1 CD Harmonia Mundi 007092. Enr. num. 1993.

Quatre de ces sept pièces font l'objet ici d'une première au disque. L'auteur (1915-87) a enseigné la composition durant 40 ans à Juilliard. Il a assimilé de nombreuses influences, notamment le jazz. Ces oeuvres pourraient être orchestrées pour le symphonique mais, telles quelles, agrestes et sereines comme «0 cool is the Valley» ou 10 fois variées comme «Masquerade for Band», elles sont toutes intéressantes et devraient attirer l'attention des animateurs d'harmonies.

MUSIQUE SACREE

© **BACH** : *Passion selon Saint Jean*. Barbara Schlick, sop., Magd. Kai Wessel, alto. Guy de Mey, tén., évangéliste. Gerd Turk, tén., Serviteur

et airs, Peter Kooy, basse, Jésus. Klaus Mertens, basse, Pilate, Pierre et airs. / Choeur de la Nederlandse Bachvereniging, The Amsterdamer Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman.

2 CD Erato 4509-94675-2. Enr. num. 1993.

Koopman mène cet enregistrement dans un style très pur, et le chant lui-même est très respectueux de la lettre notamment l'évangéliste et les chœurs.

© **LASSUS** : *Lagrima di San Pietro*. (Les Larmes de Saint-Pierre). Ensemble Vocal Européen, dir. Philippe Herreweghe.

1 CD Harmonia Mundi 901483. Enr. num. 1993.

Composés il y a exactement 400 ans par le maître de chapelle de la cour de Bavière, l'année-même de sa mort, ces 20 madrigaux spirituels sur des textes italiens de Tansillo, suivis d'un motet latin (Vide homo, quae pro te patior) sont comme le testament d'un génie apaisé, exprimé dans un langage musical épuré. Un excellent CD.

© **BIBER (1644-1704)** : *Requiem à 15 en la. Vêpres à 32*. E. Bongers, A. Grimm, sop, K. Wessel, P. de Groot, a, M. Reyans, S. Davies tén, R. Steur, K.-J. de Koning, b. The Amsterdam Baroque Orchestra & Choir, dir. Tom Koopman.

1 CD Erato 4509-91725-2. Enr. num. 1992.

Célèbre en son temps comme virtuose du violon, Biber, ici, fait grand usage des cuivres, en de solennelles effusions alternant avec des passages chantants joliment nuancés (ex. Dies Irae plus noble que «terrifique»). Dans l'Agnus les solistes se répondent gracieusement. A remarquer au Lux Aeterna le contrepoint mêlant trompettes et voix sur un thème basé sur 5 degrés onjoints descendants. Le Magnificat des Vêpres comporte une riche invention mélodique et un large développement. Le «Et Misericordia» est empreint de sensibilité. Biber possède le sens de la pulsation rythmique adaptée à celle du langage. Sa musique n'est jamais ennuyeuse. Avec son épatante équipe. Koopman est en passe d'être le pape du baroque !...



Bernard Haitink

Philips Classics Productions - Gabriele Brandenstein



PREMIER CONCOURS NATIONAL DE BRASS BANDS AMBOISE

LES SAMEDI 27 MAI ET DIMANCHE 28 MAI 1995

L'introduction et le développement du mouvement musical populaire des BRASS BANDS en France, se voit conforter par le 1er concours réservé à ces ensembles. Amboise, ville touristique ravissante de 12000 habitants, nichée sur la rive gauche de la Loire, entre Tours et Blois, deviendra l'espace d'un week-end la patrie des BRASS BANDS.

Organisé sous la forme d'un "open", ce concours comportera deux catégories, dotées chacune de deux prix prestigieux.

Le premier prix de la catégorie élite recevra:

Un bon d'achat d'instruments COURTOIS de 15 000 F
et un chèque de 5 000 F, de plus il se verra octroyer
une invitation à concourir dans un championnat étranger.

Le deuxième prix recevra:

Un bon d'achat de 5 000 F et un chèque de 3 000 F.

Le premier prix de la catégorie supérieure recevra:

Un bon d'achat d'instruments COURTOIS de 10 000F

Le deuxième prix recevra:

Un bon d'achat de 5 000 F et un chèque de 3 000 F

Le programme musical comportera quatre oeuvres au choix mais dans quatre domaines bien définis, classique, jazz ou variétés, traditionnelle, et une pièce libre. Un concert de gala clôturera la manifestation avec en première partie le lauréat de la catégorie élite et en deuxième partie un brass band étranger invité. Préparez-vous à ce grand événement National en nous retournant le coupon réponse joint.

Ce concours est organisé par le service culturel de la Ville d'AMBOISE avec le concours des Ets Courtois de l'Ecole de Musique de l'Orchestre d'Harmonie et de l'OTSI.

PREMIER CONCOURS NATIONAL DE BRASS BANDS AMBOISE

SAMEDI 27 MAI ET DIMANCHE 28 MAI 1995

Je souhaite avoir davantage de renseignements sur:

- Les modalités du concours
- Le règlement du concours

Je souhaite m'inscrire au 1^{er} Concours National de Brass Bands de Mai 1995 et demande à recevoir la brochure d'inscription.

Oui

Non

Ma formation n'a pas la configuration exacte du Brass-Band mais souhaiterait participer dans une catégorie spéciale:

Oui

Non

NOM DE L'ENSEMBLE: _____

ETABLISST MUSICAL: _____

(Si l'ensemble dépend d'un Conservatoire)

NOM DU RESPONSABLE: _____

ADRESSE: _____

TELEPHONE: _____ FAX: _____

A _____, le _____ 1994

A renvoyer avant le 31 Aout 1994 à:

ECOLE DE MUSIQUE D'AMBOISE ET DE SA REGION
48, Rue Rabelais - 37400 AMBOISE
Tél: 47 57 06 97 - Fax: 47 57 65 94

FESTIVALS

| | | | |
|-------------------|------------------------------|--|--|
| 3 juillet 1994 | Grandris (69) | Festival de Musique | Féd. musicale du Rhône, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 3 juillet 1994 | Bagnols sur Cèze (30) | Grand rassemblement des sociétés musicales du Gard | U.D.S.M. du Gard, Hôtel de ville, Place Albert 1er- 30700 Uzès |
| 9-10 juillet 1994 | Montaigut en Combraille (63) | Festival pour le 25 ^e anniversaire de la Batterie-Fanfare | M. André Portes, rue du Palais, 63700 Montaigut en Combraille |
| 25-29 août 1994 | Biarritz (64) | Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse | M. A. Lyonne, 3, Allée du Gamay, 63140 Chatelguyon. Téléphone : 73 86 12 14 |
| 7-9 octobre 1994 | Ollioules (83) | 2 ^e me Festival européen de Musique pour orchestres d'harmonie. | Lyre provençale d'Ollioules, C. Decugis "Les Bords de Reppe" 31 rue République, 83190 Ollioules. |

CONCOURS

| | | | |
|-----------------|------------------------|---|---|
| 3 juillet 1994 | Amiens (80) | Challenge Charles Jay ouvert aux sociétés d'honneur | F.M.S., 61, rue St Fuscien, 80000 Amiens. Tél. 22 91 48 94 |
| 23 octobre 1994 | Dunkerque (59) | Concours national-festival pour chorales et symphonies | F.R.S.M. du Nord Pas de Calais, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59000 Lille. Tél.: 20 52 32 82 |
| 9 avril 1995 | Chalons sur Marne (51) | Concours régional pour orchestres d'harmonie et batteries-fanfars | Groupement des Féd. mus. région Champagne-Ardenne, M. Pihet, 52 rue de Belfort, 08700 Nouzonville. |
| 4 juin 1995 | Oyonnax (01) | 3 ^e Concours national pour orchestres d'harmonie, divisions: honneur, exc., sup., 1 ^{ère} | B. Guyennon, conservatoire national de musique, centre culturel Aragon, place Pompidou, 01100 Oyonnax, tél. : 74 81 96 90 |
| 4 juin 1995 | Trélazé (49) | Concours national de chorales | Les petits Chanteurs d'Anjou, Bertrand Gilles, 65 rue Jean-Baptiste Fourcault, 49800 Trélazé, tél.: 41 69 13 41. |

STAGES

| | | | |
|--------------------|--------------------------------------|---|---|
| 3-9 juillet 1994 | Marmilhat (63) (Clermont-Ferrand) | Stage de perfectionnement instrumental, tous instruments | B. Aury, 4, école Jules Ferry, 43100 Brioude. Tél. 71 74 92 29 |
| 8-16 juillet 1994 | La Saulsaie Montluel (01) | Stage pour tous instruments, harmonie-fanfare, niveau IM 2, âge min. 12 ans | H. Truffaz, chem. du Vionnais, 01710 Thoiry. Tél: 50 41 21 10. |
| 15-24 juillet 1994 | Trie Chateau (60) | Stage pour tous instruments Batterie-Fanfare et Harmonie | U. D.S.M. de l'Oise, 13 rue Jacques de Guehengnies, 60000 Beauvais. Tél. : 44 45 88 77. |
| 15-29 juillet 1994 | Saint-Genis de Saintonge (17) | Stage pour tous instruments d'harmonie, cordes et accordéons | M. J.-M. Dazas, 21 rue de l'Envigne, 86100 Châtellerault |

| | | | |
|---------------------------|----------------------------------|---|--|
| 16-26 juillet 1994 | La Saulsaie Montluel (01) | Stage pour tous instruments, harmonie-fanfare, niveau Prépa., âge min. 12 ans | H. Truffaz, chem. du Vionnais, 01710 Thoiry. Tél: 50 41 21 10. |
| 18-30 juillet 1994 | Savigny (69) | Stage de direction (journée portes ouvertes le 24/07 et concert de clôture le 29/07) | Fédération musicale du Rhône, 235 rue Vendôme, 69003 Lyon. Tél.: 78 95 08 96 |
| 27-31 juillet 1994 | Artemare(01) | Stage pour tous instruments, batterie-fanfare, tous niveaux. | A. Paterno, Brens, 01300 Belly. Tél: 79 81 90 86. |
| 3-17 août 1994 | Evaux-les-Bains (23) | Stage d'harmonie pour jeunes de 14 à 17 ans | S. Cuenot, 58,Ch. Grange-Marguet, 25000 Besançon. Tél: 81 83 14 13. |
| 29 août - 3 sep. 1994 | Brachay (52) Blaiserives | Stage de B-F . Perfect.instrumental et direction | M. J. Pihet, 52 rue de Belfort, 08700 Nouzonville. Tél. : 24 53 84 60 |
| 29 août - 3 sept. 1994 | Aubrac (12) St Chely d'Aubrac | Stage de restructuration de l'orchestre d'harmonie junior | M. S. Hugonnet, 1 rue des Acacias, 12200 Villefranche-de-Rouergue, tél. 65 45 35 16. |
| 29 août- 3 sept. 1994 | Bar-sur-Aube (10) | Stage régional de perfectionnement instrumental/Master class clarinette / Master class trompette / Stage de direction d'orchestre | Jean Pihet, 52 rue de Belfort, 08700 Nouzonville. Tél: 24 53 84 60. |
| CONGRES | | | |
| 2 octobre 1994 | Onet le Château (12) | 23e Assemblée générale de la F.D.S.M.A de l'Aveyron | M. R. Robin, rue de la 4e République, 12300 Decazaville. Tél.: 65 63 67 56. |
| 15-16 octobre 1994 | Jaunay-Clan (86) | Congrès de la Fédération musicale de Poitou-Charentes | M. J.-M. Dazas, 21 rue de l'Envigne. 86100 Chatellerault. |
| 13 novembre 1994 | Fondettes (37) | Congrès départemental de l'UDESMA 37 | A. Aubert, 14, rue Lucien Arnoult, 37210 Vernou sur Brenne. |



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

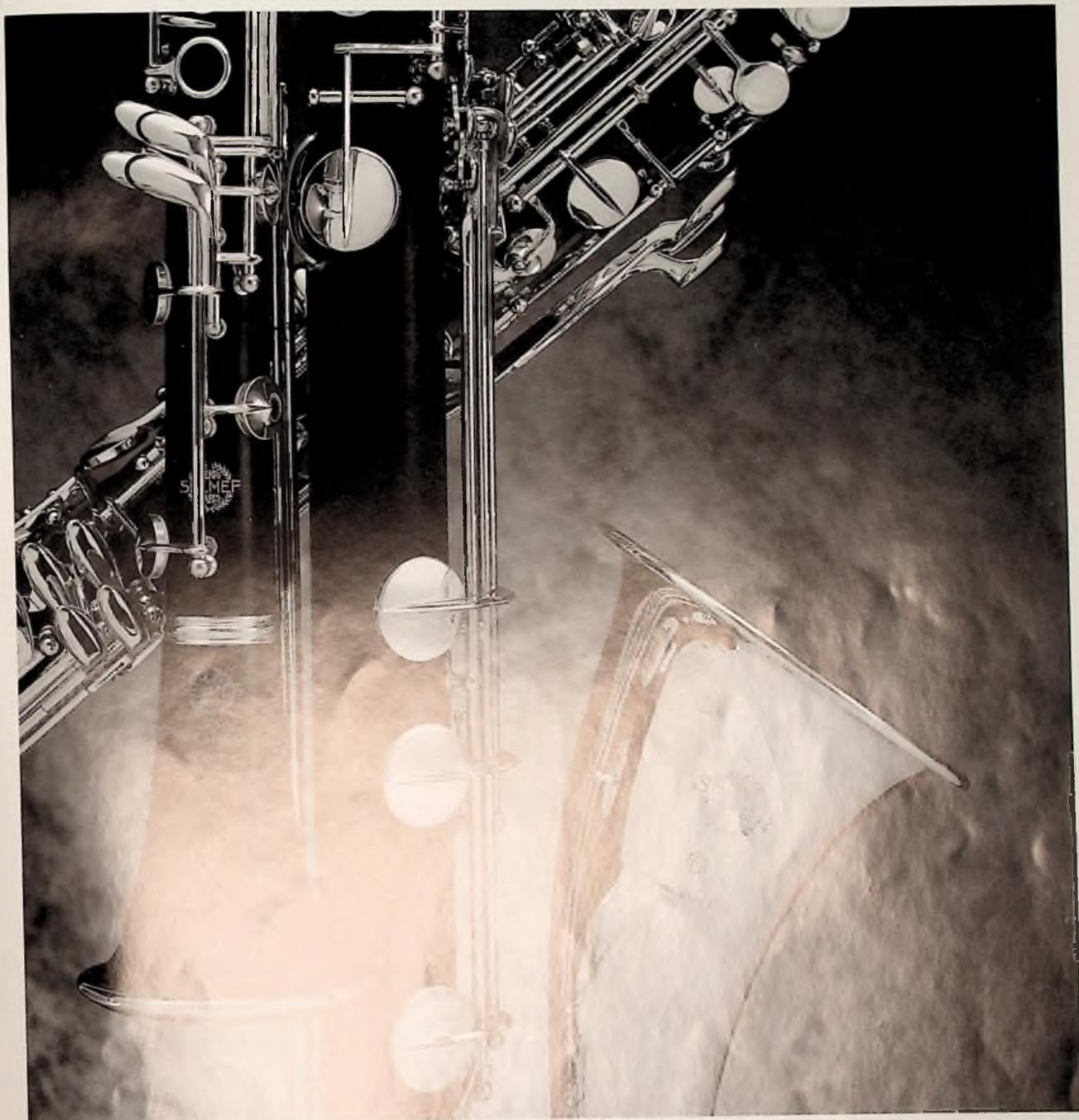
Fax 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

SELMER, LES CLARINETTES



UNE LONGUE HISTOIRE...

A la fin de 1860, Hector commence une longue histoire, celle des clarinettes « SELMER Paris », une histoire de famille, initialement marquée par une passion, celle d'Henri Selmer, alors clarinettiste à l'Opéra Comique. Plus tard, avec l'aide de son frère Alexandre qui mène une brillante carrière de soliste aux Etats-Unis (Boston, New-York et Philadelphie) il fait ses premiers pas sur le marché américain : bientôt ses instruments y connaissent un

vif succès.

Depuis la première médaille d'or reçue à l'exposition de St Louis (U.S.A.) en 1902, le chemin a été long. Aujourd'hui la passion est intacte ; associée à l'expérience et à l'adoption de techniques évoluées de fabrication, elle a permis la conception de modèles d'un haut niveau professionnel.

SELMER-Paris propose une gamme de clarinettes professionnelles très ouverte qui associe aux instruments traditionnels des modèles plus spécialisés, adaptés à l'interprétation d'œuvres particulières ou favorisant la création de nouveaux effets sonores et l'exécution du répertoire contemporain.



H. SELMER & Cie

instruments de musique
18, rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris France



Editions Robert Martin

106, Grande rue de la Coupée
71850 CHARNAY-LES MACON
TEL : 85 34 46 81
FAX : 85 29 96 16



Bergerault
FRANCE



Couesnon

Courtois

glotin
FRANCE

HAUTBOIS
RIGOUTAT



Paiste



Vandoren

YANAGISAWA

YAMAHA

Zildjian

Votre Partenaire

GRAND CHOIX

D'INSTRUMENTS

ET D'ACCESSOIRES.

SERVICE APRÈS-VENTE,

RÉGLAGES, RÉPARATIONS.

CATALOGUES
SUR DEMANDE